2996

LE JOUR

le mercredi 11 août 1976 — où nous serons maîtres chez nous

Ensoleillé • Maximum 25 • 3e année • No. 136 • 24 pages

Spinola de retour au Portugal

page 10

28-04-77 00107 1-H2X 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
H2X 3K6

Le "projet post-olympique" du maire Drapeau est en marche depuis hier: le dôme de l'historique marché Bonsecours a été descendu de son piédestal pour fin de réparation. Le feu avait ravagé la coupole du marché le 30 juillet dernier alors que les pompiers avaient empêché son effondrement, malgré la gravité de l'incendie (4 alarmes). La construction du marché Bonsecours avait commencé en 1842. En 1964, l'édifice avait été rénové au coût de $2.2 millions. Les bureaux du service d'urbanisme et d'habitation de la ville de Montréal y sont situés.

Photo Alain Tremblay

De 1978 à 1985 L'Hydro devra investir $3 MILLIARDS PAR AN pour les besoins en électricité

page 2

L'unique choix des prisonniers?

Grèves de la faim ou prises d'otages

page 3

AU GRAND SALON (1968) LIMITÉE
2230 Rue Viau
254-9971

Une attention spéciale sera donnée au lecteur du Jour sur présentation de cette annonce.

VENTE SPÉCIAL—VACANCES VENTE SPÉCIAL—VACANCES VENTE SPÉCIAL—VACANCES

Après la Baie James,

Investissements massifs de l'Hydro dans le nucléaire

(PC-LE JOUR) — Même si les questions de procédure et d'ordre du jour ont joué un rôle important au cours de sa première séance, la commission parlementaire qui a entrepris hier d'étudier le programme de développement de l'Hydro-Québec a révélé néanmoins un certain nombre de faits de première grandeur.

● Le coût des travaux à la Baie James a bel et bien atteint $16,2 milliards, alors que les autorités de l'Hydro considéraient toujours, lors de la séance du 5 juillet 1975, le chiffre de $11,9 milliards comme "valable".

● Le "programme témoin 1985-1990" déposé hier prévoit, pour la première fois, un recours à l'énergie nucléaire et, qui plus est, au "nucléaire canadien". On prévoit inaugurer des usines de 750 megawatts alimentées à l'énergie nucléaire au rythme d'une par année de 1987 à 1990 inclusivement.

● Les usines de pointe, qui semblaient jusqu'ici n'avoir jamais attiré plus qu'il ne faut l'attention de l'Hydro, interviennent pour 40% de l'énergie rendue disponible entre 1985 et 1990, c'est-à-dire pour 6,100 mégawatts à même un total de 15,000 mégawatts.

● De 1978 à 1985, l'Hydro devra investir annuellement trois milliards de dollars pour satisfaire la demande québécoise en électricité.

De 1985 à 1990, cette somme passera à $3,5 milliards par année, a révélé hier le ministre des Richesses naturelles, M. Jean Cournoyer, devant la commission parlementaire qui entend les dirigeants de l'Hydro-Québec.

Comme l'Hydro-Québec ne s'autofinance que dans une proportion de 30 p.c., la majorité de ces sommes devra être empruntée, au rythme de $2.5 à $3.5 milliards par année d'ici 1990, selon le ministre.

De 1963 à 1973, les investissements annuels de l'Hydro-Québec s'élevaient à une moyenne de *50 millions, soit dix fois moins.*

Tous ces chiffres supposent un taux de croissance moyen de 7 3/4 p.c., dans la consommation d'électricité, a révélé M. Cournoyer.

La capacité de production d'énergie électrique au Québec était de 6,000 mégawatts en 1963, et elle atteignait 11,000 mégawatts en 1973.

Elle sera de 22,000 mégawatts en 1983 et de 40,000 mégawatts en 1990. Un mégawatt équivaut à 1,000 kilowatts, c'est-à-dire à un million de watts.

Morin

Quant au porte-parole du Parti québécois, le chef de l'Opposition, M. Jacque-Yvan Morin, il a blâmé le gouvernement Bourassa pour la façon dont il a administré le projet hydro-électrique de la Baie James.

M. Morin a rappelé que le coût du "projet du siècle" était de $3.5 milliards en 1971.

Evalué à $11.9 milliards en 1974, le projet coûtera maintenant au Québécois plus de $16.2 milliards.

"Depuis le tout début de ce projet hydro-électrique, dont les coûts ont quadruplé depuis 1971, il semble bien que le gouvernement ait mal piloté un projet qui avait été lancé dans une ambiance politique", a dit M. Morin.

Le chef de l'Opposition a rappelé que, selon une étude du Conseil des sciences du Canada, des économies allant jusqu'à 25 p.c. auraient pu être réalisées si le projet de la Baie James avait été planifié convenablement.

"Cela nous en dit long sur le genre d'administrateur et d'économiste qu'est le premier ministre Bourassa, a-t-il dit. Au lieu de chercher à améliorer la gestion du projet, on s'efforce après coup de chercher des justifications loufoques. C'est prendre les Québécois pour des imbéciles".

Nucléaire

Quant au président de l'Hydro, M. Giroux il a indiqué que l'avenir devait être axé sur la production d'énergie nucléaire.

"Une constatation s'impose: l'aménagement du potentiel hydro-électrique dont dispose encore le Québec ne réussira à répondre qu'à 30 p.c. de l'augmentation des besoins d'énergie électrique prévus en l'an 2,000".

Il faudra donc faire de plus en plus appel à l'énergie nucléaire après 1985, a poursuivi M. Giroux. Notre but est d'assurer une transition harmonieuse et sans heurt entre l'hydro-électricité et l'énergie nucléaire".

Mais le président de l'Hydro a reconnu que les problèmes de coûts étaient sérieux.

Quelle part de notre richesse collective devons-nous consacrer au développement de l'électricité? Voilà une question à laquelle le gouvernement devra répondre le plus tôt possible", selon M. Giroux.

Il a rappelé que les emprunts comblaient jusqu'à maintenant la majeure partie des besoins financiers, et il a souhaité l'établissement de ce qu'il a appelé "une tarification plus audacieuse" pour permettre à l'Hydro de percevoir des revenus suffisants.

Enfin, la société d'Etat entend accentuer son dialogue avec les populations locales affectées par l'implantation de projets sur leur territoire.

Les dirigeants de l'Hydro veulent éviter que ne se reproduisent les protestations qui ont permis à un groupe de citoyens de Tewkesbury de bloquer, en 1973, un projet de barrage sur la rivière Jacques-Cartier.

l'air du temps

par le professeur Nimbus

Ceux qui attendaient l'ouragan pour faire monter leur cerf-volant auront été déçus. Les ouragans sont des êtres imprévisibles, libres comme l'air, qui passent en trombe ou qui vous esquivent, selon leur caprice. Il faut comprendre les ouragans. Ceux qui s'efforcent de le faire en tirent des applications pratiques qui vont au-delà de la simple météo. La compréhension du comportement des ouragans, par exemple, est d'une grande utilité pour saisir les voies de l'Esprit qui souffle où il veut et quand il veut. C'est là que se rejoignent les Ouraganologistes et les fidèles du Renouveau charismatique: c'est une question de souffle. Sensible au souffle de l'Esprit, Jérôme Choquette, ce cerf-volant pentecôtiste, ne fait-il pas, en réalité, que suivre les voies mystérieuses du souffle de l'Esprit qui, tel un ouragan, est seul maître de sa course? En vérité, je vous le dis, les ouragans sont porteurs de lumière, ils sont des chars célestes qui transportent le souffle du prophète et les Biron et compagnie ne sont que des metteurs de bâtons dans les roues. Tout météorologue qui se respecte se doit de prendre la défense de Jérôme et des ouragans. Voilà qui est fait. Le temps sera moins pentecôtiste aujourd'hui car nul ouragan n'est en vue et le beau soleil qu'on nous promet saura résister à tous les grenouillards qui se prennent pour Josué.

Température

Ça remonte: 28 pour aujourd'hui.

Aperçu pour demain

Faut pas abuser des bonnes choses, fini le soleil.

au jour le jour

A MONTRÉAL

● Evénements spéciaux à Terre des Hommes: Kiosque international: à 11h, "Harmonie de Terre des Hommes, ensemble musical; à 14h, "Latino-Jazz Pop", ensemble musical; à 15h, "Troupe folklorique tchèque"; à 16h30, "Ballet de Mexico"; à 18h30, 20h30, "Boule de son", ensemble musical.

● Place de la Joie: à 19h30, danse sociale avec les "Vifs argents".

● Visites guidées gratuites à l'université de Montréal de 10h à 16h.

● Visites commentées dans le Vieux-Montréal, organisées par le Musée des beaux-arts de Montréal; à 11h, départ de la Place Vauquelin, rue Notre-Dame est.

AILLEURS AU QUÉBEC

● **Saint-Eustache:** Fête du Vieux Saint-Eustache sous le thème "Fête à Tête-de-Noix".

● **Orford:** festival d'Orford 1976; jeunes solistes, salle Gilles-Lefebvre, Centre d'art Orford J.M.C.

sommaire

L'économie 6
Le monde.....10
L'éditorial.....14
Vous avez la parole.....15
Humour.....16
Mots croisés 16
Petites annonces 17
Ce que Laurent Laplante en pense.....17
Vie et culture.....18
Horaires 19
Sports.....21

Marcel Léger prévoit des élections le 29 septembre

QUEBEC (PC) — Les élections générales au Québec auront lieu cet automne, vraisemblablement le 29 septembre, estime le whip en chef et organisateur du Parti québécois, le député de Lafontaine, M. Marcel Léger.

Dans une entrevue à la Presse canadienne, M. Léger a expliqué que le mot d'ordre avait été lancé dans les rangs indépendantistes et que le parti serait prêt en conséquence.

Tous les mécanismes préparatoires à l'élection sont déclenchés et tous les indices amènent les observateurs à une seule conclusion, croit M. Léger: les élections seront déclenchées à la fin d'août et le jour de la votation sera le 29 septembre.

C'est sous le prétexte d'enlever le droit de grève dans le secteur public que le premier ministre libéral, M. Robert Bourassa, annoncera la fin de son mandat et en sollicitera un nouveau de l'électorat, selon M. Léger.

Le chef libéral tentera de bénéficier d'un courant anti-syndical au sein de la population pour canaliser vers son parti les suffrages des Québécois.

Mais le député de Lafontaine croit cependant que la véritable raison du scrutin sera différente: le chef libéral choisira cette date parce que c'est le moment précis où ses chances de perdre des députés sont les plus minces.

"Plus les élections sont retardées, plus le nombre de députés libéraux battus sera grand", affirme M. Léger. Les libéraux détiennent actuellement 99 des 110 sièges de l'Assemblée nationale. Les autres sièges vont au Parti québécois 6, à la coalition UN-PNP 3, et aux créditistes un seul.

Le cent-dixième siège est détenu par un indépendant, soit le libéral Guy Leduc expulsé de son parti.

M. Léger estime aussi que le déclenchement des élections à l'automne pourrait prendre par surprise les unionistes de M. Rodrigue Biron et les partisans du Parti national populaire —PNP— de M. Jérôme Choquette, qui étudient actuellement des possibilités de fusion.

"Mais ce qui importe de retenir, c'est que le gouvernement Bourassa est au bout de son rouleau, et que, comme en 1973, il est incapable de terminer son mandat qui est normalement de quatre ans", de dire le député péquiste.

Le Parti québécois sera prêt pour ces élections, affirme M. Léger. Une vingtaine d'organisateurs pour chacun des comtés de la région de Montréal et de Québec sont convoqués pour la fin de semaine du 21 août, afin de mettre sur pied la stratégie électorale du parti.

Bilingue de naissance

BRUXELLES (AP) — Un veau est né la semaine dernière à Lauwe, en Flandres.

La chose serait passée inaperçue si l'animal n'avait pas deux langues — ce qui en fait le seul bilingue de naissance dans un pays où des conflits surgissent fréquemment entre francophones et néerlandophones.

(Téléphoto: PC)

Des citoyens soucieux des droits de l'Homme ont défilé hier devant les murs du pénitencier de New Westminster en Colombie-Britannique en signe de soutien à l'action des détenus, qui participaient par le jeûne à une "journée nationale pour la justice en prison".

"Le jour de la justice en prison"

La majorité des prisonniers du Québec et de l'Ontario ont jeûné

(LE JOUR, PC) — Sans effet dans les Maritimes et les Prairies, la grève de la faim des prisonniers des pénitenciers fédéraux a été suivie au Québec, en Ontario et, à un degré moindre, en Colombie-Britannique.

La manifestation avait pour but de dénoncer les conditions d'incarcération, particulièrement à l'aile de ségrégation du pénitencier à sécurité maximum de Millhaven, près de Kingston, Ontario, où deux "pensionnaires", Edward Nalon et Robert Landers sont décédés dans des circonstances troublantes, le premier en août 1974, le second en mai 1976. A cet endroit d'ailleurs, la majorité des prisonniers ont refusé de déjeuner tandis qu'à l'institution Warkworth on rapport qu'un nombre moins important que d'habitude de détenus ont mangé. La direction a cependant souligné que la situation était "presque routinière". Au centre d'accueil de Kingston et à l'institution de Collins Bay "certains ont déjeuné et d'autres ont refusé".

A l'institut Laval, près de Montréal, le gardien en chef a rapporté que 493 prisonniers ont participé à la grève. "Plusieurs prisonniers, a-t-il déclaré, se sont contentés d'une tasse de café ou de lait". Mais, a ajouté M. Bienvenue Marcoux, "aucun n'est en danger de mort". A l'institut Leclerc les détenus ont refusé de préparer leur déjeuner et s'en sont donc passés.

Par ailleurs, selon des responsables, le train-train quotidien demeurait à la normale dans les pénitenciers fédéraux de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, les détenus ne tenant pas compte d'une recommandation de protester pacifiquement et collectivement contre les conditions de détention.

Le responsable des relations publiques du service canadien des pénitenciers pour la région des Prairies, M. Ken Williams, a déclaré:

"Lundi, plusieurs directeurs se sont entretenus avec les prisonniers et ont constaté que plusieurs d'entre eux ne savaient pas qu'une grève de la faim d'une journée avait été annoncée".

En Colombie-Britannique, seulement 72 des 450 pensionnaires du pénitencier de New Westminster ont accepté leur déjeuner, ont rapporté des dirigeants de la prison.

Groupe d'appui

Un groupe national d'appui aux détenus avait annoncé, lundi, qu'une grève de la faim d'une journée serait tenue, mardi, par les prisonniers partout au Canada pour protester contre leur isolement cellulaire.

Le communiqué, émis par le Comité du jour de la justice en prison, constitué d'anciens prisonniers, d'avocats et de citoyens sensibilisés, soutient que le système pénitentiaire canadien est caractérisé par "la cruauté, la brutalité et la négligence volontaire".

Le comité a choisi la journée du 10 août pour cette grève afin de commémorer la mort, en isolement, d'Edward Nalon et de Robert Landers, tous deux anciens pensionnaires de Millhaven. Nalon est décédé le 10 mai 1974 et Landers le 21 mai 1976.

Un avocat représentant les prisonniers de l'Ontario, Me Dave Cole, a déclaré, lundi, que la protestation concernait 7,000 détenus dans 277 institutions fédérales, dont 20 à sécurité maximum et sept à sécurité minimum.

Me Cole a déclaré, mardi, lors d'une entrevue, que des membres du groupe d'appui en Colombie-Britannique devaient tenir une veille de 24 heures à l'extérieur du pénitencier de C.-B. et de la prison Oakalla, à Burnaby.

Le porte-parole régional des services pénitentiaires, M. Jack Stewart, a révélé que quelques personnes arboraient des pancartes à l'extérieur des murs du pénitencier de C.-B.

Les prisonniers n'ont plus qu'un choix:

"Grève de la faim ou prise d'otages"

(LE JOUR) — "Grève de la faim ou prise d'otages?" C'est en ces termes que se pose maintenant, selon la Ligue des droits de l'homme, la situation dans les pénitenciers du Canada.

C'est ce qu'ont déclaré les porte-parole de la Ligue, M. Normand Caron et Mme Simone Chartrand lors d'une conférence de presse tenue, hier, dans les locaux du mouvement où une vingtaine de citoyens faisaient également grève de la faim.

Selon la Ligue, les événements qui se sont déroulés dimanche à Orsainville — la prise d'otages par sept détenus — étaient à prévoir comme ceux de St-Vincent-de-Paul en mai dernier.

La Ligue a rappelé qu'en ce qui concerne Orsainville, les autorités provinciales et locales sont bien conscientes de la situation, ainsi que l'ex-ombudsman Louis Marceau. "Lorsque Mlle Odette Pouliot et M. Raymond Tardif l'ont rencontré pour lui faire part des informations qu'ils possédaient, la réaction gouvernementale a été le renvoi pur et simple", note-t-elle en soulignant que sa demande d'enquête sur les abus administratifs dont sont victimes les citoyens qui y sont incarcérés n'a même pas eu d'accusé de réception.

La Ligue des droits de l'homme a, d'autre part, rappelé les faits suivants:

●Octobre 1975: Marcel Laurence est trouvé mort en ségrégation (le trou) à Archambault, On trouve des traces de cyanure...

●Janvier 1976: Grèves pacifiques du travail à Laval et à Archambault. A Archambault, elle devait durer 114 jours. Parmi les revendications (non obtenues):

a) les visites contacts;

b) abolition du "trou" et modifications aux règlements de la ségrégation

c) l'entrée du journal "Le Tremplin" dans les pénitenciers

●Mars 1976: Au Congrès de la Société de criminologie, André Therrien, commissaire canadien des Pénitenciers, accorde publiquement à l'Office des Droits des détenus, l'autorisation d'entrer dans les pénitenciers...pour la lui retirer par lettre, deux semaines plus tard!

A la demande qu'on lui fait de s'impliquer pour régler le conflit, qui pourrit à Archambault, il répond: "Il y a 53 pénitenciers dont je dois m'occuper..."

●Avril et mai 1976: Prise d'otages à Laval et à Archambault. La parole donnée aux détenus qui avaient pris des otages n'est pas respectée par les autorités. Fin de la grève à Archambault.

●9 et 10 août 1976: Prise d'otages à Orsainville. Grève de la faim dans les pénitenciers. Jacques Deschênes fait une grève de la faim depuis le 9 juillet 1976 pour sortir du "trou".

Ces faits sont troublants et on ne peut manquer de poser certaines questions. La Ligue pose donc les questions suivantes:

Pourquoi les "enquêtes" sur la mort de détenus laisse-t-elle toujours planer certains doutes? Comment expliquer qu'il y ait autant de suicides en ségrégation? Pourquoi n'a-t-on pas facilement accès aux statistiques à ce sujet?

Pourquoi laisse-t-on "pourrir" une grève pacifique comme celle d'Archambault pendant aussi longtemps alors que les prises d'otages se règlent... beaucoup plus vite? Pourquoi refuse-t-on de négocier de bonne foi avec les détenus quand ils revendiquent pacifiquement des conditions plus humaines?

Pourquoi le Commissaire canadien des pénitenciers traite-t-il avec autant de désinvolture l'effort discipliné et courageux des détenus d'Archambault? Et pourquoi ne respecte-t-il pas la parole qu'il a donnée publiquement?

On est forcé de conclure, affirme la Ligue, que malheureusement, les détenus ne sont jamais écoutés dans nos pénitenciers canadiens. Chaque fois qu'ils s'organisent collectivement pour faire connaître leurs demandes, on fait mine de les écouter... et on attend que les détenus "se tannent". Quand on accepte certaines de leurs revendications, on ne se sent aucunement lié par la parole donnée et on n'hésite pas à briser les "ententes". Quand les détenus exaspérés par la situation de "sous-hommes" où on les maintient, prennent des otages, on crie "à la violence" et on envoie le "groupe d'intervention" (sorte d'escouade anti-émeute spécialisée dans les prises d'otages). C'est tellement plus facile, conclut la légère.

Air Canada devant la cour

Aujourd'hui Québec défend sa loi 22

(LE JOUR) — Le gouvernement libéral de Robert Bourassa tentera aujourd'hui de faire la preuve devant le juge Jules Deschênes de la cour supérieure que sa loi 22 sur les langues officielles s'applique aux Sociétés de la Couronne fédérale et notamment à Air Canada.

C'est Me Pierre Beaudouin qui sera chargé de défendre la cause de la province.

Hier, deuxième journée d'audition de l'action intentée par 41 pilotes francophones et le député libéral fédéral de Maisonneuve-Rosemont Serge Joyal contre Air Canada, les avocats de la compagnie ont plaidé que la loi fédérale des langues officielles sur le bilinguisme ne peut donner lieu à une action en cour et n'offre d'autre recours qu'un appel au Commissaire aux langues officielles.

Les requérants prétendent en effet qu'un règlement d'Air Canada, édicté le 29 avril dernier, et interdisant l'usage du français dans la cabine de pilotage des appareils de la compagnie, contrevient à la loi fédérale sur le bilinguisme.

Les avocats de la société fédérale ont par ailleurs plaidé que la loi québécoise (loi 22) sur les langues officielles ne peut, elle non plus, s'appliquer aux Sociétés de la Couronne fédérale.

Me Beaudouin, présent sur les lieux de l'audience, a alors annoncé aux journalistes qu'il avait mandat d'intervenir ce matin.

Climat malsain

La journée de lundi, début des audiences, avait permis, à travers les témoignages de plusieurs pilotes francophones, de démontrer jusqu'à quel point le règlement du 29 avril a envenimé les relations de travail entre personnel francophone et anglophone dans les appareils d'Air Canada.

Elle a aussi révélé l'existence au ministère fédéral des Transports d'un lexique français de 10,000 termes d'aviation, lexique qui pourrait servir à une traduction rapide des documents techniques à l'intention des pilotes d'Air Canada (l'une des demandes des requérants).

Dès que le juge Deschênes aura tranché cette cause, le député Joyal et "les Gens de l'air" (l'association québécoise qui regroupe pilotes et contrôleurs aériens francophones) doivent se présenter devant la Cour suprême du Canada pour demander l'abolition de la récente ordonnance du ministre des Transports Otto Lang. Celui-ci a en effet interdit l'usage du français dans les communications aériennes au Québec, sauf pour sept petits aéroports et uniquement pour le vol à vue.

Déficit record

Enfin, le président d'Air Canada, M. Claude Taylor a annoncé hier que la Société avait subi un déficit record de $47,5 millions au cours du premier semestre de 1976.

Ce déficit est supérieur de $17,2 millions à celui enregistré durant la période correspondante de l'an dernier et il est le plus élevé à ce jour.

Selon M. Taylor, la grève des contrôleurs du trafic aérien et des pilotes de ligne, qui a forcé la Société à suspendre ses activités pendant neuf jours serait responsable d'une tranche de $22,5 millions de ce déficit.

L'occupation des écoles se poursuivra

Les "sinistrés" deviendraient vulnérables en se dispersant

par Alain Duhamel

Pour éviter le dispersement des locataires de l'hôtel des sinistrés olympiques, le mouvement d'occupation des écoles Souart et Meilleur de Montréal par des sans-logis se poursuivra.

Pendant un temps, ils ont songé à occuper les habitations à loyers modiques; mais les sans-logis, après mûre réflexion, ont conclu que cette opération équivaudrait à les disperser et, par conséquent, à les rendre vulnérables aux yeux des fonctionnaires municipaux et provinciaux en qui ils ont de moins en moins confiance.

"Nous nous excusons auprès de la Commission des écoles catholqieus de Montréal (CECM) pour les problèmes que nous lui causons, mais nous ne nous tenons pas responsables de la situation qui persiste", écrivent les organisateurs dans un communiqué.

M. Jean Pilon, principal porte-parole du mouvement, ne cache pas que les locataires sans-logis cherchent à profiter le plus possible de leur situation pour provoquer chez les autorités municipales et provinciales une réaction quelconque.

Jean Pilon

"Des injonctions? La police? Cela ne change rien, il faut les loger quand même. Ils nous mettront dans la rue et cela démontrera que nous avons un gouvernement de c..."

Une douzaine de locataires sans-logis, dont 10 familles, logent encore dans les deux écoles de la CECM. Jusqu'à ce jour, la CECM a toléré leur présence dans ses bâtiments. Les occupants comptent sur la rentrée scolaire pour accentuer un mouvement de pression sur l'administration municipale et le gouvernement du Québec.

"Mais que faudra-t-il donc pour les faire bouger?" demande M. Pilon.

Les rapports entre le gouvernement du Québec, l'administration municipale, le centre des services sociaux, d'une part, et les occupants, d'autre part, ont connu des fins abruptes, les locataires sans-logis ne voulant plus se soumettre à ce qu'ils appellent "la parade des taudis".

Dans les faits, M. Jean Pilon a créé un centre d'hébergement pour les sinistrés d'incendie, d'inondations, et les victimes de la crise du logement. Voilà trois ans qu'il réclame de la Ville de Montréal qu'elle mette en place un tel centre d'hébergement pour des locataires en transition.

Il n'entend pas lâcher à mesure que des familles quittent les écoles occupées. Après 43 jours d'occupation, il ne reste plus que 5 locataires du premier groupe de sans-logis. Les autres sont venus s'ajouter par la suite à cause des incendies, des évictions ou de l'impossibilité de continuer à vivre dans un taudis.

Plus l'occupation dure, plus le mouvement des sans-logis s'exaspère des silences et des indifférences de d'autres organismes.

Les sans-logis découvrent les labyrinthes bureaucratiques qui ont fait qu'une travailleuse sociale affectée à leur problème ne pouvait leur communiquer une liste de logements libres.

Ils découvrent aussi qu'un conseiller du RCM et permanent de la CSN, M. Paul Cliche, leur interdit d'utiliser le téléscripteur de la centrale syndicale pour y passer des messages comportant le nom du RCM. "Que la population le sache, il est important que le syndicat reste un moyen de lutte pour tous les citoyens", affirment les organisateurs, lesquels parviennent tout de même à utiliser les équipements d'impression et de diffusion de la CSN.

Mécontentement des infirmières cadres

(LE JOUR) — Pendant que le ministre Oswald Parent, responsable de la Fonction publique, s'estimait satisfait du règlement de toutes les négociations dans le secteur des affaires sociales, un nouveau groupe d'employés d'hôpitaux faisait entendre son mécontentement.

En effet, les cadres infirmiers unis, une association qui représente les infirmières cadres au Québec, faisait savoir que des pourparlers entamés depuis plus d'un an avec le ministère des Affaires sociales n'aboutissaient nulle part et que, par conséquent, il fallait s'attendre à des démissions de la part de ses membres.

"Les infirmières cadres, dans la province de Québec, gagnent présentement une moyenne de $3,000 par année de moins que leurs subalternes syndiquées. Cette situation dure depuis juillet 1975", affirme l'Association dans un communiqué.

Il s'agit, selon l'Association, d'une situation extrêmement sérieuse imputable directement à l'attitude du ministère des Affaires sociales à leur égard.

Entre temps, l'activité reprend peu à peu dans les hôpitaux à un rythme ralenti puisque l'occupation des lits a été réduite dans la plupart des institutions en raison des coupures budgétaires imposées en début d'année par le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget.

Choquette et Biron déjà en désaccord...

LE JOUR — Jérôme Choquette, ex-ministre libéral devenu chef du Parti national populaire (PNP) et Rodrigue Biron, industriel de Sainte-Croix de Lotbinière devenu chef de l'Union nationale (UN), poursuivent activement la préparation de leur campagne à la chefferie de la nouvelle formation politique qui doit être créée par la fusion officielle UN-PNP en octobre prochain.

La semaine dernière, l'UN et le PNP ont en effet conclu une alliance qui doit conduire à un congrès commun au début d'octobre. C'est cette assemblée générale des militants de ces deux partis fédéralistes d'opposition qui devra décider du nom de "la troisième force" à naître et de la date d'un congrès à la chefferie.

M. Choquette, qui semble vouloir être sur les rangs à ce moment-là, a inauguré sa campagne en fin de semaine dernière en faisant volte-face sur la question de la langue d'enseignement aux immigrants. Il avait démissionné avec fracas du Parti libéral de Robert Bourassa parce que la politique scolaire du PL, disait-il, était trop tendre pour les non-francophones. Dimanche, il se prononçait pour l'entière liberté de choix des parents en matière d'enseignement.

Le lendemain, Rodrigue Biron ripostait en exigeant que l'autre chef de l'alliance se plie au corridor politique fixé par l'UN.

Hier, M. Choquette estimait publiquement que ce rappel à l'ordre était "inacceptable". De son côté, M. Biron affirmait qu'à ses yeux, il n'est pas besoin d'un autre congrès à la chefferie puisque le nouveau parti issu de la fusion UN-PNP conservera sans doute l'étiquette UN et son chef incontesté: lui-même...

Une rencontre devait avoir lieu hier soir entre les instances des deux partis fiancés afin de fixer les modalités du congrès d'orientation d'octobre... et dans l'espoir de trouver une plateforme commune pour les deux chefs Biron et Choquette.

LE VENDREDI notre cahier "Vie et Culture" Ne l'oubliez pas!

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2, imprimé par Trans-Continental Inc. 433, boul. Lebeau Ville St-Laurent. Composé par D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'agence France-Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.75 par semaine; par la poste $60.00 par année, $32 par six mois et $18 par trois mois. Edition du vendredi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de la publicité: Marcel Pinsonnault.

Il n'y aura pas de rentrée scolaire pour au moins 8,000 élèves

(P.T.) — Alors qu'elle dit encore ignorer quelle situation prévaut dans 16 de ses 20 régions administratives à l'approche de la réouverture des classes, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) admet qu'il n'y aura pas de rentrée pour au moins 8,000 élèves du secondaire.

Les estimations de la Fédération n'étant actuellement basées que sur des informations en provenance de quatre régions du Québec parmi les moins peuplées, on peut en déduire que les problèmes de la rentrée atteindront des proportions assez inquiétantes.

Deux des comissions scolaires régionales (secondaire), parmi toutes celles qu'a consultées la Fédération, ont déjà fait savoir que leurs 11 écoles secondaires ne pourraient ouvrir à temps en septembre. Dans un cas, on explique ce retard par l'absence d'une nouvelle convention collective pour les enseignants, ce qui rend impossible la planification de l'année scolaire.

Dans l'autre on déplore l'absence des notes académiques des élèves ce qui rend aussi impossible tout classement.

Mais à la grande question: "Y aura-t-il comme prévu une rentrée des classes ou les portes des écoles seront-elles cadenassées en septembre?" point de réponse encore.

On peut s'attendre à avoir les premiers éléments de réponses cependant dès samedi prochain alors que les présidents des commissions scolaires membres de la FCSCQ se réuniront à Québec pour discuter du dossier des négociations dans l'enseignement.

Bien que cette réunion ne soit pas décisionnelle on peut s'attendre à ce qu'elle détermine dans quel sens iront les commissions scolaires. On saura en tout cas clairement quelles commissions favorisent la solution du cadenas.

Au ministère de l'Éducation on dit espérer que les négociations avec la CEQ pourront régler tous les problèmes pratiques qui se poseront à l'ouverture des écoles. Le sous-ministre de l'Éducation à l'enseignement élémentaire et secondaire, M. André Rousseau, a affirmé hier au JOUR que son ministère avait de nouvelles offres à déposer quand à la tâche de travail des enseignants. Ce point on le sait est l'un des principaux enjeux dans ces négociations.

Chez Sico

Entente de principe pour les trois usines, mais...

par Claudine Marcoux

Le lock-out à la compagnie **Sico** de Longueuil est levé depuis hier matin, mais les quelque 35 employés de l'endroit ne sont pas rentrés à l'usine par solidarité avec leurs confrères de Québec qui refusent le retour au travail tant que la compagnie ne mettra pas un terme aux procédures judiciaires entamées contre certains syndiqués, et tant que les trois employés congédiés ne seront pas réintégrés.

Selon un porte-parole de la compagnie **Sico** de Québec, M. André Maheux, un accord de principe est survenu aux trois usines impliquées dans le conflit dont l'employeur est le même, soit celles de **Sico** à Québec, **Sico** à Longueuil et **Crown Diamond** à Montréal, mais le litige repose sur le retour au travail des employés.

Ainsi, à Québec, le syndicat des employés (CSN) se dit prêt à rembourser les $12,000 en dommages réclamés par la compagnie. Il a toutefois demandé que les poursuites intentées soient interrompues et que les trois congédiés soient réacceptés à l'usine. Selon M. Maheux, l'employeur ne veut en aucune façon accéder à cette demande.

Chez **Crown Diamond** de Montréal, une grève illégale avait été déclenchée le 24 mai, au moment même où **Sico** décrétait un lock-out à Québec et à Longueuil. Devant le refus des syndiqués de Montréal de retourner au travail, des suspensions et des congédiements étaient annoncés. Le syndicat a soumis des griefs à l'arbitrage et il appartient maintenant au **Tribunal du travail** de trancher le débat.

Quant à l'usine de Longueuil, aucune mesure judiciaire ou congédiement n'avait été inscrit jusqu'au rappel des employés lundi, et le refus de retourner au travailest, selon M. Maheux, considéré par l'employeur comme une grève illégale étant donné la levée du lock-out et le fait qu'aucun vote de grève n'a été pris pour appuyer cette décision.

La partie patronale offre une augmentation de $0.80 répartie sur les deux prochaines années du contrat, ce qui donnera un salaire moyen de $6. l'heure pendant la première année, au lieu du $5.50 tel que prévu par l'ancien contrat. M. Maheux considère l'offre raisonnable puisque, dit-il, le salaire versé sera **"de $0.75 plus élevé chez *Sico* comparativement à la plus grande manufacture de peinture au Canada, et de 25 à 35% plus élevé que chez les compagnies du même genre au Québec"**. Par ailleurs, **"la majorité des employés sont des manoeuvres"** ajoute M. Maheux.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

COOPÉRATION
(SEPTEMBRE 1976)

COP 1010 — EMERGENCE ET IMPACT DU PHÉNOMÈNE COOPÉRATIF

Caractéristiques de la ccopération. Réalisations coopératives en Europe, au Québec et au Canada. Analyse des problèmes économiques, juridiques, administratifs et humains que vivent les coopératives. *3 crédits.*
Mardi, 19h00 à 22h00, du 7 septembre au 14 décembre.
Professeur: Viateur Larouche, membre d'une mission coopérative dans 6 pays européens.
Conférenciers: —Gilles Arès, Conseil de la coopération.
—Alfred Rouleau, Mouvement Desjardins.

COP 2020 — DROIT DE LA COOPÉRATION
Analyse des diverses lois fédérales et provinciales touchant les coopératives au Québec. Études comparative de diverses législations coopératives. Caractéristiques juridiques des coopératives. *3 crédits.*
Lundi, 19h00 à 22h00, du 13 septembre au 20 décembre.
Professeur: Claude Béland, avocat, Fédération des caisses d'économie.
Conférenciers: François Jobin, Georges Lebel, André Poupart, Pierre Sylvestre, avocats.
Pour plus de renseignements

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, Chemin Queen Mary, 6e étage
Tél.: 343-6090
343-6992 (après 17 heures)

hec

BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

CLASSES DU SOIR

PROGRAMME	**Spécialement adapté à ceux qui travaillent le jour, par sa pédagogie, par l'horaire et le calendrier de ses cours.**
CANDIDATS	**Les détenteurs d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). Toutes autres personnes possédant un dossier d'études jugé valable et une expérience de travail d'au moins quatre (4) ans.**
DURÉE	**Normalement de cinq (5) ans, mais elle peut varier selon la disponibilité de l'étudiant.**
DEMANDE D'ADMISSION AU PROGRAMME	**En personne jusqu'au 20 août 1976. On peut obtenir des informations en communiquant par téléphone à 343-4331.**
RENSEIGNEMENTS	**On peut obtenir l'annuaire en s'adressant au Secrétaire du programme de baccalauréat 5255, avenue Decelles, suite 2042 Montréal, Qué.**

hec
ECOLE des HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES de MONTRÉAL

l'économie

240,000 chômeurs au Québec

Nouvelle hausse du chômage en juillet

Au Canada, en juillet 1976, l'effectif ouvrier était de 10,834,000 travailleurs. De ce nombre, 775,000 étaient en chômage, soit 73,000 de plus que le mois précédent.

Au Québec, en juillet, l'effectif ouvrier était de 2,877,000 travailleurs. De ce nombre, 240,000 étaient en chômage, soit 12,000 de plus que le mois précédent.

Le taux de chômage est donc passé au Québec de 7.6 à 8.4 pour cent pour la période du mois de juillet. Ce qui veut dire que 84 travailleurs québécois, par tranche de 1,000, ont été incapables de se trouver un emploi.

OTTAWA (PC) — Le chômage s'est remis à augmenter, en juillet, après avoir diminué pendant trois mois, a annoncé, mardi, Statistique Canada.

Le nombre de sans-travail au pays est passé à 7.3 pour cent des effectifs disponibles, de 7.0 pour cent qu'il était en juin.

D'après un indice saisonnier, cela signifie qu'à chaque millier de Canadiens au travail ou à la recherche d'un emploi, 73 d'entre eux étaient incapables d'en trouver un.

Le taux de chômage a augmenté dans toutes les provinces, excepté la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, où il a baissé, et la Saskatchewan, où il est demeuré stationnaire.

La plus grande partie de l'accroissement est survenue dans le groupe des 15 à 24 ans. Pour les femmes de ce groupe, le taux est monté à 12.3 pour cent, soit 0.8 de un pour cent de plus que le mois précédent. Du côté masculin, il est passé à 13.2 pour cent, une hausse de 0.2 de un pour cent.

En juillet, le nombre de chômeurs était de 775,000, à comparer avec 709,000 l'an dernier. Selon un indice saisonnier, Statistique Canada l'a fixé à 751,000, soit 29,000 de plus qu'il y a un an.

Chez les femmes

La hausse a surtout touché les femmes — 10,000 chômeuses de plus chez les 15 à 24 ans et 11,000 de plus chez celles de plus de 25 ans. Pour les hommes, dans les mêmes catégories d'âge, les augmentations n'ont été que de 4,000.

En somme, la plus forte hausse a été ressentie à Terre-Neuve, où le taux a crû de 0.2, à 14.4 pour cent, le plus élevé au Canada. Le deuxième plus important pourcentage est celui de l'île du Prince-Edouard, où un accroissement de 0.7 l'a porté à 13.1 pour cent.

Il a crû de 0.6, à 8.4 pour cent au Québec, de 0.2, à 6.5 pour cent en Ontario, de 0.1, à 4.6 et de 0.1, à 3.9 au Manitoba et en Alberta respectivement. La province du pétrole jouit toutefois de la moins forte proportion de chômeurs au Canada.

En Nouvelle-Ecosse, on enregistre une diminution de 0.9, à 9.6 pour cent et une autre de 0.7, à 10.8 pour cent au Nouveau-Brunswick. Le deuxième plus faible taux au pays, celui de la Saskatchewan, demeurait à 4.5 pour cent.

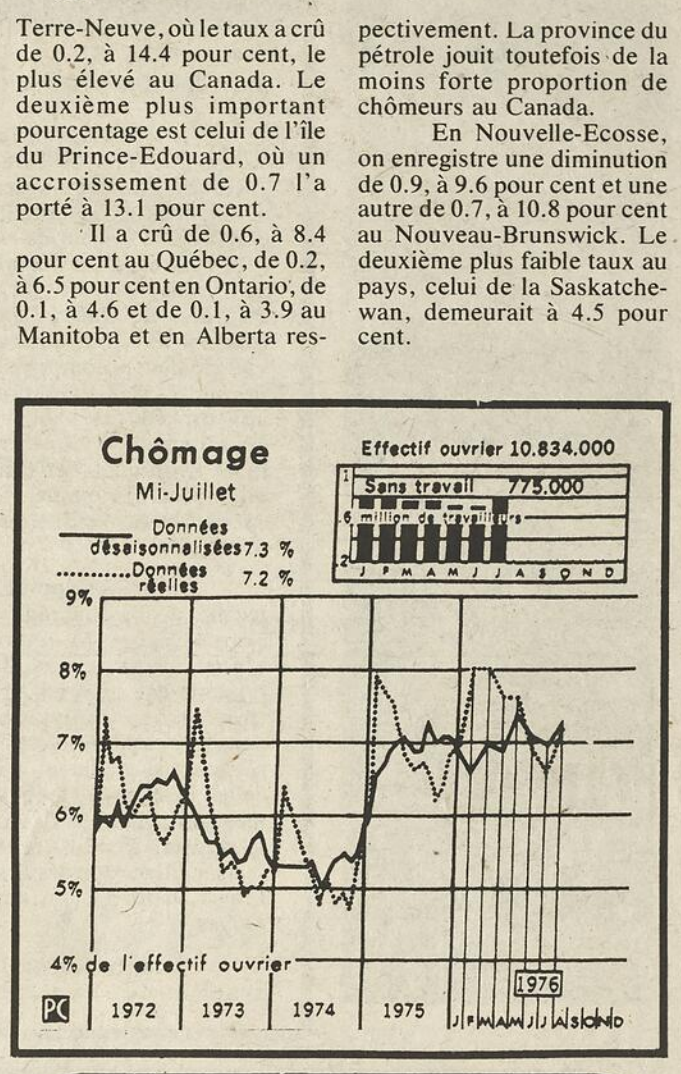

Loi anti-inflation

C'est pas un cadeau pour les travailleurs

—Joe Morris

Le président du Congrès du travail du Canada, M. Joe Morris a dénoncé hier le ministre du Travail John Munro qui avait prétendu la veille que les mesures anti-inflation avaient augmenté le revenu réel des travailleurs.

"Il semble que M. Munro ne se sert que des chiffres qui se prêtent à ses objectifs politiques, tout en ignorant tous les autres", a déclaré le président du CTC, qui regroupe 2,200,000 syndiqués.

"Les Canadiens devraient pouvoir s'attendre à une attitude bien différente, de la part de leur ministre du Travail", a affirmé M. Morris.

"Bien qu'il soit exact que les revenus industriels réels ont augmenté de 3.7 pour cent au cours de l'année, a déclaré M. Morris, le ministre du Travail a omis d'ajouter que les travailleurs en question n'avaient pas eu d'augmentation réelle entre les années 1972 et 1974, ni que, au dernier trimestre de l'année 1975, les revenus réels moyens des salariés canadiens, étaient de fait inférieurs à ceux qu'ils gagnaient pendant le quatrième trimestre de l'année 1972.

"De plus, M. Munro met le ralentissement récent de la hausse des prix à la consommation sur le compte du programme de contrôle des salaires et des prix, alors qu'il a été clairement établi que ce ralentissement est surtout attribuable à la baisse des prix de l'alimentation, qui ne tombent pas sous le coup du programme en question. "Le ministre du Travail aurait en outre soutenu que le Canada est l'un des rares pays où le salaire net aurait réellement augmenté. Ceci est complètement dénué de fondement. En effet, se basant sur des chiffres rendus publics par le Fonds monétaire international, il apparaît que les revenus réels dans la plupart des pays industrialisés, y compris la Grande-Bretagne, le Japon, l'Italie, la France et la Belgique, ont poursuivi leur hausse entre 1972 et 1975, et ceci malgré des taux d'inflation généralement plus rapides", a soutenu M. Morris.L'affirmation de M. Munro selon laquelle la part des salariés du revenu national n'aurait encore jamais été si élevée, a elle aussi été traitée de fausse par le président du CTC, qui a précisé:

"Tout ce que M. Munro avait eu besoin de faire est de consulter les chiffres de Statistique Canada, publiés par son propre gouvernement, pour s'apercevoir que la part totale des salaires et des suppléments, à l'exception des traitements militaires, était de 71.9 pour cent en 1975, donc une baisse par rapport aux 72.8 pour cent en 1971, alors que la part du revenu national revenant aux profits des sociétés (avant l'impôt sur le revenu) avait grimpé à 14.8 pour cent en 1975, des 12.3 pour cent qu'elle avait été en 1971".

9.00 a 9.00 "AU LOTUS NOIR" OUVERT LE DIMANCHE
FLEURISTE
91 ouest, boul. Crémazie, Montréal 381-1769
1600, boul. de la Concorde, Duvernay, Laval 669-3597

LUC ALARIE
AVOCAT
1044, rue Giffard
ST-BRUNO (514) 653-0492
DE MONTARVILLE 526-9662

Une carte d'affaires dans Le Jour est un service rendu au lecteur qui recherche la confiance et la compétence
Communiquer avec
LISETTE LAPOINTE MASSICOTTE
331-8961

PIERRE-OLIVIER BOUCHER
AVOCAT
Lanctot, Lapalme et Boucher
580 BOUL. Ste-Foy, Longueuil. 677-5235

"SEXSHOP"
NATIONAL SEXE BOUTIQUE
723 est, Mont-Royal 522-6969
4591A Papineau 521-0193
2127 Bleury 843-6928
3129 Masson 722-1775
MONTREAL

766-9792 Marcel Felton PROP
Spécialité: Coupe au Rasoir
Salon de Coiffure pour Hommes
le blaireau
254 WOODLAND coin WELLINGTON, VERDUN

MOBILIER QUEBEC Inc.
CETTE CARTE INTRODUCTION VOUS OFFRE
LA POSSIBILITE DE VISITER UNE SALLE DE MONTRE-ENTREPOT
MEUBLES EXCLUSIFS DE TOUS STYLES
Canadien, futuriste, colonial, moderne
Réfrigérateur, cuisinière, T.V., stéréo, matelas
service d'ébéniste, plan budgétaire.
5320, 13ième AVENUE, ROSEMONT, MONTREAL - 725-5217

rené paquette
avocat
4149 rue Amiens, Suite 203
Montréal-Nord, Qué., H1H 2G3 (514) 326-4471*

(514) 585-1936
TROPHÉES LE CARON
GROS ET DETAIL
499 Notre-Dame, St-Paul l'Ermite
BERNARD CARON, prop.

Hermès: une aide précieuse durant les Olympiques

OTTAWA (PC) — Le satellite expérimental Hermès, qui a coûté $60 millions au gouvernement fédéral, s'est révélé d'une aide précieuse durant les Jeux olympiques, mais les experts d'Ottawa estiment que son application sur un plan massif sera complexe et pourra prendre peut-être dix années à se matérialiser.

"Le jury est à étudier l'affaire", a déclaré lundi M. J.M. Bryan, du service fédéral des Communications, au cours d'une entrevue. Il voulait surtout parler de l'utilisation du satellite par Radio-Canada pour diffuser les événements équestres de Bromont, Québec, durant l'olympiade récente.

"Le satellite travaille magnifiquement et les performances initiales semblent excellentes", dit M. Bryan. Les programmes olympiques ont été lancés de Bromont à 22,300 milles dans l'espace, vers Hermès, considéré actuellement comme le plus puissant satellite au monde.

Avec 1,200 watts d'énergie électrique aspirée du Soleil, Hermès relaie ensuite les compétitions olympiques vers la Terre. Ces émissions étaient reçues par une antenne de sept pieds en forme de disque, sur le toit de Radio-Canada à Montréal, et par une antenne de 32 pouces au service des communications, à Ottawa, soit le même genre d'antenne qu'un jour les consommateurs trouveront aussi ordinaire que leurs appareils de réception de TV actuellement.

Mais ce jour impatiemment attendu par les centres éloignés ne viendra guère avant une dizaine d'années, selon M. John Chapman, sous-ministre adjoint chargé du programme spatial du gouvernement.

M. Chapman est d'avis que c'est probablement vers 1985 que l'on verra sans doute des antennes de petites proportions et relativement économiques accessibles à travers le Canada pour l'usage à la maison. Le satellite Hermès et ses semblables seront sans doute sortis de l'ère expérimentale, à cette époque, et prêts à faciliter la réception de programmes quotidiens de TV de l'espace, à la disposition des appareils disséminés partout à travers le pays.

M. Bryan et M. Chapman ont tous deux souligné qu'Hermès, un cube de six pieds stationné dans l'espace lointain, a été créé pour servir à des expériences. Mais il n'a jamais été destiné à participer à des opérations régulières, comme les trois satellites Anik qui appartiennent à Telesat, un consortium formé par le gouvernement et des services particuliers de télécommunications.

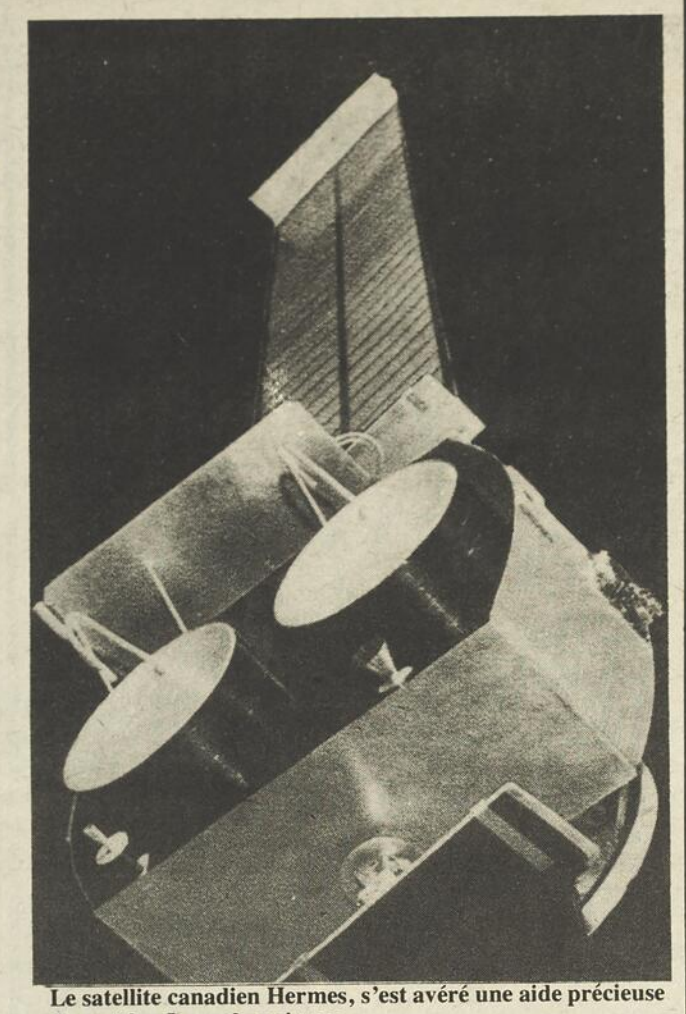

Le satellite canadien Hermes, s'est avéré une aide précieuse durant les Jeux olympiques.

(Téléphoto PC)

Arrêté, couteau en poche, près de chez Trudeau

(PC) — La police a fait savoir qu'elle avait arrêté hier, près de la résidence du premier ministre Trudeau, un homme porteur d'un poignard.

La police a inculpé Louis Dumas, 29 ans, de Saint-Georges-de-Beauce, pour port d'arme interdite et elle a recommandé qu'il soit soumis à un examen psychiatrique.

Toujours selon la police, l'individu a été arrêté vers 3 heures du matin. Il portait un poignard à cran d'arrêt, une arme prohibée aux termes du code pénal. Il a déclaré qu'il "cherchait un emploi".

L'arrestation est survenue après que la police ait été informée, vers 1h du matin, qu'un homme flânait près de la résidence du haut-commissaire britannique.

Vers une loterie interprovinciale dans les Maritimes

HALIFAX (PC) — Les ministres des quatre provinces atlantiques ont signé une déclaration d'intention, lundi, ouvrant la voie à la création d'une loterie interprovinciale dans la région.

Connu sous le nom de Loterie atlantique, le projet devrait permettre d'amasser des revenus annuels de $45 millions, à répartir entre les quatre provinces en fonction des billets vendus dans chacune d'elles.

Le ministre de la Croissance économique du Nouveau-Brunswick, M. Lawrence Garvie, a dit espérer que la loterie pourra fonctionner à partir du premier janvier prochain. La ville de Moncton, N.-B., a été choisie comme siège de la loterie.

C.E.G.E.P. AHUNTSIC

Session Automne 1976

Cours du soir à temps partiel

Admissions et inscriptions: du 16 août au 25 août 1976, de 9h.00 à 20h.30 du lundi au jeudi, de 9h.00 à 18h.00 le vendredi.

Début des cours: semaine du 6 septembre 1976

Électronique
Circuits à courant continu
Éléments de circuits
Circuits à courant alternatif
Élément d'électronique
Circuits logiques
Instrumentation d'analyse
Techniques des impulsions
Instruments de mesure
Techniques numériques
Télémesure
Machines rotatives
Principes de conception des systèmes d'éclairage

Français
Poésie
Poésie québécoise
Théâtre
Roman
Essai
Linguistique

Génie civil
Construction
Topographie
Topométrie
Milieu physique
Voirie
Béton de ciment
Dessin de structure d'acier
Mécanique des sols
Dessin de structure de béton
Équipements et méthodes

Géodésie
Topométrie
Photogrammétrie
Astronomie de position
Projection cartographique

Histoire et géographie
Géographie et tourisme
Histoire du Québec

Humanités
Histoire de l'art et esthétique
Langage et analyse filmiques

Informatique
Initiation à l'informatique
Initiation aux ordinateurs
Analyse organique
Langage Basic
Cobol

Langues
Allemand
Anglais

Mécanique du bâtiment
Chauffage
Réfrigération
Ventilation
Climatisation
Contrôle de climatisation
Plomberie

Philosophie
Initiation au projet philosophique
Visions du monde
Condition humaine
Conduite humaine

Sciences pures
Biologie
Chimie
Mathématiques
Physique

Sciences sociales
Anthropologie
Politique
Psychologie
Sociologie
Économie

Techniques administratives
Comptabilité
Structure de l'entreprise
Comptabilité analytique
Marketing
Science du comportement et gestion du personnel
Administration
Finance
Publicité
Personnel
Prix de revient
Production
Vente

Techniques auxiliaires de la justice
Droit
Procédures civiles
Officiers de justice
Pénologie
Criminologie
Droit criminel et procédures
Ressources communautaires et délinquance

Ces cours mènent à l'obtention d'un Diplôme d'Études Collégiales, un Certificat d'Études Collégiales ou à une Attestation d'Études Collégiales, selon le cas. Pour plus de renseignements vous adresser à:

Service de l'Éducation Permamente,
9155, rue St-Hubert, Montréal.
Tél.: 389-5921, postes 210-213.

Annuaire disponible sur demande.

Tricot-vacances

SPÉCIALITÉ:
LAINE DU QUÉBEC
LAINES CANADIENNES ET IMPORTÉES
FIL PHENTEX
CANEVAS À PETITS POINTS
SERVICE D'ENCADREMENT
ARTICLES DE MACRAMÉ

COURS DE TRICOT ET DE MACRAME

LAINE PAUL GRENIER ENRG.

2301 Est. rue Fleury
Montreal
Tel.: 388-9154

5600 Est. Boul. Henri-Bourassa
Montreal
Tel.: 325-4466

Des "médecins sentinelles" contre la grippe porcine

(PC-LE JOUR) — Dès le mois de septembre, un réseau de "médecins sentinelles" sera établi à travers le Québec pour déceler d'éventuels signes avants-coureurs d'une épidémie de grippe porcine.

Il s'agit d'un projet subventionné par la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), qui doit se terminer en mars 1977 et qui constitue une première étude de ce genre entreprise conjointement par la FMOQ et les milieux universitaires.

Le trait essentiel et distinctif du projet est la création d'un réseau de médecins omnipraticiens de toutes les régions de la province, qui à chaque semaine fourniront un rapport au centre de coordination situé dans les locaux de la FMOQ à Montréal. Les spécimens de sang et les prélèvements pour cultures seront ainsi recueillis par les "médecins sentinelles" qui sélectionneront ensuite des malades qui se présenteront pour un épisode grippal.

L'analyse des données sera effectuée sous la responsabilité des collaborateurs de l'université McGill qui seront en communication constante avec les responsables de la protection de la santé attachés à la division de l'épidémiologie et de la virologie des gouvernements du Québec et du Canada ainsi que du "centre for disease control" des Etats-Unis.

En Ontario

Un pistolet à inoculation pouvant administrer une dose en moins de quatre secondes servira, le mois prochain, en Ontario, à vacciner les citoyens contre la grippe porcine. C'est ce qu'a annoncé un dirigeant du ministère de la Santé.

Le sous-ministre adjoint pour les services communautaires, le Dr Boyd Suttie, a précisé, lors d'une conférence de presse, que l'Ontario s'était procuré 100 pistolets à inoculation afin de remplacer les aiguilles et seringues, dans l'accomplissement de ce programme de $9 millions

Théoriquement, le pistolet peut donner de 900 à 1,300 injections à l'heure. Cet équipement est destiné aux résidents de Toronto et des autres grands centres urbains.

Les $9 millions prévus serviront à l'acquisition des doses de vaccin et à leur administration dans toute la province.

Réunion

Quelque 135 responsables des soins de santé et représentants des 44 centres de santé ontariens ont rencontré des hauts fonctionnaires, lundi, pour mettre au point les détails du programme.

D'après le Dr Suttie, il faudra de 13 à 14 semaines pour vacciner les 4.5 millions de personnes couvertes par le programme.

C'est là le plus important projet du genre jamais entrepris en Ontario, a ajouté M. Suttie, et la première fois qu'une épidémie possible est identifiée et attendue.

Pendant les Jeux

Les athlètes affectés par la pollution de l'air?

OTTAWA (PC) — Le service fédéral de l'Environnement vient de faire connaître les limites de tolérance maximale dans le cas de cinq substances dans l'air, et les autorités estiment que ces normes ont été violées dans certaines villes.

Ces limites touchent l'anhydride sulfureux et certains types de poussières en suspens, comme les fibres d'amiante, l'oxyde de carbone, l'ozone et l'oxyde d'azote.

Dans le nouveau numéro de la Gazette du Canada, le service indique que les niveaux de tolérance maximale dénotent des concentrations de contaminants d'air qui exigent une réduction sans délai, afin d'éviter une détérioriation plus prononcée des conditions d'une qualité d'air qui met en danger le mode de vie prédominant ou éventuellement une qualité d'air qui constitue un risque substantiel à la santé publique.

Un officier du service de protection de l'environnement a déclaré, lundi, que les rapports obtenus le long du réseau national de surveillance de la pollution de l'air qui fonctionne à travers le pays grâce à la coopération des gouvernements provinciaux et du fédéral indiquent que ces limites ont été dépassées à divers degrés dans certains centres populeux.

Au cours d'une période de 18 mois commencée en janvier 1974, il y a eu 15 violations de normes, notamment d'oxyde de carbone, d'oxydants et de bioxyde d'azote.

Bien que certaines de ces lectures aient pu être causées par divers facteurs, depuis les accidents jusqu'aux conditions de la température, certains facteurs commencent à faire surface.

Par exemple, dans le secteur du Jardin botanique, à Montréal, près du stade olympique, les limites d'oxydants ont été violées à plusieurs reprises. Le dirigeant interrogé n'a pu dire si cela avait pu avoir des effets sur les Jeux olympiques, mais il a admis que les hauts niveaux d'oxydants ont déjà réduit des performances athlétiques, selon des études antérieures.

Ottawa aux fabricants

Les hochets devront être plus gros

OTTAWA (PC) — Le ministère fédéral des Affaires des consommateurs a averti les fabricants de jouets qu'ils allaient devoir augmenter les dimensions de leurs hochets, en vue d'éviter des accidents aux bébés. Deux sont morts l'an dernier.

Le Dr Vera Gellman, attaché au ministère au département des produits dangereux, a déclaré au cours d'un entretien, mardi, que les fabricants avaient été avisés par communiqué qu'une loi exigeant des mesures minimales pour les hochets, entrerait bientôt en vigueur.

La loi modifiée limiterait les dimensions de toute pièce d'un hochet à une largeur de 50 mm, afin d'éviter que l'enfant ne l'engouffre dans sa bouche. Toute partie du jouet qui s'adapte à la bouche ne peut avoir plus de 30 mm.

"Un hochet ne devrait pas pouvoir passer dans la bouche. Si c'est pourtant le cas, ce n'est rien, pourvu qu'il n'y pénètre pas de plus de 30 mm", dit le Dr Gellman.

La loi autoriserait le ministère des Affaires des consommateurs à confisquer les jouets des fabricants, si leurs dimensions ne sont pas observées.

Bernard Lang, nouveau maire de Côte-St-Luc

(PC) — M. Bernard Lang, un ingénieur de 52 ans, a été élu, lundi, maire de Côte-Saint-Luc, en banlieue de Montréal. Il succède à M. Samuel Moscovitch, décédé en mai.

M. Lang était conseiller municipal depuis 13 ans. Il a remporté l'élection par 2,481 voix contre 1,944 sur son unique et implacable adversaire, M. Horace Friedman, un avocat de 64 ans.

M. Friedman était entré dans la course à la mairie après que M. Lang ne soit pas parvenu à obtenir l'approbation unanime du conseil pour être nommé à la fonction de maire.

Dans le discours qu'il a prononcé après avoir appris sa victoire, M. Lang a promis qu'il poursuivrait la lutte contre ce qu'il a appelé les inégalités de la Communauté urbaine de Montréal, qui groupe quelque 30 municipalités de la région.

Il a demandé une réduction de 30 pour cent de la taxe sur la propriété ainsi que des subventions gouvernementales pour combler la différence.

Tél.: 382-2080

BRISSON, GUERIN, GRENIER
LALONDE & ASSOCIES
Comptables agréés

10,800, rue Lajeunesse, Montréal

Serge Ménard
Avocat

500, Place d Armes, suite 1980
Montréal 126, tél 288-4241

Tél. 322-3461

Richard Bilodeau B.A.A., C.A.
COMPTABLE AGREE

Montréal-Nord

AVOCAT

PIERRE BERNIER

210 est, rue Ste-Catherine
Montreal

878-3421
Rés. 669-3097

ROUYN, QUÉBEC (819) 762-2602

LES FERAILLEURS DU NORD
ACIER D'ARMATURE

DÉPOSITAIRE DES PISCINES FIBRO

246, ave Fortin Suite 62

Robert Chartier, propriétaire.

Guy Charron
Contracteur Général
Rénovations de tout genre

Spécialités: Sous-sol
Cuisines
Salles de bain

627-2429 LAVAL

Bernard Landry
Avocat

1117 ouest, rue Sainte-Catherine
Montréal 849-5311

Denis Rocheleau
- PHARMACIEN -

PLACE RIEL BOUL. MONT-BLEU, HULL, QUÉBEC
BUR: 776-3151 RÉS: 777-7536

Spécialité: Habits sur mesures 273-2523
Location d'habit de gala et de marié

La Boutique Le Patrimoine INC.
MERCERIE TAILLEUR

6990, ST-HUBERT
MONTRÉAL

GILLES MAILLÉ
PROP.

Décès du célèbre Pacifique Plante

(PC) — Celui qui a mené une lutte acharnée et sans merci au vice commercialisé et à la corruption à Montréal, durant les années '40 et '50, l'avocat Pacifique Plante, est décédé, tôt lundi matin, à Jocetopec, en banlieue de Guadalajara, au Mexique. Il était âgé de 69 ans et vivait retiré dans ce pays depuis 1958.

Dans le coma depuis une semaine, Pax Plante a succombé à une embolie cérébrale. Il y a deux mois seulement, il subissait son examen médical annuel à Dallas, au Texas.

Entre 1950 et 1954, en compagnie d'un autre avocat, Jean Drapeau, Me Plante plaidait la cause des requérants de l'enquête sur le vice commercialisé.

Auparavant, le 8 mai 1948, le comité exécutif de la ville de Montréal avait congédié Me Plante de la police municipale, où il était responsable de la moralité, de l'administration de la cour municipale et de l'émission des permis de police, fonctions qu'il occupait depuis 1945.

Après un an et demi de préparation, Pacifique Plante reprit la bataille contre les maisons de jeu et de prostitution en publiant, entre novembre 1949 et février 1950, dans les pages du quotidien Le Devoir, une série de 72 articles dénonçant en détail la collaboration des autorités civiles et policières avec les exploitants du vice.

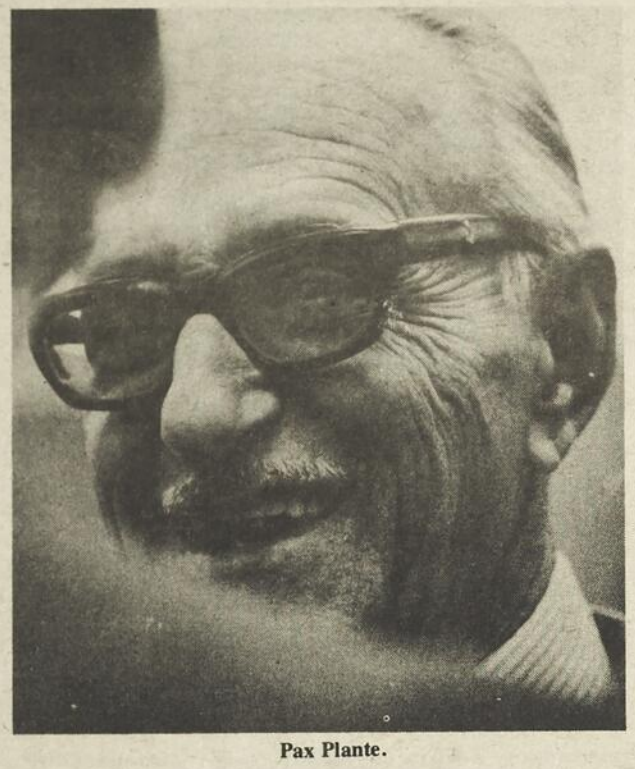

Pax Plante.

En veilleuse

Ses articles s'inspiraient d'un rapport qu'il avait préparé à l'intention du comité exécutif de la métropole mais qui fut mis en veilleuse. "A qui donc pouvais-je m'en remettre, si ce n'est à l'opinion publique?".

"Le rapport que j'avais préparé n'a jamais connu l'impression, au mépris d'une recommandation unanime du conseil de ville, au mépris de tous ceux, y compris le maire Camilien Houde, qui en demandaient la publication... Maintenant la situation est claire".

Les châteaux en... Angleterre des nouveaux riches arabes

(PC) — On les appelle désormais les grandes demeures arabes d'Angleterre, parce qu'un grand nombre des belles vieilles résidences autrefois occupées par les familles anglaises titrées sont passées aux mains d'Arabes fortunés.

Dans leur amour pour le mode de vie britannique, plus de 40 Arabes ont acheté de magnifiques propriétés dans le sud de l'Angleterre, au cours des deux dernières années. Et un si grand nombre d'entre eux sont à la recherche de maisons à Londres et dans le sud, cet été, que les agents immobiliers prévoient que plus de la moitié des maisons à vendre, dans la catégorie de luxe, iront à des acheteurs du Moyen-Orient.

Un agent a déclaré: "Les Arabes dépensent plus de $200,000 par jour chez nous; ils achètent des maisons à Londres et dans les comtés du sud. Ils achètent des propriétés de plus de $80,000, et beaucoup paient comptant".

Parmi les acheteurs, il y a des sheiks enrichis par le pétrole, mais il y a aussi des avocats, des professeurs, des directeurs de banque et des comptables. Ils disent que le mode de vie britannique est tellement supérieur qu'ils ne voudraient pas vivre ailleurs.

"Si j'étais malade ou si j'avais besoin d'un traitement de quelque sorte que ce soit, je voudrais que ce soit en Grande-Bretagne, déclare M. Al-Tajir, dont la fortune personnelle de deux milliards de livres en fait l'homme le plus riche au monde. Mes enfants vont à l'école en Grande-Bretagne, parce que c'est là qu'ils peuvent recevoir le meilleur enseignement au monde".

Un château

M. Al-Tajir a acheté le fabuleux château de Mereworth, dans le Kent, au coût de $1,100,000. Il est également propriétaire d'un domaine à la campagne, dans le Buckinghamshire, de deux maisons de ville à Londres et d'une maison de banlieue près de son terrain de golf favori à Kingston Hill, dans le Surrey.

L'émir du Koweït, le sheik Sabah al-Salem al-Sabah, a acheté une demeure comptant sept chambres à coucher sur un terrain de 900 âcres, dans la campagne du Buckinghamshire, pour la somme de 2.3 millions de dollars. Comment les Britanniques réagissent-ils à cette invasion? Plusieurs en sont mécontents, mais ceux qui travaillent pour les Arabes les aiment bien.

UNIVERSITE DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

CERTIFICAT DE CRIMINOLOGIE

NOUVEAU PROGRAMME à l'intention des personnes aux prises — par leur travail — avec les problèmes de la délinquance et de la criminalité: éducateurs, juristes, travailleurs sociaux, animateurs, agents de prévention de la criminalité ou de réhabilitation des délinquants, etc.

OBJECTIFS DU PROGRAMME:

1. assurer une information de qualité sur la criminalité et ses causes ainsi que sur les mécanismes mis en place pour lutter contre elle, (prévention, thérapies, institutions carcérales, etc.);
2. aider à situer dans la vision plus large d'une société en mutation l'évolution de la criminalité et des pratiques adoptées pour la prévenir ou la contrer;
3. favoriser les apprentissages théoriques et pratiques utiles à la lutte contre la criminalité et surtout à la réhabilitation et à la réinsertion sociale des délinquants ou des criminels.

- Ce programme est un certificat de 30 crédits.
- Joint à deux autres certificats, il conduit à un baccalauréat de 1er cycle.

TRIMESTRE D'AUTOMNE 1976

- Début des cours:septembre 1976
- Admission: août 1976

Pour plus de renseignements

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary
Tél.: 343-6090
343-6992 (après 17 heures)

emplois divers

On requiert actuellement dans différents secteurs
les services de personnel spécialisé.
Vous aimeriez apprendre un métier ou vous perfectionner
dans un domaine que vous connaissez.

formation gratuite

Coiffeur
Calorifugeur
Cuisinier d'établissement
Électricien de construction (système d'alarme)
Mécanicien de chantier
Tuyauteur (Plombier)

Pour savoir si vous êtes admissible ou obtenir des informations, téléphonez le plus tôt possible à:

725-5221

Commission de formation professionnelle de la main-d'oeuvre du Montréal métropolitain
Commissions scolaires et Cégeps de la région
Centres de main-d'oeuvre du Canada

monde

Spinola rentre au Portugal

L'ex-président Antonio de Spinola a regagné, hier, le Portugal qu'il avait fui au lendemain du coup d'Etat avorté de mars 1975. L'ex-général est arrivé à Lisbonne en provenance de New York à bord d'un vol régulier. Un important dispositif de sécurité avait été mis en place autour de l'aéroport. L'ex-général escorté d'un officier s'est engouffré dans une voiture et a gagné Lisbonne. Il est toujours sous le coup d'un mandat d'arrêt. Il est en effet accusé d'avoir été à l'origine du complot des officiers conservateurs.

LISBONNE (AFP, Reuter) — Auteur du best seller "Le Portugal et son avenir" paru en février 1974, ouvrage dénonçant la politique coloniale de Marcelo Caetano et préconisant la décolonisation dans le cadre d'une grande communauté lusitanienne euro-afro-brésilienne, l'ex-général Antonio de Spinola avait été choisi au lendemain du 25 avril 1974 pour présider la junte de salut national. Il devenait du même coup premier président de la République du Portugal post-salazariste.

Officier formé à la vieille école de la tradition militaire, portant monocle, le général de Spinola devait très vite s'insurger contre le mouvement populaire qui s'était engouffré dans le vide institutionnel provoqué par le coup d'Etat. Le déclenchement d'une féroce lutte des classes, la mainmise progressiste de l'extrême-gauche civile et militaire et des communistes sur les institutions du pouvoir, l'accélération donnée à un processus de décolonisation qui ruinait ses espoirs de réaliser son projet de communauté lusitanienne, devaient très rapidement conduire le général de Spinola à se placer du côté de la légalité classique contre les tenants de la légalité révolutionnaire. Le conflit devait aboutir en juillet 1974 à la chute du premier gouvernement provisoire dirigé par l'avocat libéral Adelino da Palma Carlos, qui réclamait des pouvoirs accrus et préconisait une élection présidentielle anticipée et un référendum constitutionnel qui auraient légitimé la présidence du général Spinola.

La crise devait durer une semaine. Sous la pression de la gauche civile et militaire, le général Spinola était amené contre son gré à charger le général Vasco Goncalvess de former le gouvernement, alors qu'il avait pressenti le lieutenant colonel Mario Firmino Miguel, actuel ministre de la Défense du gouvernement Soares.

Le conflit s'aggravait. Après la décolonisation totale de la Guinée-Bissau et du Mozambique, le général Spinola se réservait la décolonisation de l'Angola qui devrait se faire selon un processus progressif et démocratique (référendum). Parallèlement, l'extrême-gauche occupait la rue, multipliait les conflits sociaux, tandis qu'un regroupement s'opérait quasi clandestinement à droite. Le conflit devait aboutir aux événements du 28 septembre. Le général au monocle avait fait appel à la majorité silencieuse. Celle-ci convoquait une manifestation pour le dimanche 28 septembre devant le palais présidentiel de Belem, mais de leur côté la gauche communiste et l'extrême-gauche appuyées par le COPCON du général Otelo Saraiva de Carvalhi mobilisaient des masses populaires, prenaient le contrôle de la rue et dressaient les barrages aux entrées de la capitale. Dans le palais de Belem, le général Spinola réclamait les pleins pouvoirs et menaçait de proclamer l'état de siège se heurtant au refus des membres du conseil d'Etat. Dans une réaction désespérée il tentait vainement de provoquer une action militaire de l'OTAN au Portugal.

Selon divers témoignages, le général Spinola "lâché" face à ses adversaires par le général Costa Gomes, fut trahi en partie par son manque d'esprit de décision. Il était amené à démissionner le 29 septembre, laissant le fauteuil présidentiel au général Costa Gomes, chef d'état-major général des forces armées.

(téléphoto:AP)

Fusillade à Belfast: 3 morts

BELFAST (d'après l'AFP et Reuter) — Trois personnes, dont deux enfants, ont trouvé la mort hier au cours d'une fusillade dans un quartier catholique de Belfast. Selon la police, l'incident serait survenu lors d'un échange de coups de feu entre une patrouille de l'armée britannique et des inconnus circulant en voiture. Par ailleurs, l'arrestation lundi, de Mme Maire Drumm, la "pasionaria" de l'aile provisoire de l'armée républicaine irlandaise (IRA) a provoqué de violents incidents la nuit dernière dans la capitale de l'Ulster. Mme Drumm, qui est vice-présidente du Sinn Fein (l'aile politique des provisoires de l'IRA) avait affirmé dimanche que Belfast serait détruite "pierre par pierre" si Londres ne mettait pas fin au statut spécial des personnes soupçonnées d'actes de terrorisme et emprisonnées sans procès. Sur la photo: deux membres de l'IRA attendant, lundi, les troupes britanniques.

L'Amérique latine est "redécouverte" par les hommes d'affaires US

NEW YORK (AFP) — Les milieux d'affaires américains manifestent depuis peu un nouvel intérêt à l'égard de l'Amérique latine, dont le récent "virage à droite" politique noté par les observateurs s'accompagne dans plusieurs pays d'une révision de leur stratégie économique.

Le magazine *Business Week* vient notamment de faire écho à ce regain d'intérêt: "De bonnes nouvelles en provenance d'Amérique latine, qui ouvre à nouveau ses portes aux investissements étrangers", notait l'influent hebdomadaire dans son avant dernier numéro. De fait, échaudées ces dernières années par la vague de nationalisations qui a traversé l'Amérique du Sud, les entreprises américaines n'ont pas manqué de noter le retour à un plus grand pragmatisme économique qui s'est manifesté où se manifeste actuellement dans plusieurs pays de cette région (Chili, Argentine, Pérou notamment).

Les spécialistes américains estiment que cette évolution traduit la faillite d'un certain radicalisme et le nouveau réalisme des pays latino-américains, qui se rendent compte qu'ils ont besoin plus que jamais de la technologie et des capitaux étrangers pour développer leurs ressources naturelles et leur infrastructure industrielle. Les pressions plus ou moins discrètes exercées par les banquiers américains sur certains pays déjà lourdement endettés (comme le Pérou) ont également pu influencer la "pensée" économique de leurs dirigeants. De leur côté les hommes d'affaires américains sont également devenus un peu plus réalistes en ce qui concerne le contrôle par les pays d'Amérique latine de leurs richesses naturelles et des investissements effectués sur leur territoire. En ce sens la plupart d'entre-eux acceptent maintenant le principe d'association avec des investisseurs locaux ou les gouvernements imposé par presque tous les pays de cette région.

En cela ils souscrivent volontiers à une déclaration de M. José Lopez Portillo, le prochain président du Mexique, qui, interrogé par *Business Week* sur cette question, répondit: "Les investissements étrangers sont nécessaires et bienvenus. Mais nous voulons des partenaires, pas des patrons (bosses)".

bref monde

Crise gréco-turque: tension à Chypre

NICOSIE, (AFP) — Une vive tension règne depuis lundi soir à Chypre à la suite de l'aggravation des relations entre la Grèce et la Turquie causée par la crise de la mer Egée. Selon des sources bien informées à Nicosie, les forces armées turques dans la zone-nord de Chypre ont été mises en état d'alerte depuis dimanche soir et elles ont renforcé leurs positions sur la ligne de cessez-le-feu qui divise la zone turque de la zone grecque.

Espagne: amnistie dans le "domaine syndical"

MADRID (AFP) — Le bénéfice de l'amnistie politique, accordée le 30 juillet dernier par le roi Juan Carlos, est étendu au "domaine syndical" a annoncé hier matin une note publiée au "bulletin officiel" de l'état espagnol émanant du responsable du comité exécutif syndical. L'extension de la mesure d'amnistie aux militants ouvriers était l'une des "lacunes" relevées par l'ensemble de l'opposition de gauche à la suite de la récente décision royale.

"Belle" a fait un mort

NEW YORK (AFP) — L'ouragan Belle s'est abattu, dans la nuit de lundi à mardi, sur l'île de Long Island, à proximité de la ville de New York, faisant un mort et des millions de dollars de dégâts. Il a ensuite perdu de sa violence et n'était plus qu'une "tempête tropicale" lorsqu'il a passé la côte du Connecticut.

Enfants-esclaves

GENEVE (AP) — Selon le secrétaire de l'Association britannique contre l'esclavage, de jeunes enfants indiens sont vendus pour l'équivalent de 2 dollars au Paraguay afin de servir d'esclaves.

Devant une sous-commission spéciale de l'ONU le colonel Patrick Montgomery a affirmé que son association a également obtenu la preuve que l'esclavage est toujours pratiqué sur le continent américain, en particulier au Paraguay, en Honduras et au Guatemala.

Par contre, il a pratiquement disparu de deux régions du monde où il florissait traditionnellement dans le passé: le Sahel et la péninsule arabique.

monde

Raid rhodésien contre un camp de guérilla au Mozambique: plus de trois cents morts

Les troupes rhodésiennes ont lancé dimanche, en signe de représailles, une attaque contre une base de guérilléros à l'intérieur du Mozambique. Résultat: plus de trois cents morts. Ce raid (la plus importante opération rhodésienne à l'extérieur du pays) marque un nouveau pas dans l'escalade qui se développe depuis le début de l'année au pays d'Ian Smith. L'état de guerre n'existe pas officiellement entre la Rhodésie et le Mozambique, bien que le président Samora Machel ait fermé la frontière de son pays le 3 mars dernier en demandant aux Mozambicains de se considérer comme étant en état de guerre.

SALISBURY (Reuter, AFP) — Un raid rhodésien contre un camp de guérilla au Mozambique, dimanche dernier, s'est soldé par la mort de plus de 300 maquisards nationalistes, 30 soldats mozambicains et une dizaine de civils qui appuyaient les "terroristes", a annoncé le gouvernement de Salisbury. Cette attaque s'est déroulée au terme d'une poursuite "conforme à la pratique internationale admise", précise le gouvernement rhodésien.

Le raid a été effectué en manière de représailles contre "une agression gratuite" à laquelle avaient participé des forces mozambicaines, ajoute le gouvernement rhodésien.

Les troupes rhodésiennes n'ont subi que de légères blessures, affirme-t-on à Salisbury. De source informée, on déclare que le gouvernement rhodésien reconnaît tacitement par sa déclaration que le raid avait été lancé en représailles contre l'attaque au mortier qui a fait quatre morts, dimanche même, dans les rangs des soldats blancs d'un camp militaire rhodésien.

Avant l'annonce du bilan du raid rhodésien, le gouvernement de Salisbury avait déclaré que "des opérations de poursuite des maquisards avaient débouché sur l'attaque d'un quartier général et camp de guérilla du Mozambique à partir duquel avaient été lancées des attaques contre la Rhodésie".

L'annonce du bilan du raid précise que les Rhodésiens ont détruit un "barrage routier", vraisemblablement un poste frontière, et un pont. Mais elle ne dit pas si l'aviation rhodésienne a été mise à contribution.

Vent de guerre entre le Honduras et le Salvador

par Carlos Mora Herman
de la Prensa latina

Un vent de guerre a de nouveau recommencé de souffler sur la frontière de 141 kilomètres qui sépare le Honduras et le Salvador.

Ce risque de conflit a eu un précédent sanglant avec la "guerre du football" en juillet 1969, avec un bilan de trois mille morts, plus de six mille blessés et des pertes matérielles d'un montant de 50 millions de dollars pour les deux pays. A la fin du mois de juillet dernier, de sérieux incidents ont eu lieu sur la frontière entre les deux pays. Le gouvernement du Honduras a dénoncé que des troupes du Salvador ont attaqué cinq postes frontaliers et ont utilisé, pour la première fois en Amérique centrale, des mortiers de 81 et 120 millimètres. Le danger que représentent ces incidents — ils pourraient signifier un prélude à une nouvelle guerre — a mobilisé les ministres des Affaires étrangères de Costa Rica, du Nicaragua et du Guatemala, qui se sont réunis séparément avec les présidents Arturo Armando Molina, du Salvador et Juan Alverto Melgar, du Honduras, pour leur demander le retrait de leurs troupes à une distance de trois kilomètres de chaque côté de la frontière, conformément au pacte de San José, signé en juin 1970.

Des mesures urgentes ont été prises, l'Organisation des Etats-américains est intervenue et 28 observateurs ont été envoyés sur les points critiques de la frontière.

Quelques antécédents de cette situation sont nécessaires pour mieux comprendre ce risque de conflit:

El Salvador est le pays le plus petit de l'Amérique centrale, avec 21,390 kilomètres carrés et trois millions trois cents mille habitants. Sa densité est de 162 habitants au kilomètre carré.

Le Honduras, lui, s'étend sur 112,090 kilomètres carrés et compte deux millions et demi d'habitants, avec une densité de 22 habitants au kilomètre carré.

Historiquement, à partir de la crise économique de 1929, les Salvadoriens — pour des raisons économiques et du fait de la répression régnant dans leur pays — ont commencé à émigrer vers le Honduras, émigration qui a atteint le chiffre de 300,000 personnes. Les causes de cette émigration sont déterminées par l'exploitation du peuple salvadorien, la non-exploitation des ressources naturelles et la distribution inégale, auxquelles s'ajoute le pillage de la part des entreprises étrangères, en particulier américaines. Au Salvador, 4.10 pour cent des propriétaires possèdent 67.28 pour cent des terres.

La "guerre du football" de 1969, qui a été appelée ainsi car elle a été précédée d'incidents survenus au cours de deux matches de football opposant les sélections des deux pays, n'a été en réalité qu'un conflit provoqué par de puissants intérêts économiques étrangers qui ont encouragé les appétits expansionnistes du gouvernement du Salvador. L'affrontement militaire ne bénéficiait à aucun des deux peuples. Salvadoriens et Honduriens avaient lutté, coude à coude, au cours du siècle dernier, sous le commandement du héros Francisco Morazan, pour l'unité centraméricaine.

Le centre du problème, en 1969 tout comme aujourd'hui, est la nouvelle structuration économique et sociale qu'entraînera la création de la communauté économique et sociale d'Amérique centrale **(CESCA),** dont le but fondamental est d'établir des garanties douanières aux entreprises étrangères, en particulier américaines. La communauté n'a pas pu être ratifiée par les gouvernements de la région du fait de la situation existante entre le Honduras et le Salvador depuis 1969. Ce fait explique pourquoi le problème est de nouveau agité, pourquoi apparaissent, pour la première fois, des mortiers de 61 et 120 millimètres, pourquoi on stimule les attitudes belliqueuses du Salvador et l'on pose des obstacles à un arrangement pacifique du problème.

Le Liban explosé

Tall el-Zaatar de nouveau assiégé

BEYROUTH (Reuter) — Les forces de droite ont déclenché une importante offensive contre le camp palestinien de Tall el-Zaatar qu'elles assiègent depuis sept semaines. Selon l'agence palestinienne *Wafa,* un premier assaut, mardi matin, a été repoussé après cinq heures de combats et les assaillants ont perdu 150 hommes, un char et cinq véhicules militaires. Selon les représentants de la droite, le camp devrait tomber mercredi mais il est impossible d'établir dans quelle mesure ces prédictions traduisent la réalité sur le terrain.

Des témoins rapportent avoir vu des hommes armés parcourir des quartiers déserts du camp sous le feu des Palestiniens. Selon ces mêmes témoins, le poste de commandement des forces de droite, qui surplombe le camp, a lui-même été pilonné par la gauche. Plusieurs de ses habitants, des vieillards, des femmes et des enfants pour la plupart, ont quitté le camp ces deux derniers jours mais, de source informée, on juge exagérés les chiffres avancés par la droite selon laquelle 2,700 personnes se seraient constituées prisonnières.

La guerre civile qui fait rage au Liban depuis 16 mois s'est cristallisée autour de ce camp et l'ironie veut que, si celui-ci tombe, les efforts de paix seront peut-être plus fructueux.

A court terme, Palestiniens et gauche libanaise durciront peut-être leur attitude mais si les habitants de Tall el-Zaatar sont bien traités et autorisés à gagner Beyrouth-ouest contrôlé par la gauche alors, estiment les observateurs, un climat plus favorable à des négociations de paix aura ainsi été créé.

ÉDUCATION AUX ADULTES

cours du soir

AUTOMNE 76

106 cours offerts

ADMINISTRATION	24 cours
INFORMATIQUE	9 cours
SECRÉTARIAT	13 cours
SCIENCES	19 cours
SCIENCES HUMAINES	30 cours
ARTS ET LETTRES	13 cours
LANGUES	12 cours

Pour obtenir **l'offre de cours** détaillée, téléphonez à Mireille Boitel ou Laurence Gablain à 376-6310

MAIS AUSSI . . .

Profitez du **Centre de Références et d'Informations.** A votre service pour de l'aide pédagogique, Suzanne Payette et Gilles Lavoie vous aideront à trouver réponses à vos questions.

PÉRIODE D'INSCRIPTION: du 9 au 25 août
DÉBUT DES COURS: 13 septembre

Éducation aux Adultes,
CEGEP Rosemont,
6400 - 16e Avenue,
Rosemont, Montréal, P.Q.
376-6310

Le CEGEP, ça vous appartient aussi . . .

Mgr Marcel Lefebvre

Mgr Lefebvre, ou la survie de l'Eglise d'autrefois

par Jean-Marc Mendal
de l'Agence France-Presse

''Suspens a divinis'', menacé d'excommunication, Mgr Marcel Lefebvre, fondateur du Séminaire traditionnaliste d'Econe, incarne parfaitement, dans toute sa personne, l'Église d'autrefois dont il veut, contre vents et marées, assurer la survie.

Ce septuagénaire — il est né en 1905 à Tourcoing — est tenace et obstiné. Mais il garde en toute circonstance un abord affable. Ceux qu'il reçoit dans les parloirs de son séminaire voient arriver un prélat souriant, toujours vêtu d'une stricte soutane noire éclairée seulement par la croix pectorale d'or et d'émail. A son doigt, le traditionnel anneau d'améthyste. Le visage rose sous des cheveux blancs, il parle d'une voix douce et s'étonne parfois du rôle qu'il joue maintenant.

Prêtre avant tout, profondément attaché aux vieilles disciplines romaines, il souffre visiblement d'être en rupture avec le Saint Siège. ''Mais, dit-il, je veux mourir dans la foi catholique, pas dans la foi de l'Église conciliaire qui n'est plus catholique''. Il a affirmé à chaque occasion sa fidélité au pape, mais ajoute aussitôt: ''Je ne peux pas le suivre quand il agit contre la tradition de l'Église de toujours''.

Car c'est de cela qu'il s'agit: Mgr Lefebvre ne peut admettre que l'Église d'aujourd'hui ne soit plus celle qu'il a connu. D'un ton désolé, il déplore ''les prêtres, et même les évêques, en civil'', les séminaristes ''vivant dans des appartements et recevant des jeunes filles''.

Ce dernier point l'inquiète particulièrement, car son souci premier est le maintien du ''sacerdoce catholique''. ''Les séminaristes n'apprennent même plus le latin'', regrette-t-il. Et il enchaîne aussitôt: ''L'Église d'aujourd'hui ne suscite plus de vocations. Moi, je reste fidèle à la tradition, et les vocations affluent''.

Solidement armé sur le plan théologique — encore qu'il évite de faire montre de sa science — Mgr Lefebvre ne dissimule pas une tournure d'esprit juridique, voire procédurière. Pour ceux qui l'interrogent, il relève, les uns après les autres, les manquements au droit canon commis dans la procédure engagée contre lui et contre son séminaire. ''J'ai été condamné sans être jugé. C'est la preuve qu'ils ne sont pas assurés de leur position. Si je peux présenter une défense sérieuse, appuyé sur mon dossier, ils n'arriveront pas à s'en sortir'', confie-t-il.

Bien qu'il se défende toujours d'être réactionnaire ou rétrograde, il ne dissimule pas ses options politiques, mettant en cause la franc-maconnerie qui a poussé Rome à ''tuer tous les états catholiques'', c'est-à-dire à renoncer à la volonté de faire du catholicisme une religion d'État. Il s'en prend aux ''soi-disant libertés conquises par la révolution française'' et soutient que le document sur la liberté religieuse adopté au concile Vatican II est la source de tous les maux de l'Église. Le fondateur d'Econe refuse également l'oecuménisme: ''L'Église, dit-il, est en train de devenir protestante, alors que ce sont les protestants qui doivent devenir catholiques''.

Tout cela, Mgr Lefebvre l'affirme sans se départir un instant de sa douceur, de son affabilité et de son sourire. Cet intégriste n'a pas le visage glacé d'un inquisiteur.

Pour ceux qui le rencontrent, son désintéressement ne fait pas de doute. Il n'a pas d'ambition, pas de doctrine personnelle. Il n'a visiblement d'autre but, comme le déclare une brochure éditée à Econe, que de ''proclamer et proposer la vérité catholique intégrale telle que l'Église n'a cessé de l'enseigner à travers les siècles, surtout par ses saints''.

Persistera-t-il dans son attitude? Se soumettra-t-il finalement à la discipline qu'il prône, mais qu'il conteste? Il conserve en tout cas l'espoir que Rome finira par l'autoriser, dans son ''pluralisme'' qu'il dénonce pourtant, à faire une ''expérience traditionaliste''. ''A ce moment-là, dit-il, on verra bien où vont les fidèles. S'ils viennent à moi, ce sera la preuve de la valeur de ce que nous faisons. Sinon, cela mourra de sa belle mort''.

Il garde aussi l'espoir que le pape acceptera de le recevoir et d'entendre ses explications. Mais, dit-il, ''Il ne suffit pas de nous ouvrir les bras, il faut aussi nous ouvrir les portes''.

POUR LES VACANCES!

LE CHANDAIL SOMBRE VILAIN
UN CHANDAIL DE QUALITÉ. 100% COTON LAVABLE. DURABLE. UNE SÉRIGRAPHIE IMPECCABLE EN 4 COULEURS PÉTANTES C'EST IMPRIMÉ AU QUÉBEC!

ENVOYEZ MOI DONC _____ CHANDAIL(S)
LES PRIX ÉTANT RÉPARTIS AINSI:
ENFANT: $4.99 + .50 (POSTE, ETC) = $5.49
ADULTE. $4.99 + .40 (TAXE. 8%)
+ .50 (POSTE, ETC.) = $5.89
JE COCHE ICI LA TAILLE DÉSIRÉE
ENFANT P ☐ M ☐ G ☐
ADULTE P ☐ M ☐ G ☐
JE FAIS MON CHÈQUE OU MANDAT À L'ORDRE DE: JULIEN. T. OURAGAN ET ASSOCIÉS
ET J'ENVOIE LE TOUT AUX BONS SOINS DE LE JOUR, 387 LEBEAU, VILLE ST LAURENT
MON NOM _____
ADRESSE _____
NB· JUSQU'À 3 SEMAINES DE LIVRAISON, HÉ, OUI!

SOS

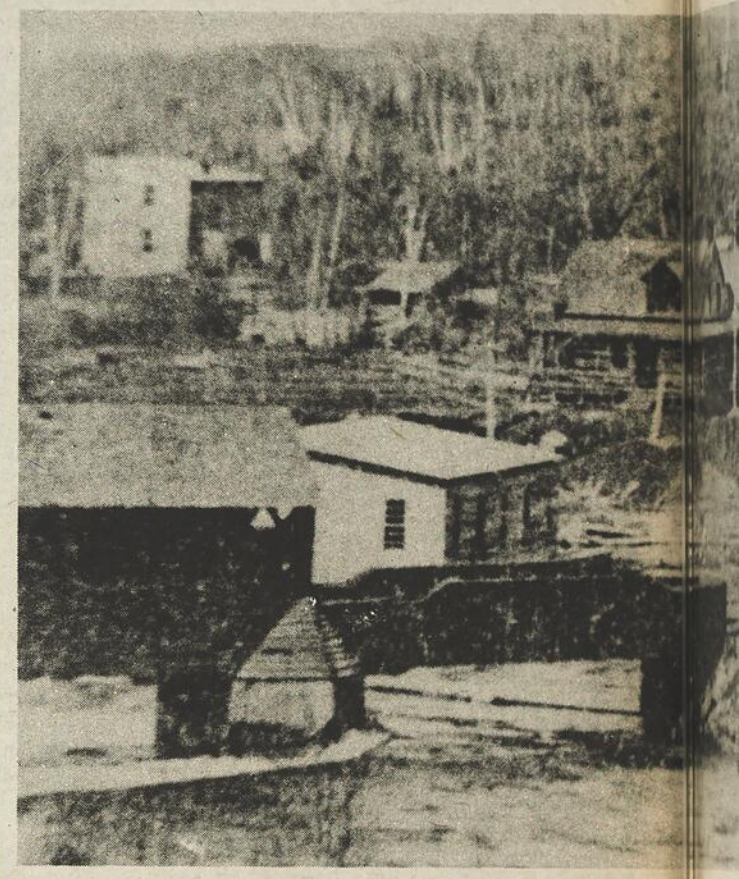

On aperçoit ici la maison Alix autour de laquelle s'organise le [illegible], à la fin

La Maison Alix est aujourd'hui bien entretenue mais la proximit[illegible] ministère des Affaires culturelles à procéder à son classement e[illegible]

La maison Solime Alix à Mont-Laurier

Une histoire encore jeune qui a conservé son premier témoin

par Alain Duhamel

"Bien qu'encore jeune, en regard de ces vieilles paroisses du Saint-Laurent et du Richelieu, la région de Mont-Laurier s'éveille peu à peu à la conservation de son patrimoine" nous dit M. Luc Coursol, de la Société historique de la région de Mont-Laurier.

Le Québec étant encore un pays fort jeune, la notion d'ancienneté de son patrimoine doit parfois céder le pas à d'autres considérations, particulièrement lorsqu'il s'agit de conserver des bâtiments dans des régions colonisées au siècle dernier, voire au début du XXe siècle comme c'est le cas en Abitibi.

Depuis un peu plus d'un an, un groupe de citoyens de Mont-Laurier a mis sur pied une société historique dans le but de faire connaître l'histoire de la région et d'éveiller les consciences à la conservation du patrimoine.

En si peu de temps, la Société historique a réalisé un inventaire des principaux bâtiments de la ville comprenant une quinzaine d'immeubles et de constructions.

Parmi ceux-ci, on doit noter la maison de Solime Alix, premier colon à s'établir au lieu dit le **rapide de L'Orignal,** sur la rivière **La Lièvre.** La légende veut qu'à cet endroit un orignal affolé ait effectué un bond prodigieux de plus de 100 pieds.

C'est sur cet emplacement, fréquenté à la fin du siècle dernier par des bûcherons, des draveurs, des trappeurs et des Indiens, que se situe aujourd'hui la ville de Mont-Laurier, ainsi nommée en l'honneur de Sir Wilfrid Laurier, premier Canadien français à devenir premier ministre du pays.

M. Luc Coursol regrette cependant que les efforts du ministère des Affaires culturelles pour conserver notre patrimoine, n'aient pas encore suffisamment porté sur la période de colonisation des **Cantons du Nord.**

"Ici comme ailleurs, nous écrit-il, il est grand temps que l'on songe à la préservation: les vieilles maisons en pièces sur pièces équarries à la grande hache, typiques des Pays d'en haut, disparaissent rapidement le long des rivières Rouge, La Lièvre et Gatineau".

La maison Solime Alix

M. Luc Coursol nous indique cependant que Mont-Laurier a conservé jusqu'à ce jour le premier témoin de son histoire. Voici ce qu'il en dit:

Il existe encore aujourd'hui l'une de ces vieilles maisons qui garde tout son cachet d'autrefois; il s'agit de la **maison Solime Alix** sise magnifiquement tout près du rapide de l'Orignal, au coeur de la ville actuelle de Mont-Laurier.

En plus de sa beauté architecturale: assemblage en "pièces sur pièces" à "queue d'aronde" et toiture en bardeau de cèdre, typiques de l'époque et de la région, la maison Alix constitue un monument historique de première importance pour toute la région. La maison est située sur la rue "du Portage", à l'endroit même où les Amérindiens, trappeurs et chasseurs, et les bûcherons de l'Outaouais devaient portager pour éviter les eaux tumultueuses du rapide de l'Orignal.

"La maison fut construite par Solime Alix, premier colon installé définitivement au rapide de l'Orignal en 1885. L'habitation de Alix a toujours constitué une halte importante sur la rivière La Lièvre. Elle servit à titre de magasin-général et de gîte pour les nouveaux colons. Elle fut également utilisée à titre de chapelle et de bureau de poste pour les cantons des alentours. Elle constitua longtemps le plus important lieu de rassemblements sociaux, religieux ou politiques dans la région. A ce titre, la maison abrita le célèbre curé Labelle, l'archevêque Thomas Duhamel et le premier ministre québécois Félix-Gabriel Marchand".

"Après Solime Alix, le second propriétaire de ladite maison fut Jean-Baptiste Reid qui, dès 1911, harnachait le rapide de l'Orignal afin de mettre sur pied une première usine d'électricité. Ce pouvoir électrique, situé tout près de la maison fut longtemps promoteur du développement industriel du village tout en profitant à toute la population locale".

"Aujourd'hui, ladite maison est bien entretenue, les propriétaires ayant conscience de sa valeur historique et architecturale. Toutefois, la proximité d'une importante artère de circulation devrait inciter le ministère des Affaires culturelles à procéder à la préservation de la maison et de tout son environnement".

En effet, la rue du Portage subit un accroissement important de la circulation automobile. Le projet d'agrandissement du petit pont, réclamé depuis plusieurs années par divers groupes de personnes, pourrait compromettre, si l'on vient à le réaliser, le site de la maison Solime Alix.

La ville de Mont-Laurier, selon notre correspondant n'a pas élaboré un règlement de zonage et un plan directeur de développement tenant compte de son patrimoine.

Il est manifeste que cette maison et son site constituent une pièce importante du patrimoine local et régional. La Société historique songe à entreprendre des démarches pour son classement à l'automne.

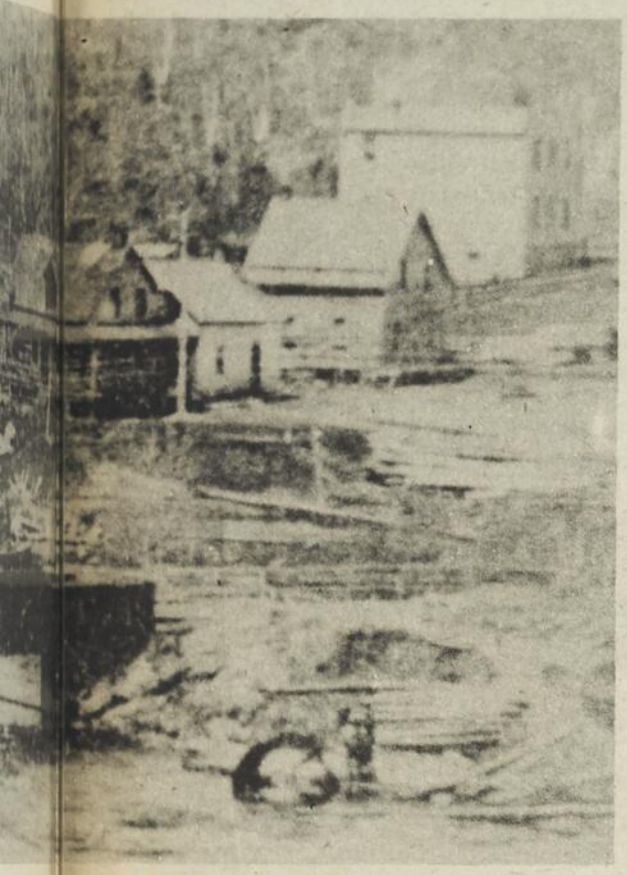

...ge, à la fin du siècle dernier.

...une importante artère de circulation devrait inciter le ...a préservation.

Photos: Société historique de la région de Mont-Laurier

La Maison Solime Alix est magnifiquement située sur un promontoire près du Rapide-de-l'Orignal au coeur de la ville actuelle de Mont-Laurier.

éditorial

par Evelyn Dumas

M. Choquette et la langue

Avant de reparler de questions linguistiques, M. Jérôme Choquette ferait mieux à l'avenir de tourner sa langue sept fois dans sa bouche, ou peut-être devrait-il simplement, désormais, donner sa langue au chat.

Il n'y a pas tout à fait un an, M. Choquette laissait son poste de ministre de l'Éducation et quittait le Parti libéral en proclamant que ses principes lui rendaient inacceptable la loi 22. A ce moment-là il maintenait que la règle au Québec devait être l'école française pour tous, et l'exception aurait été l'école anglaise pour les enfants dont la langue maternelle est l'anglais.

Si la prise de position de l'ex-ministre libéral a suscité des sympathies pour le courage qu'elle paraissait révéler, elle ne lui a pas donné pour autant de vastes appuis politiques. Ceux qui s'opposent à la politique linguistique du Parti libéral se retrouvent essentiellement dans deux camps: du côté du Parti québécois, ou du côté de ceux d'entre les anglophones qui voient dans la loi 22 un dangereux exercice d'unilinguisme français. Ni les uns ni les autres n'ont eu le réflexe de porter M. Choquette à leur coeur.

Les nationalistes, s'ils se réjouissaient de la déconfiture même provisoire que subissait le parti de M. Bourassa du fait de la démission de M. Choquette, n'en oubliaient pas le rôle joué par l'ex-ministre de la Justice dans les événements d'octobre 1970; aussi le démissionnaire n'a-t-il créé que des vaguelettes d'intérêt de ce côté.

Quant aux ultras anglophones, s'ils pouvaient eux aussi se réjouir du coup porté à une politique libérale qui leur paraît inacceptable, ils n'étaient aucunement enclins à appuyer quelqu'un dont la politique linguistique prévoyait pour le français un rôle encore plus dominant que ce que prévoit la politique libérale.

Depuis septembre 1975, M. Choquette n'a guère parlé des questions linguistiques, tout occupé qu'il était à tenter de créer une "troisième force". Mais d'écueils en déboires il a dû se rendre compte de l'impossibilité qu'il y a, à ce moment de l'histoire politique du Québec, d'offrir un programme qui ménage la chèvre et le chou, et de gommer certains des aspects majeurs du débat qui se poursuit ici.

M. Choquette a dû finalement percevoir que s'il voulait faire des progrès dans les secteurs de l'électorat où son style politique avait quelques chances de succès — conservateurs, anglophones désabusés des libéraux — il lui fallait à tout prix redéfinir les contours de ses positions quant à la langue. Il a choisi de le faire au moyen d'une volte-face si étonnante qu'on se demandait d'abord, en lisant les comptes rendus de presse, s'il n'avait pas été mal cité. Mais quatre jours se sont écoulés et l'ex-ministre n'a fait aucune mise au point. On peut donc présumer maintenant qu'il est en effet favorable, désormais, au libre choix de la langue d'enseignement.

Cette nouvelle attitude de M. Choquette ne peut être considérée comme une position de principe. Même le plus inconstant des politiciens ne change pas de principes à ce rythme; de stratégie ou de tactique, peut-être; mais de principes, non. M. Choquette, par sa volte-face, n'a fait qu'accréditer les rumeurs selon lesquelles sa principale caractéristique comme homme politique est d'être imprévisible. Ce n'est pas un trait attachant chez le chef d'un parti.

Du reste les commentaires dans la presse anglaise de Montréal montrent que M. Choquette ne s'est guère attiré de sympathies par sa conversion subite à la liberté de choix de la langue d'enseignement.

Si l'on veut être gentil, on parle de la naïveté ou de la candeur du chef du Parti national populaire. Mais naiveté et candeur sont des fautes chez un homme de son âge et de son expérience politique. Après tant d'années, si M. Choquette n'a pas encore appris à mieux lire l'opinion ni à mesurer plus justement les rapports de forces, il a intérêt à retourner à une vie privée.

Les données actuelles de la politique québécoise sont telles qu'il n'y a, en fait, de place que pour les deux grandes formations nationales, les libéraux et le Parti québécois. Il en sera ainsi tant que le problème central de l'avenir de l'Etat québécois n'aura pas trouvé une résolution. Certes, bien des gens à gauche et à droite sont insatisfaits par l'un ou l'autre aspect des programmes et de la pratique des deux protagonistes. Mais ces insatisfaits sont divisés, et ne pourront pas dans l'immédiat créer autre chose que des groupuscules. Groupuscules pour qui les sympathies seront fondées bien davantage sur le rejet de l'un ou l'autre des deux Grands — ou des deux à la fois — que sur un projet bien articulé pour une solution de rechange.

M. Choquette a peut-être cru aux possibilités de l'action individuelle d'un homme politique. Petit à petit, ses illusions lui sont arrachées en même temps que sa crédibilité.

vous avez la parole

Au compte-gouttes

Le C.R.T.C. vient d'accepter la demande de trois nouveaux postes de radio en langue française pour la grande région métropolitaine. Il est à souhaiter que le C.R.T.C. ne revienne pas sur sa décision comme M. Trudeau avec sa politique de bilinguisme qui devient de l'unilinguisme dans les airs.

La radio francophone comptera donc 2 ½ postes de plus. Je dis 2 ½, car le C.R.T.C. vient d'enlever à C.H.O.M. l'autorisation de diffuser en français. La station bilingue devient par le fait même une station unilingue anglaise.

Le nombre de stations de radio de langue anglaise est déjà trop élevé par rapport au petit nombre de la minorité anglaise. Si le C.R.T.C. peut forcer C.H.O.M. à diffuser en anglais seulement, elle peut donc forcer C.J.A.D. à diffuser en français seulement et ainsi améliorer le partage entre stations de langue française et de langue anglaise, à Montréal.

Mais, je parie ma chemise et mon pantalon que les commissaires du C.R.T.C. ont peur, peur des Anglais. Vraiment, quand il s'agit de rendre justice aux Québécois francophones, c'est toujours fait au compte-gouttes. Moi, je dis que la justice au compte-gouttes, ce n'est pas de la justice. Vous le savez messieurs les commissaires qu'il y a en trop de stations de langue anglaise à Mont réal. Alors, qu'attendez-vous pour en ôter?

Votre devoir est de corriger l'injustice. Que cette injustice soit historique, politique et linguistique, c'est une injustice injustifiable. Alors corrigez la. Et le 3è poste de télévision en langue française? C'est pour quand? Mon Dieu que c'est long quand c'est pour les francophones.

Jules Lebeau
Montréal

Enfin démasqués

Réjouissons-nous. La bêtise de Mr. Livingston, de la CATCA et de la CALPA aura enfin réussi à démasquer la même bêtise, que nous connaissons, nous, depuis si longtemps, de la Confédération, les libéraux et de M. Trudeau. Dans le cas de ce dernier (ce Premier...), étant donné sa connaissance de la situation, est aussi démasquée son hypocrisie: A Mari usque ad Mare!

Cette bêtise, de plus, démasque la naiveté galaxique des Joyal, De Bané et Cie. Belle représentation...

Comme individu, je me réjouis et ne me sens aucunement humilié; cela me prendrait plus que des Livingtson, Trudeau, Bourassa, Joyal, etc. pour ça. En tant que citoyen canadien (par la force des choses, hélas!; et pour pas longtemps encore, j'espère), je me sens terriblement humilié par la bêtise et la naïveté de ces gens-là. Mais je me réjouis quand même. Les Anglais ont toujours préféré tuer à humilier; ils ont donc "perdu la carte" et fait le faux pas que j'attends depuis deux cents ans. Mon humiliation, je n'en parle qu'en "petits comités": quand je prêche l'Indépendance! Je préfère laisser s'épanouir leur bêtise plutôt que de tenter de la neutraliser en montrant mon humiliation. C'est plus "rentable"...

Pierre Thibaudeau
Montréal

Flâner est un crime

Le samedi 17 juillet à la station de métro Pie IX; vers 13 hrs 45 nous étions trois assis à jaser. Au bout de quinze minutes, trois policiers en civil s'avancèrent vers nous d'une manière que l'on pourrait qualifier de stratégique. Il se sont identifiés, nous ont demandé nos papiers, puis ensuite fouillé sommairement en nous demandant la raison de notre présence en cette station. Tout en nous fouillant on nous a interrogé quant à la présence d'affiches repliées sises à nos côtés, - là, je tiens à bien me faire comprendre, ces affiches étaient de par leur position absolument impossibles à lire tout comme un livre fermé. Ils ont ouvert le "livre" et tout de suite après nous ont dit de les suivre sans nous fournir de raison.

Au poste de la station Pie IX, on nous a fouillé de nouveau (les mains sur le mur), mis en cellule, interrogé et catéchisé. Au bout d'une heure on nous relâcha avec la promesse de notre part de se présenter en cour le 16 août à 10 hrs pour répondre à une accusation de flânage.

Qu'entendons-nous par flânage? Etre assis quinze minutes à l'ombre dans une station de métro à, qui sait, attendre l'autobus, un ami ou même se reposer quelques instants. Si nous flânions, pourquoi ne pas nous avoir invités à sortir, c'est la moindre des choses d'avertir.

Jusqu'où va se rendre la fièvre olympique lorsqu'on en est rendu à arrêter n'importe qui par mesure de sécurité, et qu'en plus on trouve un prétexte pour lui fournir un acte d'accusation?

Dans un pays où l'on prône la liberté de parole, la liberté de réunion et d'association et, la liberté de presse (Déclaration canadienne des Droits art. 1 d,e,f), Montréal semble être un Etat à part entière sous le régime Drapeau (Corridart, loi antimanifestation, etc.) où l'Etat policier pèse régulièrement sur la population.

Pierre Element
Benoît Leblanc
Brossard

vous avez la parole

Les films empoisonneurs

Nous vivons à une époque troublante où tout est permis sans le moindre souci de la portée de nos actes, et il faudrait être aveugle comme une taupe pour ne pas reconnaître l'étendue des dégâts causés par le relâchement massif de la société d'aujourd'hui, par l'abandon des principes supérieurs et immuables ainsi que des valeurs ancestrales que l'on rencontre chez des peuples civilisés.

L'influence néfaste de la publicité mensongère, l'INDIFFERENCE devant nos responsabilités, l'exploitation cynique de la faiblesse humaine, tous ces facteurs pour ainsi dire contribuent largement à maintenir le désordre, à alimenter si vous voulez ce malaise qui règne dans bon nombre de foyers. Ainsi, malgré les pressions exercées par des gens réfléchis, conscients de la gravité de la situation actuelle, pour rappeler à la raison les autorités responsables de la sécurité morale des individus, des films à caractère licencieux qui portent atteinte à la dignité humaine et qui nous font voir au surplus l'amour sous de fausses représentations, des films, dis-je, ''empoisonneurs'' nous sont encore représentés à la télévision et ce, sans scrupules, sans aucun respect pour la personne humaine, nos enfants en particulier. Avant de poursuivre, je me permets d'attirer ici l'attention du ''gars des vues'' et du ''gars des revues'' sur la phrase célèbre: ''MALHEUR A CELUI PAR QUI LE SCANDALE ARRIVE''.

Dernièrement, le 2 août dans la soirée, un film intitulé ''l'Amour Physique'' était présenté au canal 2 de Radio-Canada. Les ''M'Amour'' primaient sur l'Amour. Du début à la fin du programme, c'était somme toute la recherche constante d'une satisfaction passagère. Ce n'est certes pas en injectant un venin aussi mortel qu'on parviendra à guérir les plaies sociales... Face à de tels spectacles aussi abjects, seuls, les téléspectateurs consciencieux sont habilités à contraindre les responsables des réseaux de télédiffusion à présenter des films plus décents.

Guy A. Remingtond
Val Limoges
Cte Labelle P.Q.

Bilinguisme timbré

Le 1er juin dernier, à l'occasion du centenaire de fondation du Collège militaire royal de Kingston (Ontario), deux (2) timbres furent émis par le ministère des postes d'Ottawa.

Et, oh surprise, on en est revenu au ''bilinguisme'' anglais, dans ce ministère.

En effet, la seule mention sur ces deux timbres est celle-ci: Royal Military College — 1876-1976.

Bravo Monsieur P.E.T....vous demeurez le parfait ''pilote'' du bilinguisme.

Claude Bronsard
Montréal

SVP aimez-nous

Cher Dwight Stones,
Californie, USA.

Je vous en prie, aimez-moi, aimez-nous, cher Américain! Vous avez déclaré: ''je n'aime pas les Canadiens français''... et ajoutiez: ''parce qu'ils ont gâché tous les Jeux olympiques.'' Bon. Alors, aimez-moi Stones, car imaginez-vous que, moi, je n'ai rien, mais absolument rien à voir dans la moindre parcelle d'organisation des Jeux de Drapeau. Et, figurez-vous Dwight qu'il y a des centaines de milliers de Canadiens français qui sont comme moi, totalement étrangers aux faits et gestes des promoteurs de l'olympisme à Montréal. Tout ce qu'on sait mon cher Dwight c'est que le ''show'' va nous coûter les yeux de la tête en taxes et impôts... jusqu'en l'an 2000.

Aussi cher Stones, je vous en prie, aimez-nous. Qui de nos jours peut se passer de l'amour des Américains? Surtout endettés?

Claude Jasmin
écrivain québécois

P.S. Je ne vous en veux pas, ni à tous les Américains pour le Vietnam et le reste...

vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Écrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. À la machine à écrire de préférence. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages). Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379.
Les manuscrits ne seront pas rendus.

La peine de mort existe toujours

Même si une majorité de députés fédéraux, se sont officiellement prononcés contre ce qu'il est convenu d'appeler la peine de mort, je prétends qu'elle existe toujours mais sous une autre forme.

En effet oser prétendre remplacer ladite peine de mort par une peine de 25 ans de détention, c'est exactement substituer à une mort rapide et violente, une mort certaine, lente et longuement douloureuse puisqu'une détention d'un quart de siècle dans les prisons telles qu'elles existent présentement c'est procéder directement à l'assassinat progressif d'un être humain. La plupart des détenus devraient être dans des centres de réhabilitations avec soins multidisciplinaires permanents plutôt que dans des prisons... Ce que j'écris dans ces lignes aujourd'hui, des juges, des administrateurs de prisons, des policiers et même des gardiens de prison pourraient l'attester et en sont conscients mais ne peuvent l'affirmer pour une foule de raisons de toutes natures allant du simple intérêt personnel jusqu'aux raisons les plus hautement politiques...

On ne règlera aucun problème dans notre société malade tant qu'on aura un aussi profond mépris de la personne que de priver un être humain de tout contact normal avec le monde pendant vingt-cinq ans. L'incarcération n'est pas de la réhabilitation!

Certes la société; comme on a coutume de le dire, doit se protéger contre les criminels, mais ce n'est certainement pas en enfermant des gens durant 25 ans, qu'on va les rendre plus doux et plus enclins à respecter ce monde dont on les aura exclus durant si longtemps.

La captivité même pour trois jours seulement est contre nature tellement l'homme est fait pour agir librement...

L'emprisonnement n'apporte peut-être qu'un seul bienfait, la réflexion mais la réflexion trop longue peut devenir une obsession qui peut prendre de très curieuses formes dont celles de la vengeance préméditée, de la frustration chronique ou un profond dégoût de la vie menant parfois jusqu'au suicide.

On n'a pas supprimé la peine de mort, on l'a tout simplement changée de forme et c'est malheureux.

La loi du talion est à déconseiller dans toute civilisation digne de ce nom et quelle que soit la forme qu'elle puisse prendre, il faudrait lui préférer la loi de Décalogue ''tu ne tueras point''. Or qu'y a-t-il de plus navrant d'entendre parfois certains juges (pas tous) à l'heure de leur copieux repas, entre deux séances d'un colloque sur la délinquance, déclarer derrière la fumée de leur cigare que les peines ne sont pas encore assez sévères, que la pendaison devrait être rétablie et élargie ou affirmer avec fierté qu'ils ont collé une sentence de 25 ans à un récidiviste... Je n'affirmerais pas ces choses si je ne les avais pas déjà moi-même, entendues, un jour, lors d'un certain colloque réunissant des juges des officiers de police et des gens de prisons.

La captivité est contre nature, la détention durant vingt-cinq ans est un crime contre la personne, c'est pourquoi j'affirme que la peine de mort n'a pas été abolie et qu'elle existe toujours.

G. Milot
Laval

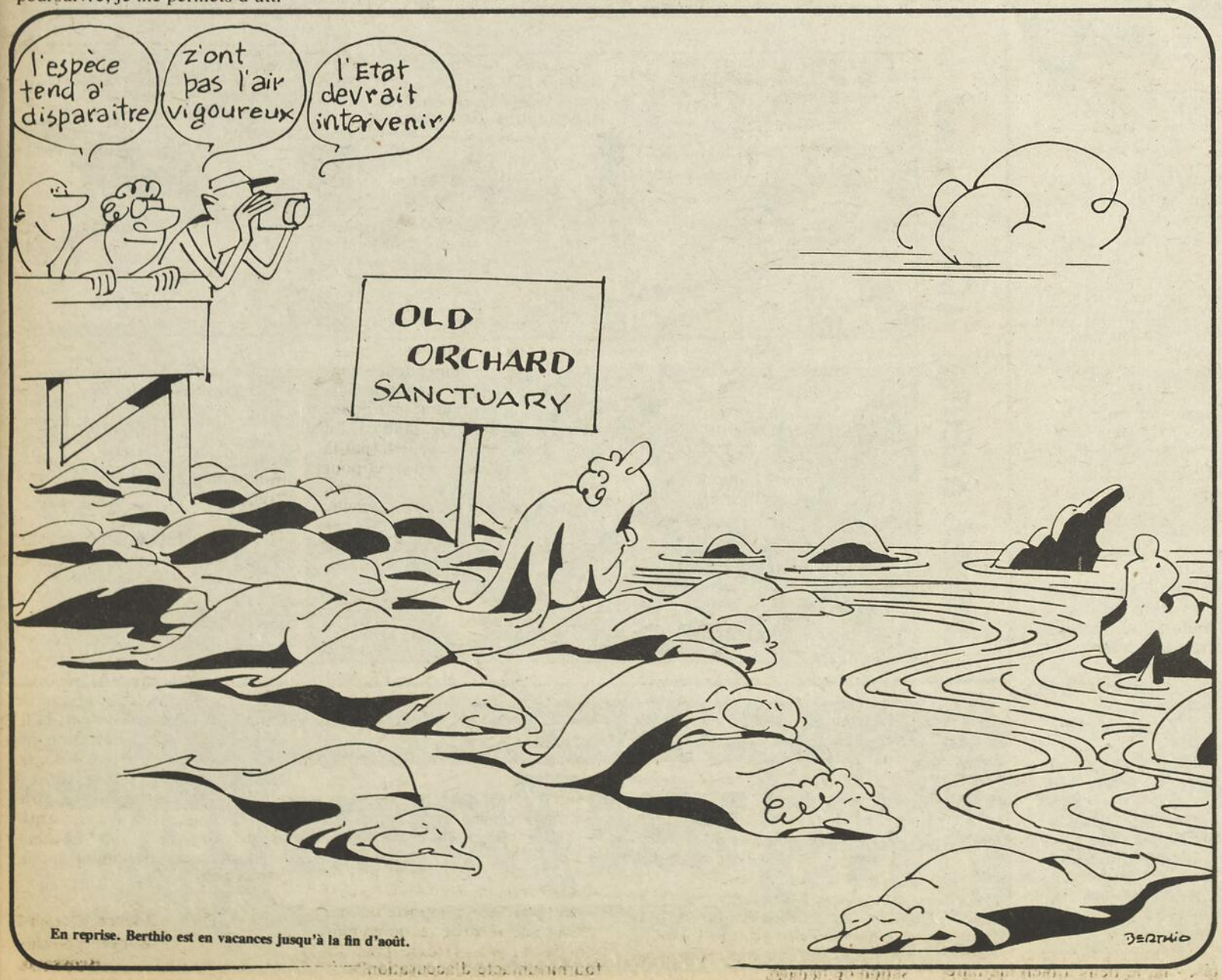

En reprise. Berthio est en vacances jusqu'à la fin d'août.

Le ballon du jour

de Serge Langevin

Le président tombe pour la troisième fois

Un mot vous échappe...
le petit Robert
le rattrape.

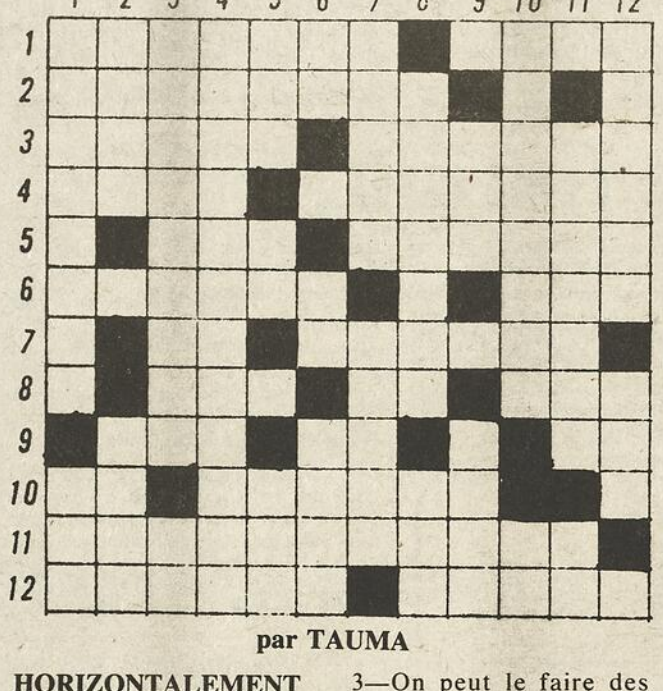

par TAUMA

HORIZONTALEMENT

1—Gris, poivre et sel ou blancs - Exprime le dédain.
2—Autre nom de l'anaconda (pl.).
3—Harassé de fatigue - Si percé, c'est une attraction.
4—Convenable - Porcs mâles.
5—Arbres verts, en hiver - Nos parents en mettaient dans de la mélasse et nous en faisaient prendre au printemps.
6—Épargne excessive sur de petites choses - Peut être sévère ou souriant.
7—Symbole du scandium - Personne froide.
8—Dédaignée par l'ivrogne - Unit - Touffu.
9—Peut être ménager - Permet d'écrire ce qu'on a oublié - Symbole de l'étain.
10—Interjection - Serfs de l'État, à Sparte.
11—Avec adresse.
12—Petite dose - Ange dont les liturgies orientales font souvent mention.

VERTICALEMENT

1—Il ne faut pas se la faire sauter - Personnage vaniteux.
2—Accueillir par des cris de dérision - Secours, assistance.
3—On peut le faire des coups ou de l'argent - D'un verbe gai.
4—Examen fait en justice d'un acte sous seing privé.
5—Ancienne monnaie d'argent - Symbole de l'étain - Sur lequel on s'étend.
6—Ancienne note - Accompagne le docteur - Ami, camarade.
7—Vin très estimé d'Espagne - Fait son testament.
8—Système en vertu duquel un homme remplace l'épouse morte par la soeur cadette de celle-ci - Troublé.
9—Brutal - Tenter avec hardiesse.
10—Désormais au rancart - Conjonction négative.
11—Osselets de l'oreille moyenne - Outil de dessinateur.
12—Passer la herse - Sans inégalités.

Solution du dernier numéro:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	A	I	E	■	C	H	A	N	S	O	N
2	A	I	L	■	C	H	I	C	■	O	■	O
3	G	G	■	P	L	I	E	R	A	I	■	U
4	A	U	S	S	I	E	R	E	S	■	L	I
5	T	■	E	■	E	N	T	■	V	A	L	■
6	E	C	R	I	N	■	T	E	E	■	■	L
7	L	I	M	I	T	E	R	■	P	E	S	E
8	L	■	O	I	E	■	O	P	A	L	E	S
9	E	O	N	■	L	U	P	A	N	A	R	■
10	■	U	N	I	E	S	■	I	O	N	I	E
11	L	I	E	R	■	E	C	R	U	■	E	T
12	I	A	R	R	E	Y	E	R	S	I	B	L	E

le sombre vilain

L'homme du nord

JAUNES D'ŒUFS

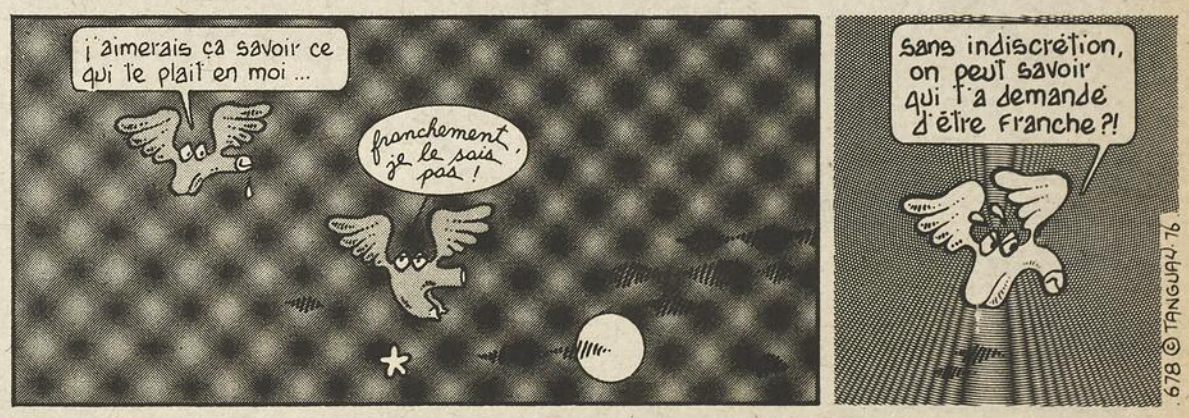

Le seul horaire Québécois
C'EST PLUS QU'UN HORAIRE TÉLÉ!
TÉLÉ 7 JOURS
EN VENTE PARTOUT
appartenant à des Québécois

ce que j'en pense...

par Laurent Laplante

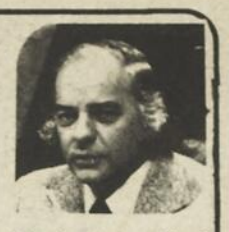

Encore Bell

Tu joues avec le feu! C'est ce qu'on a le goût de dire aux dirigeants de Bell Canada qui reviennent à la charge avec une huitième demande d'augmentation en six ans. Que les actionnaires de Bell Canada veuillent extraire de la poule aux oeufs d'or tout ce qu'ils sont capables d'en extraire, on le comprend, mais même le capitaliste le plus vorace ressent à l'occasion le besoin de modérer son appétit, ne serait-ce que pour garder sa poule en vie.

Bell Canada ne connaît ni ces scrupules ni ces prudences. Elle a toujours obtenu, ou presque, les hausses souhaitées, et rien ne l'incite donc à se satisfaire d'un tribut moins lourd. On pourrait même dire que Bell Canada augmente la fréquence et le volume des ponctions. Devant une telle attitude, on hésite entre deux interprétations. Ou bien Bell Canada se sent assez certaine de son emprise sur les commissaires appelés à juger ses demandes, ou bien Bell Canada redoute un changement radical dans ses relations avec l'Etat et elle prélève d'urgence tout ce qu'elle peut encore tirer librement du marché. Dans les deux, Bell Canada court un risque considérable: elle donne même à ceux qui n'y songeaient guère le goût d'évaluer sérieusement ce qu'il en coûterait de nationaliser un service public devenu trop gourmand.

Le bon début

Déjà, le bon docteur Goldbloom nous a fait savoir qu'il était impérieux de compléter le stade olympique en lui ajoutant son coup de cigogne. On ne sait pas s'il conviendra de s'en tenir au béton ou si le chef-d'oeuvre du poète Roger Taillibert peut endurer un matériau moins aérien, mais cela est infiniment secondaire: quel que soit le matériau employé et donc quel que soit le coût du parachèvement, il faut aller de l'avant et engouffrer encore quelques bonnes dizaines de millions.

Pendant ce temps, que devient le toit du vélodrome.

Ne nous a-t-on pas dit qu'on s'en préoccuperait dès que les Jeux seraient terminés? Est-ce que, par hasard, le risque d'incendie est devenu moindre subitement?

N'est-il pas vrai, au contraire, que la protection dont bénéficie le vélodrome est moindre aujourd'hui — comme c'est normal — qu'au moment des Jeux?

Le but de l'exercice

En participant hier à une journée de jeûne, les détenus des pénitenciers fédéraux entendaient protester contre l'entêtement de l'administration pénitentiaire à maintenir ses recours à l'isolement arbitraire. On sait, en effet, que le règlement des pénitenciers canadiens permet à un directeur d'institution de décréter l'isolement radical d'un détenu sans même lui reprocher quelque fait précis que ce soit.

On se résigne déjà fort mal à ce qu'un détenu qui incommode ses semblables soit frappé d'une peine d'isolement. Ce n'est pas, en effet, dans le fond d'un cachot isolé qu'un individu réapprend à traiter avec ses semblables. Mais on se révolte carrément à la pensée qu'un individu puisse, sans jamais savoir pourquoi, aboutir au même résultat. Si faute il y a, qu'on le dise et qu'on le prouve, et le détenu lui-même saura quoi corriger pour reprendre au plus tôt la vie commune. Mais comment modifierait-il son comportement si on ne lui dit même pas ce qui lui a valu ce traitement draconien?

Que des suicides se produisent dans ces cellules d'isolement, comment s'en étonner?

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
☎ 331-8961

50 messages

Désire acheter une Suzuki 500 Titan accidentée pour pièces, aussi une fourche de Suziki 550 avec frein à disque. Appelez 279-9520.

Auberge fort sympathique et à prix modique $5.00 par soir (A Saint-Etienne de Bolton, près d'Eastman, à 1 1/2 mille de la sortie 58 de l'autoroute des Cantons de l'Est. Merveilleux site. Informations: (514) 297-2188.

Karl et Hélène cherchent occasion d'aller à Miami pour le 5 septembre, partageraient les frais. Appelez à 737-5074.

Québécoise 38 ans, aspirant à l'équilibre, souhaite "vie à deux" avec monsieur sérieux, 45-50 ans, présentant goûts pour littérature, poésie, musique classique, chansonniers, cinéma, théâtre, et réalité intérieure. C.P. 17, Station "N" Montréal.

29 ans, cultivée, délicate, recherche célibataire, même âge, distingué, intéressant. Partager loisirs, écrire: H.D., 3429 St-André app. 34, Montréal.

HOMOSEXUELS(ES)
Week-end Fête du Travail à New-York, départ le 3 septembre, retour le 6 septembre, autobus, hôtel, transfert: $99. Avia-gay Enr. 332-6261.

Cherche médecin, esprit ouvert, prêt à soigner obésité suivant méthode du Dr Jacques Moron, auteur français de "La clef du poids". 381-8964.

Jeune industriel libre recherche compagne féminine élégante, sensuelle (bienvenue aux versatiles) pour sorties exotiques. Ecrivez à Pierre, C.P. 62, Beloeil.

105 propriétés à revenus

VILLE ST-PIERRE: Quadruplex, parfaite condition, prix demandé: $36,000., revenu annuel: $5,500., Propriétaire: 482-2627.

101 propriétés à vendre

BELOEIL: 60 Rang des Vingt-Quatre près Bernard-Pilon, chaleureux 7 pièces, sauna, grand terrain, jardin, $23,000. Yvan Boulanger 467-1120 584-3456.
MONTREAL TRUST COURTIERS

105 propriétés à revenus

NOUVEAU-ROSEMONT: Duplex avec bachelor. Sous-sol fini. Garage double. Terrain bien paysager. Près métro. Exclusif Gilles Côté, 354-2950.
DES ROSIERS, courtier.

130 châlets à vendre

Chalet d'été situé à Ste-Sophie de New Glasgow (40 milles de Montréal) Informations: 632-7869.

132 fermes à vendre

ST-JACQUES LE MINEUR: Petite ferme 18 arpents, bonne maison, garage, remise, grange, étable, poulailler, $35,000. (MLS) Françoise Léger 658-0628.
LE PERMANENT

165 divers à vendre

IBERVILLE: Résidence pour personnes retraitées, très bien située, complètement équipée et meublée (MLS) Françoise Léger 658-0628.
LE PERMANENT

202 appartements à louer

Renard Stimé cherche 3 bons gars pour partager sa tannière. Toutes commodités comprises, inclus la chatte. Appelez 738-0496, réponse assurée avant 30 coups.

GILFORD 700,
FACE MÉTRO LAURIER
1 1/2 CLIMATISÉS $40. 523-1814.

283 on demande à louer

P.Q. Marguerite-Bourgeoys recherche local dans LaSalle spécialement dans secteur Ste-Catherine. Labouré, 2 pièces 1/2 environ, beau, bon, pas cher! 366-3788.

302 ameublement

Lits d'eau, pin ou fini merisier, ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, beanbags et coussins. DÉCOR PLUS 1203 Crescent. 871-8008.

MATELAS
Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lits queen size, King size lits ronds... etc...
MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS
Le plus grand choix au pays. Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquités, etc...
207 Beaubien est, Montréal
276-9067
45 Beaubien est, Montréal
270-2093
790 Atwater, Montréal
935-6716
Fermé le mercredi

310 articles de ménage

Mobilier de salon style espagnol, 2 morceaux, rouge, noir et or. $200. 10395 Leblanc. 321-3818.

319 instruments de musique

A LOUER, discothèque mobile. Mada, pour toutes occasions Jean: 722-8805 Yvon: 666-6836.

338 artisanat

Fabriquons en cuir véritable, tout article sur demande. Fait à la main, et sur mesure. Daniel ou Carole. 382-6300.

349 lingerie - fourrures - vêtements

Chapeaux mariées, voyages de noces, fleurs, formes, tulle, grand choix, 6870 St-Hubert. Mtl.

Linge de femme, grandeur 18-20 ans, bon marché. 374-1496 ou 351-5988.

379 divers à vendre

IMPRESSION DE T-SHIRTS de tous genres. Desing gratuit. André soir ou matin. 229-3030.

417 denturologiste

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires 728-3401.

438 déménagements transport camionnage

APPELEZ PIERRE, déménagement en tout temps, estimation gratuite: 676-0498 ou 761-3431.

A bas prix accepterait petit déménagement ou petit transport, service rapide. 525-6872.

ENTREPOSAGE déménagement à prix modique, local ou longue distance 521-8873. Acceptons Bien-Être Social.

440 services divers

Clôture stelco - vinyle Valv. Résidence et industriel, vente et installation. Travail garanti par expert. 937-3219.

AMASO
Service de rencontre sérieux, 822, est rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a. b.péd. b.ph. 1. ès lettres. Tél.: 524-3852.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL
NO: 500-12-061795-765
COUR SUPÉRIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)
DAME ESTHER PARENT,
requérante
VS
ANDRÉ PLANTE,
intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, André Plante, est, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 5 août 1976
(S) A. Beaulieu
P.A.C.S.M.
Mes COUSINEAU & BEAUCHEMIN
1843 est, rue Sainte-Catherine
Montréal
Procureurs de la requérante

440 services divers

L'ÉCHANGE
Achat vente échange
—Disques usagés
—Livres (science fiction et policier)
—Artisanats québécois
3706 St-Denis 849-1913.
Métro Sherbrooke.

455 impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPOT
Formules, depuis 1968, tenue de livres. Tél.: 381-5425.

830 hommes - femmes demandés

Pâtissier avec expérience demandé, 336-5515.

845 emplois demandés

Comédien metteur en scène cherche travail avec groupe sérieux qui vise un fini professionnel quelque soit le genre de spectacle. Appelez 525-5211.

999 autos à vendre

Peugeot 504, 1974, standard, 35,000 m., Gilbert: 384-5725.

Comet 1971, moteur/transmission refaits, $1,100, cause départ. Après 5 h 00, 677-5446.

Oldsmobile Delta 69, très bonne condition, radio AM-FM vitres électriques, 8 cyl., de luxe, $650. Yves ou Marcel, 727-7719 (sam. de préférence).

Départ étranger. Renault 12L, 1974, 16mm, parfaite condition. Prix à discuter. 274-8438.

Volks 1970, automatique, bonne condition: $500. 872-5831 488-2961.

820 femmes - filles demandées

DACTYLO
(I.B.M. SÉLECTRIC)
- Une entreprise dynamique de Ville St-Laurent requiert des dactylos ayant vitesse et précision de préférance bilingue.
- Travail permanent le jour ou le soir.
- Salaire et bénéfice marginaux intéressants.

Contactez
Denis Cyr
332-3141-2

QUÉBEC

PROFESSEUR

POUR

LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN (DAHOMEY)

Le ministère des Affaires Intergouvernementales et l'Agence Canadienne de Développement International offrent un poste d'enseignement en MÉCANIQUE INDUSTRIELLE au Collège Polytechnique Universitaire à Abomey - Calavie, République Populaire du Bénin, AFRIQUE.
Ce Collège professionnel nécessite l'engagement de coopérants canadiens pour septembre 1976, ayant de préférence une expérience d'enseignement au niveau collégial en milieu québécois dans la spécialité de MÉCANIQUE INDUSTRIELLE.
Les candidats intéressés peuvent obtenir une formule d'application en signalant le numéro: (418) 643-3630, Coopération Internationale, Ministère des Affaires Intergouvernementales, ou faire parvenir une offre de service sur une formule de la fonction publique.

DATE LIMITE D'ENTRÉE DES CURRICULUM VITAE: 20 août 1976

PAUL PEPIN
Programmes Multilatéraux
Direction de la Coopération Internationale
1225, Place Georges V
Québec, Qué. (G1R 4Z7)

L'ÉCONOMIE MUTUELLE D'ASSURANCE
recherche

DIRECTEURS D'AGENCE

(assurance-vie)
pour Montréal et autres régions

FONCTION:
Diriger une succursale.
Recruter et entraîner une équipe d'assureurs-vie.

EXIGENCES:
Formation en relation avec la fonction
Expérience pertinente pour le poste
Cours C.F.A.A.V. (L.U.A.T.C.) ou A.V.A. (C.L.U.)

QUALITÉS:
Dynamisme et disposition au succès

REVENU:
Selon qualifications.

ADRESSER candidature et curriculum vitae à:

L'ÉCONOMIE MUTUELLE D'ASSURANCE
a/s P.-E. Robert, Directeur des ventes
385 est, rue Sherbrooke
Montréal, Québec H2X 3N9

Toute réponse sera traitée confidentiellement.

DIRECTEUR COMMERCIAL

Poste dans la région d'Ottawa-Hull.

Occasion unique de diriger les activités de marketing et de ventes et de participer à la croissance rapide d'une entreprise dynamique dans le domaine de la vente commerciale et de la production commerciale d'une station de télévision.

Relevant du directeur général, le candidat choisi devra:

—élaborer et formuler les politiques et la stratégie de marketing de l'entreprise, compte tenu des objectifs de la coopérative;

—diriger et développer les effectifs de vente du service;

—entretenir des relations suivies avec les clients.

Il devra de préférence posséder les qualifications suivantes:
—une expérience pertinente dans la vente commerciale;
—une vaste expérience de la gestion des ventes;
—une bonne connaissance du territoire desservi;
—des qualités d'initiative et d'ambition.

Le salaire est à discuter et sera en fonction des qualifications et de l'expérience du candidat.
Les demandes doivent être accompagnées d'un curriculum vitae détaillé; elles seront traitées avec toute la discrétion voulue.

Date limite: 13 août 1976.

COOPÉRATIVE DE TÉLÉVISION DE L'OUTAOUAIS
CFVO-TV,
C.P. 910,
Hull, P. Québec
a/s Gilles Poulin

vie et culture

Sauf quelques exceptions et moins quelques primeurs

Le Festival de Cannes '76 reprend demain à Montréal

C'est par la projection du film "Cadavres exquis" de Francesco Rosi que débutera demain soir à Montréal une manifestation cinématographique qu'on appelle le "Festival de Cannes 1976 à Montréal". Jusqu'au 22 août en effet, dans une salle de l'université Concordia, le Conservatoire d'art cinématographique présente la plupart des films de la compétition officielle du printemps dernier, en collaboration avec la Cinémathèque nationale qui fait désormais partie de la direction générale du Cinéma et de l'audiovisuel.

C'est la première fois que ce Festival est ainsi repris à l'extérieur de Cannes. Mais on remarque qu'en s'en tenant à la compétition officielle, plusieurs films de la Quinzaine des réalisateurs ou de la Semaine de la critique sont ainsi écartés, deux manifestations parallèles au Festival de Cannes dont l'intérêt ombrage de plus en plus la compétition officielle. On remarque aussi qu'au moins quatre longs métrages ("Face to face", "Taxi Driver", "Family Plot" et "Next Stop, Greenwich Village") sont déjà sortis dans les circuits commerciaux tandis que quelques films plus obscurs de la compétition cannoise sont oubliés.

Ceci dit, les projections auront lieu à l'université Concordia, au 1455 ouest Maisonneuve (tél.: 879-4349). Les billets, au prix de deux dollars, seront vendus au guichet seulement, le soir même pour chaque projection, sans possibilité de réservation.

Le ministre des Communications, Denis Hardy, inaugurera le festival demain soir, avant la projection, à 20h00, du court métrage **"Metamorphosis"** de Barry Greenwa et de **"Cadavres exquis** (Cadaveri eccellenti)" de Francesco Rosi en version française.

Vendredi le 13, à 20h00, le court métrage **"Babfilm** (Oooh... ces haricots)" de Otto Foky et **"Face to Face"** d'Ingmar Bergman en version originale avec sous-titres en anglais. Le samedi 14, à 18h30, **"Eredita ferramonti"** de Mauro Bolognini en version originale, et à 21h00, **"Family Plot"** d'Alfred Hitchcock en version originale. Le dimanche 15, à 18h30, le court métrage **"Nighlife"** de Robin Lehman et **"Bugsy Malone"** de Alan Parker, en version originale avec sous-titres français; et à 21h00, **"That's Entertainement Part 2"** de Gene Kelly en version originale. Le lundi 16, à 20h00, le court métrage **"Agulana"** de Gérard Frydman et **"Actas de marusia"** de Miguel Littin en version originale. Le mardi 17, le court métrage **"La syncope"** de Edouard Niermans et **"Taxi Driver"** de Martin Scorsese en version originale. Le mercredi 18, à 20h00, le court métrage **"La rosette arrosée"** de Paul Dopff et **"Vices privés,vertus publiques"** de Miklos Jancso en version originale avec sous-titres français. Le jeudi 19, à 20h00, reprise de **"Metamorphosis"** et **"Next Stop, Greenwich Village"** de Paul Mazursky en version originale. Le vendredi 20, le court métrage **"Perfo"** de Jean-Paul Cambron et **"Un enfant dans la foule"** de Gérard Blain. Le samedi 21, à 20h00, **"Im Lauf Der Zeit** (Aufilm du temps)" de Wim Wenders en version originale avec sous-titres français. Le dimanche 22, à 18h30, le court métrage **"Rodin mis en vie"** de Alfred Brandler et **"Schatten der engel** (L'ombre des anges)" de Daniel Schmid en version originale avec sous-titres français; à 21h00, **"Le locataire"** de Roman Polanski, en version française.

Par la même occasion, le Conservatoire d'art cinématographique et la Cinémathèque nationale annoncent que trois autres films présentés à Cannes cette année seront présentés plus tard, sans donner de date. Il s'agit des deux films espagnols, **"Cria cuervos"** de Carlo Saura et **"La familia de Pascual Duarte"** de Ricardo Franco, et du dernier film du défunt Luchino Visconti, **"L'innocente"**.

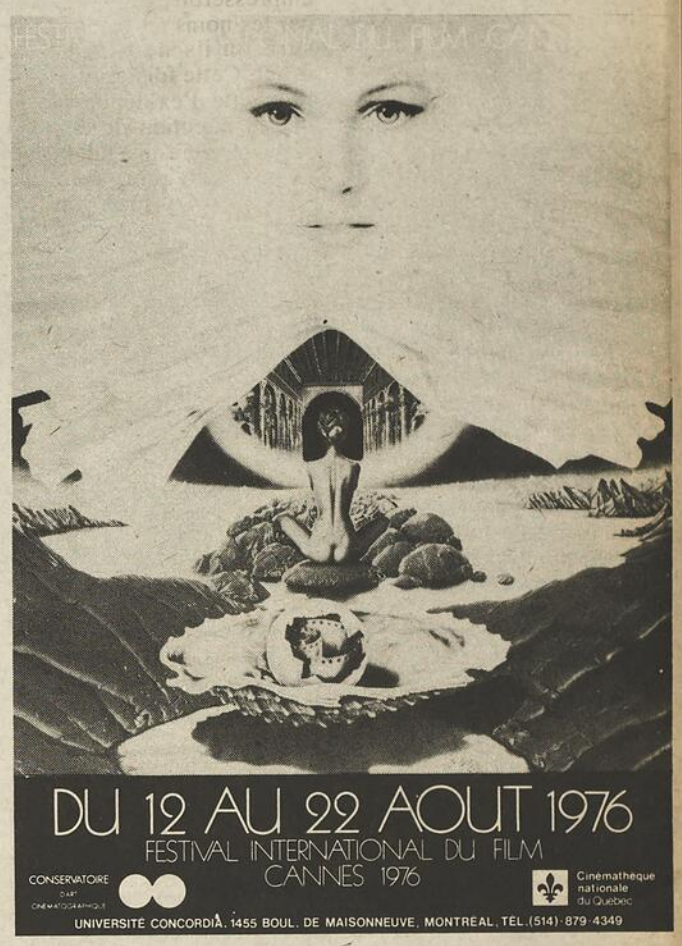

carrières

LE COLLÈGE DE THETFORD MINES

TECHNICIEN DE LABORATOIRE DE PHYSIQUE

Pour le département de physique du Collège.

DESCRIPTION DES TÂCHES:
Le technicien de laboratoire de physique assiste le personnel enseignant dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux du laboratoire de physique.
—Voir à la préparation des laboratoires en collaboration avec les professeurs.
—Préparer et monter les expériences.
—Entretenir et calibrer des instruments.
—Préparer les réquisitions du matériel courant.
—Recevoir et vérifier la marchandise.
—Tenir la documentation technique, responsable de la bibliothèque et de la tenue de l'inventaire.
—Voir à la bonne tenue du laboratoire.
—Toutes autres tâches connexes.

QUALIFICATIONS REQUISES:
D.E.C. en électrotechnique ou en technologie physique.
Expérience pertinente jugée préférable mais non nécessaire.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon la convention collective.

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ À CE POSTE, VEUILLEZ FAIRE PARVENIR DIPLÔMES PERTINENTS ET CURRICULUM VITAE À:

COLLÈGE DE THETFORD MINES
M. JEAN DAGNEAULT
DIRECTEUR DU PERSONNEL
671 SUD BOUL. SMITH
THETFORD MINES, QUÉ. G6G 1N1

d'un jour à l'autre

par Kathleen Francoeur

Gilles Vigneault fera sa rentrée au Théâtre du Nouveau-Monde, du 14 septembre au 3 octobre. Rappelons que Vigneault était "en année sabbatique" depuis le printemps 1975. Les billets pour cette série de spectacles sont déjà en vente aux guichets du TNM.

●●●

Le public est invité à rencontrer le sculpteur Armand Vaillancourt, au Musée d'Art contemporain, vendredi, le 13 août à 15h30. Vaillancourt illustrera les différentes étapes de sa carrière dans une série de diapositives qu'il commentera. On se rend au Musée par l'autobus no 12 (Ile des Soeurs) des stations de métro McGill ou Bonaventure.

●●●

A compter du 29 août, c'est Jacques Normand qui sera l'animateur de l'émission du dimanche matin, à Télé-Métropole "C'était le bon temps".

●●●

Demain, il y aura un spectacle gratuit à l'agora du Complexe Desjardins, avec Priscilla. C'est au Complexe Desjardins aussi que l'émission de R.C. "Les coqueluches" sera faite, en direct, à compter du mois de septembre.

La radio jaune de Verdun continue d'engager des scabs dont nous nous

Jacques Normand

empresserons de vous donner les noms au fur et à mesure qu'ils nous parviendront. Cette fois, c'est à une brochette d'ex-députés ratés que la direction de la radio jaune de Verdun a fait appel: Denis Bousquet, Georges Valade et bien sûr Yvon Dupuis, éleveur de cochons de son métier.

Gilles Vigneault

Le deuxième long jeu du groupe "Morse Code" (chez Capitol) sera lancé le 13 septembre prochain. "Pro-création" (le titre de l'album) a été enregistré au studio Son Québec et c'est Pete Tessier qui en est le producteur. "Morse Code" partira ensuite pour une tournée du Québec qui le mènera dans une soixantaine de villes et villages de la province. Chez Capitol également, Julie Arel lancera son premier long jeu avec cette compagnie, le 7 septembre prochain.

●●●

Charles Dumont, un compositeur-interprète qui a écrit des chansons pour Edith Piaf ("Mon Dieu", entre autres) sera à Montréal en novembre prochain pour présenter son spectacle au Méridien.

●●●

La quatrième fête populaire du quartier St-Henri se tiendra cette année du 15 au 20 août. Plusieurs manifestations de toutes sortes sont prévues (expositions, tournois de pétanque, parties de balle, etc...) dont un spectacle en plein air avec Willie Lamothe. Pour plus de renseignements: France Goyette, 932-6161 ou 768-0631.

●●●

Trois télé-théâtres d'auteurs québécois seront à l'horaire de Radio-Canada la saison prochaine: "Vendredi, 16h45" de Pierre Gauvreau, sera réalisé par Jean Faucher; "Johanne et ses vieux", de Guy Dufresne, et "Le manuscrit" de Louise Maheux-Forcier, tous les deux réalisés par Jean-Paul Fugère.

●●●

Hier avait lieu une conférence de presse annonçant toutes les manifestations qui se tiendront à Verdun à l'occasion du centenaire de cette ville. Retenons principalement un super-spectacle qui aura lieu le lundi 23 août, à l'autostade de Verdun, et qui mettra en vedette Georges Langford, Gilles Valiquette, Estelle Ste-Croix et Ron Bankley, les groupes Maneige, Offenbach et Morse Code. De plus, on remettra une plaque honorifique à Jean Robitaille, un p'tit gars de Verdun, qui a dernièrement attiré l'attention du public, puisqu'il est le compositeur de la chanson de clôture des Jeux olympiques, "Je t'aime", dont Christian St-Roch a fait la musique et qui est interprétée par Estelle Ste-Croix.

les choix du jour

Television

Aux p'tites vues (R.Q.) à 19h30: *"Coup pour coup"*. Un drame social de M. Karmitz; l'histoire d'un groupe d'ouvrières d'une usine de textiles qui déclenchent une grève et séquestrent les patrons. (France 1971).
C'était hier (R.C.) à 23h: *"Le retour de la peur"*. Le dégel entre l'est et l'ouest, dans les années 1960, fut marqué par de graves crises qui menacèrent l'équilibre fragile de la paix: l'affaire de l'U-2, les fusées nucléaires installées à Cuba, le Vietnam, et les assassinats de Kennedy et Martin Luther King.
Cinéma (R.C.) à minuit: *"Le petit monde de Don Camillo"*. Une comédie réalisée par Julien Duvivier. Don Camillo un curé de village italien voit porter à la mairie de son patelin, son vieil adversaire communiste; avec Fernandel et Gino Cervi (France-Italie 1952).

Radio

Relaxe (CBF 690) à 14h05: Myra Cree reçoit Marie-Claire Alain, organiste de réputation internationale.
Le troisième quart du siècle (CBF 690) à 20h03: "L'année 1963: une année de violence". La mort de John F. Kennedy; les bonzes qui se font brûlés vifs au Vietnam; les attentats racistes aux E.U.; les coups d'Etat en Afrique et en Amérique du Sud. Avec les voix de: André Malraux, le général de Gaulle, Jean Lacouture, Jean Lesage, Nikita Khrouchtchev, John Kennedy, Lee Harvey Oswald, etc...

Theatre

Au Théâtre d'été de St-Sauveur: *"Monsieur Mazure"* de Claude Magnier, une comédie mettant en vedette Réjean Lefrançois, Christiane Pasquier et Yves Corbeil.

Cinema

Au cinéma Outremont, *"Une passion"* d'Ingmar Bergman, à 20h et *"Montréal Main"* de Frank Vitale, à 22h.

Varietés

A l'Ile d'Orléans, au Théâtre de l'Ile, "Le temps d'une saison" avec *Félix Leclerc* et *Claude Léveillée*. A la Boîte à chanson de l'hôtel Méridien: *"Ginette Ravel"* et *"Circociel"*, une revue musicale de François Guy, à L'Evêché.

Achetons et vendons Livres usagés
CARON LIBRAIRE
251 Ste-Catherine E.

photo Claire Beaugrand-Champagne

Cette murale, coin Jeanne-Mance et Président-Kennedy, porte le numéro 53 dans le guide du Musée d'art contemporain. On y apprend qu'elle a été réalisée en 1972, grâce à un projet P.I.L.

Une publication du Musée d'art contemporain

Un guide pour près de 80 murs peints de Montréal

Le Service d'animation et d'éducation du Musée d'art contemporain vient de publier un dépliant intitulé "Murales de Montréal". A la suite de l'exposition "Art'ères de Montréal", à l'été 1975, les responsables du musée ont reçu de nombreuses demandes de documentation sur les murales de la part de chercheurs, de critiques d'art, d'étudiants, de photographes et de visiteurs.

Le répertoire "Murales de Montréal", présenté sous la forme d'un dépliant, offre: a) un court historique de l'avènement des "murs peints" à Montréal, b) une liste exhaustive de près de 80 murales précisant leur emplacement, le cadre et l'année de leur réalisation, c) un plan schématisé de la ville qui situe à l'aide de points de repère numérotés les lieux où se trouvent les murales.

Ce répertoire permettra aux intéressés de retracer facilement sur les humbles ruelles ou les grandes artères "les murs peints" dont ils pourront apprécier le foisonnement des thèmes, la vivacité des couleurs, et la qualité des graphismes.

Le public est invité à se rendre au Musée et à demander le dépliant "Murales de Montréal" distribué gratuitement au comptoir de la réception.

Le Musée d'art contemporain de la Cité du Havre est ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10h à 18h, et le jeudi de 10h à 22h.

On peut rencontrer les animateurs du Service d'animation et d'éducation du mardi au vendredi de 10h à 17h, des visites commentées sont offertes aux groupes qui en font la demande.

NOUVEL OBSERVATEUR
C'est un peu l'«Américain graffiti» de la bonne bourgeoisie française. D'un *éclat de rire continu*, assez grinçant, il règle ses comptes à son adolescence, non sans nostalgie d'ailleurs.

DAUPHINÉ LIBÉRÉ
Ces petites Anglaises-là vont faire courir ceux qui ont 18 ans, ceux qui rêvent de les avoir, ceux qui regrettent de les avoir perdus. C'est-à-dire tout le monde.

à nous les petites anglaises!
Un film écrit et réalisé par MICHEL LANG
Musique originale de MORTIMER SHUMAN
14 ANS
CHEVALIER 1590 rue St-Denis 845-3222
CINEMA COMPLEXE DESJARDINS TEL: 288-3141

● Un film à voir. MATCH ★★
● Riche en gags d'un comique irrésistible. LE FIGARO
un film de françois truffaut
POUR TOUS
l'argent de poche
1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.30 - 9.30
CARREFOUR STE-CATHERINE-FLEURY 866-8057

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinémas

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Midway": 12.10, 2.30, 4.50, 7.20, 9.40.
ATWATER 2 (étage mode): "The Bingo long": 7.20, 9.20. Sam. dim.: 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.
AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "Gus": 12.30, 3.30, 6.30, 9.30. "Bambi": 2.10, 5.10, 8.10.
BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1932. "Sensually liberated female": 12.30, 3.25, 6.15, 9.10, "Casting Call": 1.25, 4.20, 7.10, 10.05. Court Métrage": 12.00, 2.50, 5.45, 8.35.
BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424, "Benji": 3.30, 6.15, 9.20. "On a retrouvé la 7ème compagnie": 1.30, 4.35, 7.45.
BIJOU: 5030 Papineau. "La sexualité chez les adolescentes": 12.30, 3.40, 6.50, 10.05, "Sexe à la barre": 2.15, 5.25, 8.40.
CARREFOUR: 318 rue Ste-Catherine ouest, 866-8057. "L'argent de poche": 1.15, 3.15, 5.15, 7.30, 9.30.
CARTIER: 1019 Cartier, Québec, 525-9340. Mercredi: "Docteur Françoise Gailland": 7.00. "L'important c'est d'aimer": 9.00. Jeudi et vendredi: "Le bal des vampires": 7.00, "Le bébé de Rosemary". 9.15.
CHATEAU 1: 6956 St-Denis, 271-4400. "Justice sauvage No. 2": 1.10, 5.05, 9.05. "Un flic hors la loi": 3.10, 7.05.
CHATEAU 2: 6950 St-Denis, 271-4400. "7 vierges des mers chaudes": 2.45, 6.05, 9.20. "Bruce Lee contre Superman": 1.10, 4.25, 7.45.
CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "A nous les petites anglaises": 12.25, 2.35, 4.45, 7.00, 9.10.
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "La flute enchantée": 7.30. Dim.: 3.00, 7.30. "Léonor": 10.00. Sam.: 5.35, 10.00. Dim.: 1.10, 5.35, 10.00.
CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "Il pleut sur Santiago": 12.55, 2.55, 5.00, 7.00, 9.05.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395 "Gumball rally": 12.45, 2.45, 4.50, 6.50, 9.00.
COMPLEXE DESJARDINS, Salle 1: "Mahler": 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20. **Salle 2:** "Le faux cul": 12.15, 2.10, 4.05, 6.00, 7.55, 9.50. **Salle 3:** "A nous les petites anglaises": 12.35, 2.45, 4.55, 7.10, 9.20. **Salle 4:** "L'important c'est d'aimer": 1.30, 3.30, 5.35, 7.35, 9.40.
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Vol au-dessus d'un nid de coucou": 7.00, 9.15. Sam. dim.: 12.00, 2.10, 4.35, 7.00, 9.25.
DAUPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Guerre et amour": 7.30, 9.30. Sam. dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. **Salle MacLaren:** "Parfum de femme": 7.30, 9.30. Sam. dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
ÉLYSÉ: 35 Milton, 842-6053 (Renais) "L'heure du loup" à 7.30 et 9.30. (Eisenstein) "Chronique des années de braise": 8.00.
LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. **Salle 1:** "Justice sauvage No. 2": 7.10, 9.10. Sam. dim.: 1.10, 5.10, 9.10. "Un flic hors la loi": 7.10. Sam. dim.: 3.10, 7.10. **Salle 2:** "7 vierges des mers chaudes": 6.15, 9.35. Sam. dim.: 2.55, 6.15, 9.35. "Bruce Lee contre Superman": 6.15, 7.55. Sam. dim.: 1.30, 3.25, 5.25. **Salle 3:** "St-Ives": 7.20, 9.15. **Salle 4:** "Folle nuit de noces": 6.10, 9.30. "Les dépravées du plaisir": 7.40. **Salle 5:** "La partouze": 6.55, 10.00. Sam. dim.: 12.45, 3.50, 6.55, 10.00. "Comment se divertir quand on est cocu": 6.55, 8.20. Sam. dim.: 2.10, 5.15, 8.20.
KENT: 100 Sherbrooke O. 489-9707. "Gus": 2.15, 5.20, 8.20. "Bambi": 1.00, 4.00, 7.05.
MAJESTIC: 3166 rue Henri-Bourassa est, 381-6116. "Tremblement de terre": 9.15 sam.: 5.15, 9.15, dim. 1.00, 5.15, 9.15. "747 en péril": 7.30 dim.: 3.15, 7.30.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "Benji": 12.00, 3.15, 6.30, 9.40. "On a retrouvé la 7ème compagnie": 1.35, 4.50, 8.05.
MONKLAND: 5505 ave Monkland, 484-3570. "Swept away": 1.05, 5.05, 9.20. "Seven Beauties": 3.00, 7.15.
OUTREMONT: 1248 ouest rue Bernard 277-4145. Mercredi: "Jaws": 6.00. "Une passion": 8.00. "Montreal Main" (st-français). 10.0 Jeudi: "Intiniate Lighting": 6.00. "Born To Win": 8.00 "Crime and passion": 10.00. Vendredi: "Performance" (n.o. anglais): 6.00. "Gimme Shelter": 8.00. "The Concert For Bengla Desh": 10.00 et "Stardust": Minuit.
PARC: 720, Avenue de l'église, 768-2509. "La grande casse": 6.30, 9.35. Sam. dim.: 12.15, 3.20, 6.30, 9.35. "Brigade en folie": 8.10. Sam. dim.: 1.50, 5.00, 8.10.
PALACE: 698 Ste-Catherine ouest, 866-6991 "Gumball rally": 1.00, 3.05, 5.10, 7.20, 9.20.
PAPINEAU 1: 4519 Papineau, 521-6853 "Ile sur le toit du monde": 1.45, 5.30, 9.15. "L'honorable Griffin": 3.25, 7.10. **Salle 2:** "Le sheriff est en prison": 2.35, 6.00, 9.25. "Les deux grandes gueules": 12.50, 4.15, 7.40.
PARISIEN 1: 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. **Salle 1:** "Drum": 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40. **Salle 2** "Drum": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. **Salle 3** "Drum": 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. **Salle 4** "St-Ives": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10. **Salle 5** "Logan's run": 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25.
PLACE DU CANADA: Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Silent movie": 7.20, 9.10. Sam. dim.: 2.00, 3.40, 5.30, 7.20, 9.10.
PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "Face to face": 12.05, 2.25, 4.45, 7.10, 9.35. **Petit cinéma:** "All the president's men": 1.05, 3.40, 6.10, 8.45.
PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent. 845-5215. "Whatever happened to Miss September": Midi, 2.55, 5.45, 8.35. "Muddy mama": 1.35, 4.25, 7.15, 10.05. "Court métrage": 2.50, 5.40, 8.30.
RIVOLI 1: 6906 St-Denis, 277-4129. **Salle 1:** "Emmanuelle": 2.40, 6.00, 9.25. "Emmanuelle l'anti-vierge": 1.00, 4.20, 7.45. **Salle 2:** "Le chat et la souris": 1.25, 5.15, 9.10. "Le vieux fusil": 3.25, 7.15.
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Outlaw Josey Wales": 1.00, 3.30, 6.05, 8.35.
SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "St-Ives": 6.15, 8.00, 10.00. Sam. dim.: 1.00, 2.35, 4.25, 6.15, 8.00, 10.00.
ST-DENIS: 1594 rue St-Denis. "La grande casse": 12.10, 3.30, 6.35, 10.00. "C'est dur pour tout le monde": 1.40, 5.05, 8.30. "Larry le dingue, Mary la garce": 12.25, 4.10, 8.00.
VAN HORNE: 6150 Côte-des Neiges, 731-8423. "Jackson county jail": 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.40, 9.20.
VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "L'autre versant de la montagne": 6.10, 9.40. Sam. dim.: 2.25, 6.00, 9.40. "La kermesse des aigles": 8.00. Sam. dim.: 12.30, 4.00, 8.00.
VIAU: 226 boul. des Laurentides, Laval. "La grande casse": 6.00. Dim.: 12.30, 6.00. "La brigade en folie": 6.00. Dim.: 12.30, 6.00.
VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "L'autre versant de la montagne": 2.20, 6.00, 9.35. "La kermesse des aigles": 12.30, 4.10, 7.50.
YORK: 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978 "Gone with the wind": 12.15, 4.05, 8.05.
WESTMOUNT SQUARE: 1, Wesmount Square, 931-2477. "Bad news bears": 2.45, 6.10, 9.40. "Papermoon": 1.00, 4.30, 8.00.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 de Maisonneuve, 879-4349. Mercredi: "The Inheritance" (Japon 961 s.-t. anglais) "The Life of Oharu" (Japon 1952 s.-t. anglais)

Théâtres

LE THÉÂTRE D'ÉTÉ DE "SUN VALLEY" autoroute des Laurentides, et route no 11, 229-3514: "L'oeuf à la coque", comédie de Marcel Frank, avec Henri Norbert, Madeleine Sicotte, Louis Lalande, Françoise Lemieux et Sylvia Gariépy, du mardi au dimanche.
LE THÉÂTRE DES PRAIRIES: Notre-Dame-des-Prairies, 756-0559. "Je veux voir Mioussov". Comédie de Valentin Kataïvev avec Roger Lebel, Françoise Faucher, Dénise Morel, Béatrice Picard, Serge Turgeon, Yvan St-Ange, Michel Forget et Jean Duceppe, du mardi au dimanche.
THÉÂTRE DE LA FENIÈRE: 1500 de la Fenière, Ancienne-Lorette (418) 872-1424. "Le système Ribadier" comédie de Georges Feydeau, avec Sophie Clément, Jean-Guy, Réjean Roy, Jean-Marie Lemieux, Marie Cantin et Pierre Brisset Des Nos. Mise en scène de Jean-Marie Lemieux à 21h.
LE THÉÂTRE DE LA MARJOLAINE: Eastman (514) 297-2862. "Les héros de mon enfance" comédie musicale de Michel Tremblay et Sylvain Lelièvre avec D. Berryman, Edgar Fruitier, Gaétan Labrèche, Mireille Lachance, V. Le Flaguais, Pauline Martin, Denis Mercier, André Montmorency, Marjolaine Hébert. Mise en scène de Gaétan Labrèche. Du 26 juin au 5 sept.
THÉÂTRE DES MARGUERITES: à Trois-Rivières, (819) 377-3223. "Herminie" de Claude Magnier, comédie-vaudeville avec Janine Sutto, Léo Ilial, Roger Garceau, Jean Brousseau, Aubert Pallascio, Jean-Louis Paris, Georges Carrère et Elisabeth Chouvalidzé. Entrée $4.00. Samedi $5.00. Du 24 juin au 4 sept.
THÉÂTRE À LA BRÛNANTE: 64 nord, rue Merry, Magog, 843-1177. "Ménage à quatre", d'Armand Laroche, Marc Hébert et Robert Lavoie, mise en scène: Robert Lavoie. Dim, lun. & mardi du 27 juin au 31 août à 21h.
THÉÂTRE D'ÉTÉ DE ST-SAUVEUR: à St-Sauveur des Monts, 665-4569. "Monsieur Mazure" de Claude Magnier. Avec Réjean Lefrançois, Christiane Pasquier et Yves Corbeil. Mise en scène de Richard Martin à 20h30. Lundi et mardi, relâche.
STUDIO-THÉÂTRE DA SILVA: Autoroute des Laurentides. Sortie 27 est. 1155, rue Morel Ste Sophie-de-Lacorne, 514-436-1304. "La grande Aurore", comédie de Serge Mercier avec Louise Beauséjour, Lise Leclerc, Claire Villeneuve, Jean-Marie da Silva. Mise en scène: Robert Lavoie. Lundi et mardi, relâche. Entrée $5.00. Du 23 juin au 18 sept.
LE THÉÂTRE DE L'ESCALE: St-Marc-sur-le-Richelieu (514) 584-2226. "Dites-le avec des fleurs". Comédie écrite en collaboration par Jean Barbeau et Marcel Dubé avec G. Godin, André Boucher, Louise Latraverse, Christiane Raymond, Claude Frenet, Jean-Pierre Bélanger et Raymond Bouchard, du mardi au dimanche.
LE THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: à Raxton Falls, 467-3078. Commençant le 23 juillet: "Jackpot" de Denis Chouinard et Michel Robidoux comédie musicale, du jeudi au dimanche.
THÉÂTRE DU HORLA: St-Bruno, 653-0501. Commençant jeudi le 5 août: "Les célébrations" de Michel Garneau, avec Léo Munger et Normand Lévesque et Robert Duparc, musique de Marie Bernard. Mardi, mercredi, jeudi, vend. et sam. à 20h30.
LA POUDRIÈRE: de l'Ile Ste-Hélène, 526-0821. "Alpha Beta" jusqu'au 4 septembre. "Le petit monde de l'île Ste-Hélène", théâtre de marionnettes pour enfants, de merc. à sam. à 14h, en français et à 16h en anglais.
THÉÂTRE DU CHIENDENT: A la Coopérative l'Ecole du Mieux-Vivre d'Ulverton, (819) 478-1014. "Les 4 mousquetaires ou le héros mord" de François Camerand, avec Renée Biron, Carole Faucher, Danielle Laforce, Marie-Hélène Rajotte, Daniel Paré, Gilles Latour, Denis Levasseur, François Camirand. Mise en scène, André Huet. Spectacle avec folie, tragédie et chansons. Les vendredis et samedis à compter du 8 juillet.
THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DE MONTRÉAL: 320 rue Notre-Dame est, 879-1306. "Une femme, un homme" avec Pol Pelletier et Robert Gravel, mise en scène de Jean-Pierre Ronfard. A partir du 10 août à 21h30. Entrée: $3.00.
LE THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull Québec. 771-6669. Commencant le 21 août: "Veuf, veuve, veux-tu...?" à 21h.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 840 Ste-Catherine, 861-0563 "L'ouvre-boîte de Victor Lanoux, mise en scène de Jean-Louis Roux, avec Yvon Deschamps et J.-L. Roux. Jusqu'au 12 septembre, relâche le lundi.
L'UNION THÉÂTRE INCORPORÉ: Domaine Mont-Joie à North Hatley. "Le chant sink" de Jean Barbeau, mise en scène Marielle Roy. Tous les samedis et dimanche jusqu'au 29 août, à 20h30. Relâche: 8, 14 et 15 août.
LE THÉÂTRE DE L'ATELIER INC.: parc Jacques-Cartier, Sherbrooke. "Ciel de lit" de Jan Hartog, mise en scène de Pierre Gobeil, avec Danielle Chenay et Serge Christaenssens.
LE THÉÂTRE DES GALERIES: 1950 boulevard de la Concorde à Laval, aux Galeries Papineau. "Sur le matelas" de Michel Garneau avec Diane Blanchette, Claude Leclerc, Denise Chartrand, Yves Fortin et Lynda Lévesque. Du 6 au 28 août.

Variétés

AU THÉÂTRE DU VIEUX CLOCHER, à Magog: Clémence Desrochers, une porte vers la tendresse. Les 11, 12, 13 et 14 août.
THÉÂTRE DE L'ÎLE D'ORLÉANS: Québec. Claude Léveillé et Félix Leclerc "Le temps d'une saison" du 3 au 14 août.
GRAND SALON DU DOMAINE MASCOUCHE: (Boîte de Marc Hamilton) 3537 St-Pierre, 474-0314. Mercredi à dimanche: "Le Pouls".
CAFE DU PORT: 356 Berri. 845-8765. Repas naturiste de midi à 20h. Samedi: soirée populaire, apportez vos instruments; mercredi: Normand Gendron, chansonnier québécois jeudi, vendredi, samedi: Normand Grégoire chansonnier québécois.
LE PATRIOTE: Ste-Agathe, 523-1131 ou (819) 326-3655. "Claude Landré" et "Tex Lecor" du 10 au 15 août.
SOLEIL LEVANT: 286 rue Ste-Catherine, ouest. 861-0657. Lundi à mercredi: "Robin Harp with the outrageous blues band". Jeudi à samedi: "La pollution des sons avec Guy Nadon".
CAFÉ LA CHACONNE, 338 rue Ontario, 843-8620.
LA CROUTE: 191 rue St-Paul ouest, 843-7444.
IMPRÉVU DE L'HOTEL IROQUOIS: De mardi à dimanche: "Jean-Paul Tremblay" du 10 au 15 août à 22.00 et minuit, vendredi et samedi à 11.30 et 1.30. Entrée libre.
LA BOITE À CHANSONS: de l'Hôtel Méridien, 4, Complexe Desjardins, 285-1450. De mercredi à dimanche: "Ginette Ravel".
AU P'TIT LUTIN: 98 boul. Ste-Adèle, Ste-Adèle. 514-229-3167. De lundi à samedi: "Christian Gauthier".
THÉÂTRE DES ANCETRES: Sortie 105 de la route 20, 395-253 ou 395-2466.
LE BARENBAS: de la maison Cartier, 407, Place Jacques Cartier. "Le gros Pierre" au piano. Lundi et mardi: relâche.
CHEZ CLAIRETTE: 50 rue St-Jacques ouest, 843-7775. Relâche jusqu'à mercredi.
CAFÉ DES BERGES: 2801 St-Joseph, Lachine.
CAFÉ HIRONDELLE: 3 rue Paré, Ste-Thérèse, 435-7564.
CAFE DU QUAI, Magog. (819) 843-9007. Relâche.
LA BOITE DE DRUMMONDVILLE: 303 rue Lindsay (Gilles Lambert), 472-3117. Lundi à mercredi: "Shawi". Jeudi à dimanche: "Serge Turbide et ses musiciens".
MANOIR RICHELIEU: de Pointe au Pic, (418) 665-6648. "Fabienne Thibault" 12, 13 et 14 août.
ÉVÊCHÉ: Hôtel Nelson, Place Jacques-Cartier. Commençant vendredi le 6 août: "Circociel" revue musicale de François Guy, avec R. Leroux, J.G. Durocher et L. Durocher, R. Trépanier, L. Portal, C. Lomez et J. Millaire, à 21.h30 et 23h30.
AU COMPLEXE DESJARDINS: "Priscilla": A 21h, spectacle gratuit.

Télévision

●3.00
5 6 Take thirty — Actualité
12 Another world — Téléroman
7 10 30 Pour vous, mesdames
●3.30
5 6 Celebrity Cooks — Cuisine
●4.00
2 (9) (11) 13 Sesame — Education
5 6 Forest Rangers — Aventure
7 10 30 Patofville — Enfant
(9) NC Sans génie et ses amis — Enfant
12 Celebrity Dominoes — Jeu
●4.15
4 Dessins animés
●4.30
2 (9) (11) 13 Grujot et Délicat — Enfant
4 En vacances avec Claudine
5 6 Mr. Dressup — Enfant
7 10 30 Les cadets de la forêt
(9)NC Sesame street — Education
12 Définition — Jeu
●5.00
2 (11) Joe Gaillard — Aventure
4 Joe 90
5 6 It's your choice — Jeu
7 10 30 Escadrille sous-marine — Marionnettes
(9) 13 Cinéma de 5 heures - "Maciste contre les hommes de pierre"
12 It's your move - jeu.
●5.30
4 Jinny
5 6 The Partridge family - Comédie
7 10 30 Fusée XL-5 — Marionnettes
(9)NC Bonjour la vie — Conseil
12 The price is right — Jeu
●5.55
4 Monsieur Météo
30 La route des pionniers — Documentaire
●6.00
2 (11) Ce soir — Information
4 7 10 30 Parle, parle, jase, jase...
5 Around the city with Bob
6 The Bob Newhart show — Comédie
(9) NC Mille et un emplois — Information
12 Pulse - Information
●6.15
(11) Nouvelles régionales
●6.25
(11) Nouvelles du sport
●6.30
2 (11) Dossier
5 6 The city — Information
●7.00
2 (11) La cuisine d'ailleurs
4 Aujourd'hui le 11 août
5 6 Hoe, hoe, hoe
7 Entre nous
12 The Jefferssons - Comédie
(9) Le 9 vous informe
(9)NC Soirée Canadienne — Variétés
10 Le 10 vous informe
13 Le 13 vous informe
17 La chasse-galerie
30 Le quotidien - Information
●7.15
17 Civilisations
●7.30
2 (11) Ici et là
4 Les grandes productions - "La vengeance de l'indien".
56 The Sound of Petula
7 10 Les grandes productions - "Le témoin".
(9) 13 Jinny
12 Maude - Comédie
17 Aux p'tites vues - "Coup pour coup".
30 Les grandes productions - "L'as du cinéma".
●8.00
2 (9) (11) 13 Baseball
En cas de pluie:

Ciné-soleil - "Les feux de la rampe" et "Les saisons: l'été".
●9.00
"Sur un arbre perché".

5 6 Baseball
(9)NC Cowtown Rodéo
12 (13) Petrocelli
●9.00
4 7 10 30 Kojak
5 6 The hard part begins
(9)NC Le salon du livre
●10.00
4 Chantons bar
7 10 30Coup de filet
(9) Vivre en santé
●10.25
12 Heritage Highway — Documentaire
●10.30
2 (9) (11) 13 Téléjournal
47 10 30 Les nouvelles TVA
5 6 Concerto
(9)NC 24 heures à la fois — Interview
12 In conversation
●10.47
7 Informa 7
●10.50
2 (9) (11) Nouvelles du sport et météo
13 Le 13 vous informe
●11.00
2 (11) C'était hier
4 Monsieur météo
5 6 12 News
7 10 La couleur du temps
(9) Ciné-soir - "Les liaisons secrètes".
(9)NC Mille et un emplois
13 Ciné-soir - "Mes funérailles à Berlin".
30 Outaouais aujourd'hui — Interview
●11.05
4 Ciné-4 - "Le massacre de Fort Apache".
●11.15
7 10 Sans pantoufles - "Carnaval en chute libre".
●11.20
12 Pulse — Information
●11.22
5 The Merv Griffin show
6 Summertime weather
●11.27
6 Montreal tonight
●11.30
30 Ciné-jourd'hui - "Le chasseur de primes".
●11.55
6 Cinema six - "Warpath".
●12.00
2 (11) Cinéma - "Le petit monde de Don Camillo".
(9)NC Las Vegas fight of the week
12 The twelve midnight movie - "The mad room".
●12.30
10 (13) Mannix
●12.52
5 Music with Marc Legrand
●1.00
(9)NC Roller Derby
10 Le 10 vous informe
●1.30
2 Le téléjournal
●2.00
(9)NC Tele-sports digest
●2.30
(9)NC The Checkered Flag
●3.00
(9)NC Sports Heritage

2 CBFT Montréal (R.-C.)
4 CFCM Québec (TVA)
5 CKMI Québec (CBC)
6 CBMT Montréal (CBC)
7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
10 CFTM-TV Montréal (TVA)
11 CBVT Québec (R.-C.)
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.).
17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

Bobby Kromm avec quelques joueurs d'Equipe-Canada. (téléphoto PC)

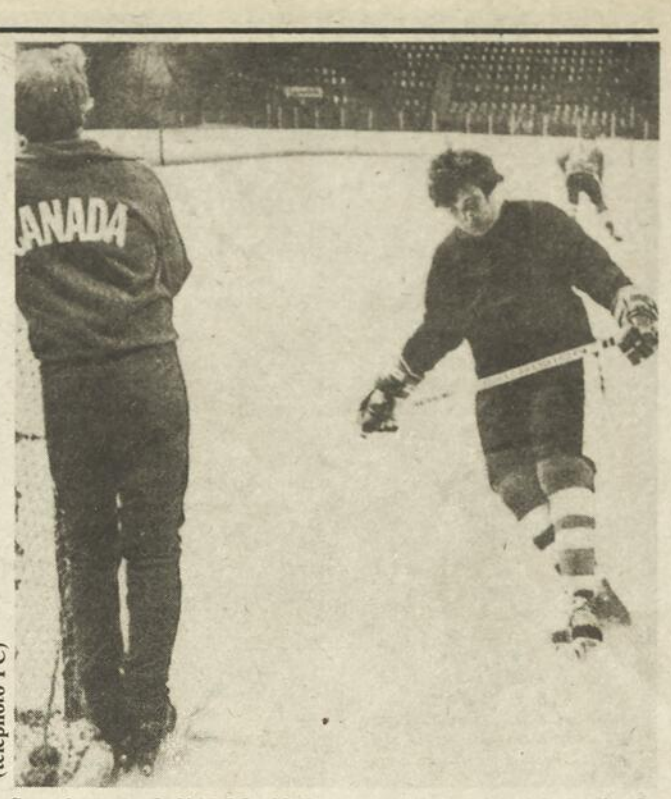

(téléphoto PC)

Sous le regard d'Al MacNeil, les premiers coups de patin de Guy Lapointe.

(téléphoto PC)

Un petit repos pour le grand Pete Mahovlich.

Lapointe rejoint Équipe-Canada

Nous ne devons prendre aucune équipe à la légère

— Bobby Kromm

MONTREAL (PC) — Un des problèmes importants que devront résoudre les quatre instructeurs d'Equipe-Canada 1976 sera de préparer mentalement le club pour les matches contre les supposés clubs inférieurs dans le tournoi de Coupe-Canada.

"Il n'y aura pas de clubs faibles ici", a assuré Bobby Kromm, des Jets de Winnipeg.

Kromm complète le quatuor d'instructeurs avec Scotty Bowman, des Canadiens, Don Cherry, du Boston, et Al MacNeil, des Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse.

"Il y aura certes une surprise ou deux dans le tournoi, a poursuivi Kromm. Un revers et un match nul peuvent causer l'élimination.

"Nous ne pouvons prendre aucune équipe à la légère. Nous devons donc nous assurer que les joueurs seront prêts mentalement pour chaque match.

"Les joueurs savent à quoi s'attendre contre les Russes et les Tchèques, mais nous devrons être prêts aussi contre les autres clubs de la Finlande, des USA et de la Suède".

Equipe-Canada est composée en majorité de joueurs de la LNH, plus quelques-uns de l'AMH.

Double série

Kromm aimerait mieux livrer une série double à la ronde plutôt qu'une seule, qui sera surtout disputée dans l'est du pays.

"J'aurais aimé mieux une double série, avec la moitié dans l'Ouest, car nous aurions rempli les arénas à Edmonton et Vancouver.

"Je vais être sur les épingles à chaque match, car ils vont tous être difficiles".

Les Canadiens ont tenu trois exercices hier alors que Guy Lapointe a été reçu chaleureusement par les instructeurs.

"Et je serai encore plus heureux avec le retour de Bobby Orr, a ajouté Kromm. Orr croit pouvoir jouer et, même avec notre liste de réservistes, qui peut vraiment remplacer Orr ou Lapointe"?

Bowman a révélé que les organisateurs de l'équipe avaient parlé à Lapointe et que celui-ci avait décidé de rejoindre les rangs du club.

Les Suédois se préparent...

Goteborg, Suède (d'après PA) — L'équipe de hockey nationale de Suède a ouvert hier son camp d'entraînement en prévision du tournoi de la Coupe Canada qui doit se dérouler en septembre. Et pour se mettre dans l'ambiance, ils ont opté pour une glace à surface réduite à la nord-américaine, plutôt que la glace beaucoup plus grande sur laquelle ils jouent habituellement.

Trois des 25 joueurs de la formation, y compris le vétéran ailier Juda Widing des Kings de Los Angeles de la LNH, ont cependant reçu la permission de se présenter à l'entraînement plus tard cette semaine. Widing, qui a joué 492 matches dans la LNH avec les Kings et les Rangers de New York, est la seule "recrue" de l'équipe.

Né à Oulo en Finlande, Widing a cependant passé son enfance à Goteborg en Suède avant de déménager ses pénates au Canada où il a joué son hockey junior avec les Wheat Kings de Brandon.

Hans Lindberg, 31 ans, le plus jeune instructeur de l'équipe nationale suédoise, n'a jamais vu Widing en action et déclare qu'il a pris une chance. "Mais, dit-il, un vétéran de quelque 500 matches chez les professionnels et en plus capitaine d'une équipe de la Ligue nationale de hockey, est certainement qualifié..."

Neuf autres membres de la formation suédoise sont des professionnels, dont six avec les Jets de Winnipeg de l'Association mondiale de hockey: les défenseurs Larsk-Erik Skoberg et Thommie Bergman, ainsi que les avants Ulf Nilsson, Anders Hedberg, Willy Lindstrom et Dan Labraaten.

Les trois autres viennent de la LNH. Ce sont l'avant Roland Eriksson, des North Stars du Minnesota, l'avant Inge Hammarstrom, des Maple Leafs de Toronto, ainsi que son coéquipier Borje Salming, reconnu comme un des meilleurs défenseurs du hockey professionnel.

Le gardien Christer Abrahamsson et le défenseur Tommy Abrahamsson, des Whalers de la Nouvelle-Angleterre de l'AMH ont été expulsés de l'équipe après une dispute avec le président de la Fédération suédoise de hockey, Ove Rainer. Les deux frères étaient des joueurs réguliers de l'équipe nationale de Suède avant qu'ils deviennent professionnels.

L'instructeur Hans Lindberg déclare qu'il croit que son équipe a de bonnes chances de se classer parmi les quatre premières au classement de la Coupe Canada, tournoi qui accueillera également des équipes du Canada, des Etats-Unis, de l'Union soviétique, de la Tchécoslovaquie et de la Finlande.

"Notre but, déclare-t-il, est de faire les éliminatoires, et après cela... tout peut arriver. Nous avons l'équipe la plus forte que nous ayons jamais eue et rappelez-vous que nous avons annulé en 1972 avec Equipe-Canada lors de leur série contre l'Union soviétique.

L'équipe nationale suédoise arrivera au Canada à la fin du mois et jouera sa première joute contre l'équipe américaine à Toronto, au Maple Leaf Gardens le 3 septembre.

les statistiques

baseball

Matches d'hier non compris

Ligue nationale

Lundi

Montréal 2, San Francisco 1
Houston 13, St-Louis 4
Pittsburgh 2, Los Angeles 0

Hier

Cincinnati à Chicago
Los Angeles à Pittsburgh
Atlanta à Philadelphie
San Francisco à **Montréal**
San Diego à New York
Houston à St-Louis

	G	P	Moy.	Diff.
Section est				
Phil.	73	36	.670	—
Pitts.	60	50	.546	13½
N.Y.	57	56	.504	18
Chic.	51	62	.451	24
St.-L.	46	62	.426	26½
Mont.	**38**	**68**	**.358**	**33½**
Section ouest				
Cin.	73	39	.652	—
L.A.	59	52	.532	13½
Hous.	57	58	.496	17½
S.D.	55	59	.482	19
Atl.	51	61	.455	22
S.F.	49	66	.426	25½

Lanceurs probables

Cincinnati, Norman (11-2) à Chicago, Bonham (7-9)
Los Angeles, Rhoden (9-1) à Pittsburgh, Medich (5-11)
Atlanta, Messersmith (11-9) à Philadelphie, Underwood (6-3)
San Francisco, D'Acquisto (3-6) à **Montréal, Fryman (9-8)**
San Diego, Griffin (6-3) à New York, Matlack (11-6)
Houston, Dierker (11-10) à St-Louis, Denny (6-5).

Ligue américaine

Lundi

Cleveland 4, Chicago 2
Texas 8, Détroit 1
Kansas City 8, New York 2

Hier

Texasà Détroit (2)
Minnesota à Baltimore
New York à Kansas City
Boston en Californie
Milwaukee à Oakland

	G	P	Moy.	Diff.
Section est				
N.Y.	64	44	.593	—
Clev.	53	56	.486	11½
Bal.	55	52	.514	8½
Bos.	52	55	.486	11½
Dét.	52	57	.477	12½
Milw.	47	58	.448	15½
Section ouest				
K.C.	68	42	.618	—
Oak.	58	53	.523	10½
Minn.	55	55	.500	13
Tex.	53	55	.491	14
Chic.	48	62	.436	20
Cali.	48	64	.429	21

Lanceurs probables

Minnesota, Singer (8-8) à Baltimore, Garland (13-2)
Chicago, Johnson (9-10) à Cleveland, Brown (7-7)
Texas, Perry (11-8) à Détroit, Fidrych (12-4)
New York, Figueroa (14-6) ou Alexander (6-8) à Kansas City, Bird (10-4).
Boston, Wise (9-8) en Californie, Tanana (13-8)
Milwaukee, Travers (13-8) à Oakland, Blue (9-10)

Les meneurs

Ligue américaine
(basé sur 275 apparitions)

	p	ab	p	cs	moy.
McRae, KC	99	341	59	121	.355
Brett, KC	110	448	69	155	.346
Bostock, Min.	83	293	41	97	.331
LeFlore, Dét.	103	416	69	136	.327
Carew, Min.	106	408	67	131	.321
Garr, Chi.	94	378	44	119	.315
Munson, NY	104	419	58	130	.310
Carty, Cl.	106	381	50	118	.310
Staub, Dét	109	397	51	122	.307
Lynn, Bos.	92	360	50	110	.306

Circuits: Bando, 22; Jackson, Baltimore, May, Baltimore, Hendrick, Cleveland, 19 chacun.
Points produits: Chambliss, New York, Munson, New York, 73; Mayberry, Kansas City, 71.
Lanceurs: Garland, Baltimore, 13-2, .867; Campbell, Minnesota, 12-3, .800.

Ligue nationale
(basé sur 275 apparitions)

	p	ab	p	cs	moy.
Rose, Cin.	112	454	98	151	.333
Griffey, Cin.	102	385	89	127	.330
Oliver, Pgh	102	404	58	133	.329
Madlock, Chi.	105	379	51	124	.327
Foster, Cin.	102	405	67	132	.326
Crawford, SL	88	295	42	96	.325
Maddox, Phi.	102	359	54	114	.318
Morgan, Cin.	94	315	87	100	.317
Robinson, Pit.	86	304	46	96	.316
Cruz, Hou.	88	276	34	87	.315

Circuits: Kingman, New York, 32; Schmidt, Philadelphia, 30.
Points produits: Foster, 98; Morgan, Cincinnati, 79.
Lanceurs: Metzger, San Diego, 10-0, 1.000; Rhoden, Los Angeles, 9-1, .900.

Rendement des Expos

Au bâton

	ab	pts	cs	cc	pp	moy.
Cromartie	4	1	2	0	0	.500
Morales	113	11	38	4	25	.336
Rivera	93	11	26	2	13	.280
Valentine	150	18	42	3	16	.280
Foli	359	23	96	5	39	.267
Jorgensen	255	25	62	6	17	.243
White	231	30	56	2	19	.242
Garrett	309	42	71	4	27	.230
Mackanin	323	34	73	7	29	.226
Williams	231	21	52	9	30	.225
Unser	341	37	76	8	31	.223
Carter	202	18	44	5	26	.218
Foote	257	28	55	7	19	.214
Parrish	337	40	71	5	41	.211
Thornton	241	25	47	10	37	.195
Frias	68	3	13	0	6	.191

Au monticule

	g	p	mi	cs	bb	rab	mpm
Stanhouse	8	5	134.2	110	66	59	2.61
Murray	3	8	80.2	75	26	23	3.00
Rogers	4	10	142.0	135	45	95	3.49
Fryman	9	8	141.1	150	52	87	3.57
Taylor	1	1	11.2	9	2	5	3.75
Dunning	2	4	52.2	57	21	44	4.25
Carrithers	5	7	103.0	103	60	51	4.37
Lang	1	2	38.2	35	23	22	4.38
Kirby	1	8	72.1	70	59	47	5.38
Kerrigan	0	4	18.0	23	8	8	6.00

Assistance
(45 programmes)

1975.....566,271
1976.....481,923
Moins 84,348

football

Hier

Edmonton à Winnipeg

Aujourd'hui

Ottawa à Toronto
Vancouver à Calgary

Jeudi

Hamilton à Montréal

Conférence de l'est

	m	g	p	n	pp	pc	pts.
Ott.	3	2	1	0	96	72	4
Tor.	3	2	1	0	65	51	4
Mont.	**3**	**1**	**1**	**1**	**56**	**60**	**3**
Ham.	2	0	3	0	38	105	0

Conférence de l'ouest

Edm.	3	0	0	68	54	6
Sask.	3	1	0	105	58	6
C.-B.	1	2	0	59	68	2
Winn.	1	2	0	92	63	2
Calg.	0	2	1	45	93	1

bref

Les Alouettes tenteront de redorer leur blason!

MONTREAL — Les Alouettes de Montréal, qui ont commencé leur saison 1976 à l'étranger avec un succès mitigé, une victoire, un match nul et une défaite, entreprendront leur saison locale jeudi soir à l'Autostade en accueillant les Tiger-Cats de Hamilton.

Après leur cuisante défaite de Toronto, les Alouettes ne devraient pas avoir trop de mal à redorer leur blason en recevant une équipe qui, non seulement a encaissé trois revers consécutifs, mais encore n'a pu marquer que 38 points tout en concédant 105 à ses adversaires.

Cette année, les Tiger-Cats, en plus de huit anciens joueurs des Alouettes, arriveront dans la métropole avec un nouveau pilote, leur directeur-gérant Bob Shaw, qui a remplacé George Dickson la semaine dernière.

Avant de diriger les Tiger-Cats, Bob Shaw a déjà rempli des fonctions similaires à Regina et Toronto dans les années 60.

Contrat avec les Islanders

UNIONDALE — Les Islanders de New York, de la Ligue nationale de hockey, ont annoncé la mise sous contrat des joueurs d'avant Alex McKendry et Mike Kaszycki, leurs deux premiers choix au dernier repêchage amateur.

McKendry, qui est âgé de 19 ans, avait marqué 43 buts et récolté 52 passes la saison dernière avec les Wolves de Sudbury dans la Ligue junior majeure de l'Ontario et Kaszycki, qui est âgé de 20 ans, avait établi un record de la Ligue junior majeure de l'Ontario avec 170 points en marquant 51 buts et en récoltant 119 passes dans l'uniforme des Greyhounds de Sault Ste-Marie.

Fingers, une nouvelle fois

NEW YORK — Pour la deuxième fois cette saison, le lanceur de relève des Athletics d'Oakland Rollie Fingers a été choisi comme le joueur de la semaine dans la Ligue américaine de baseball.

Fingers, qui avait été choisi pour la semaine du 5 au 11 juillet, pour avoir lancé huit manches en trois parties sans accorder de point et en effectuant 11 retraits sur trois prises, a réédité cet exploit au cours de la semaine du 2 au 8 août en plus de préserver trois victoires.

Son coéquipier Phil Garner, deux doubles, un circuit, cinq points produits, sept points marqués et cinq buts volés durant la même période, a terminé au second rang du scrutin.

Autre chance pour Griffith

BERLIN — Le gérant du champion mondial des poids moyens juniors, l'Allemand Eckhard Dagge, a révélé que ce dernier mettra en jeu son titre, version du Conseil mondial de la boxe, devant l'Américain Emile Griffith le 18 septembre prochain à Berlin-Ouest.

Griffith, qui est âgé de 35 ans, a détenu dans le passé cinq titres mondiaux, trois chez les mi-moyens et deux chez les moyens.

Dans cette dernière catégorie, il a subi quatre défaites entre 1967 et 1973, deux devant l'Italien Nino Benvenuti et deux devant l'Argentin Carlos Monzon.

Quant à Dagge, qui est âgé de 28 ans, il est le premier Allemand à détenir un titre mondial depuis Max Schmeling, il y a plus de 40 ans.

Il est devenu champion mondial des poids moyens juniors le 18 juin dernier en triomphant par K.O. à la dixième ronde du Bahaméen Elisha Obed.

Plus d'exemption au baseball...

WASHINGTON — Quatre membres de la commission parlementaire américaine sur les sports professionnels ont déposé un projet de loi visant à supprimer l'exemption des lois anti-monopoles accordée au baseball professionnel.

Ce projet de loi, qui sera étudié à la mi-septembre par le comité des sports de la Chambre des représentants, vise à mettre le baseball au même niveau que les autres sports professionnels comme le football, le hockey et le basket-ball.

Parmi les parrains de ce projet, on trouve deux représentants, un démocrate et un républicain, de la région de Washington et un démocrate de la Louisiane, qui aimerait voir un club du baseball majeur dans le Super-Dome de La Nouvelle-Orléans.

Gullett sur la liste des blessés

CHICAGO — Un porte-parole des Reds de Cincinnati, de la Ligue nationale de baseball, a révélé que le club devra se passer des services du lanceur gaucher Don Gullet pendant au moins trois semaines.

Il a précisé que Don Gullett, qui est âgé de 25 ans, souffre d'une inflammation musculaire à l'épaule gauche.

Le gérant Sparky Anderson a précisé que Gullett se reposera pendant 10 jours avant de lancer seulement quelques balles par jour pendant une autre période de 10 jours et que les médecins du club décideront ensuite de ce qu'il y aura lieu de faire.

Johnny Miller se retire

WASHINGTON — Johnny Miller, vainqueur de l'Omnium britannique et de deux autres tournois cette année, s'est retiré hier du championnat de la PGA à la suite d'une blessure à la main droite. Il s'était blessé lors d'une chute en motocyclette et l'empoisonnement en était résulté en fin de semaine.

(Téléphoto: PC)

Ce "spécialiste" a dû interrompre subitement sa pratique de ski-volant, hier à Toronto, lorsque son beau-père est venu lui dire que sa femme venait de le quitter. Les deux venaient de se marier. Comme tout le monde, ils avaient fait leur voyage de noces à Niagara. Toutefois, ils avaient changé la voiture pour le cerf-volant. Malheureusement la pauvre souffre du vertige...

les capsules

par André Chartrand

''J'estime avoir passé à peu près 8,000 heures dans une piscine, et la différence entre ceux qui ont participé aux Olympiques et ceux qui ne l'ont pas fait est d'à peu près trois minutes'', a déclaré le brillant nageur américain John Naber qui, vous vous en doutez sûrement, était à Montréal à titre de nageur émérite pour l'équipe nationale des Etats-Unis, où il a d'ailleurs glanné quatre médailles d'or et une d'argent. Naber est présentement à Philadelphie en compagnie des autres médaillés américains Montgomery, Goodell et Babashoff pour les championnats de l'Association universitaire américaine.

On ne vous avait pas tout dit sur les athlètes olympiques. Bien sûr, l'on vous a répété à fendre tympan qu'ils étaient beaux, gros, forts, musclés, rapides, sympathiques et drogués, mais depuis hier ils sont aussi cleptomanes. En effet, les nageuses italiennes Donatella Schiavon, 17 ans, et Laura Bortolotti, 16 ans, ont été arrêtées hier sous l'accusation d'avoir volé dans les grands magasins du centre-ville de Rome des dessous féminins. Un autre mythe qui vient de crever!

Malmené par ses 12 saisons derrière le marbre, Johnny Bench connaît de graves problèmes cette année avec ses épaules. Agé de 28 ans, Bench a subi une opération l'hiver dernier pour remettre en état des cartilages de son épaule gauche. Il est maintenant mûr pour une opération semblable à l'épaule droite. ''Son corps est tout simplement usé'', pense pour sa part sa mère Katie, qui soit dit en passant estime que son Johnny prendra sa retraite du baseball dans deux ou trois ans. Quoi qu'il en soit, Johnny ne frappe pas comme il en était capable et paraît-il que les amateurs de Cincinnati se retiennent pour ne pas le conspuer. C'est que Johnny n'a jamais frappé si peu de circuits depuis sa première saison, en 1968, où il en avait réussi 15. Il n'en a catapulté que 10 depuis le début de la saison, avec 59 points produits et une moyenne de .255.

Fait inusité, un gymnaste de Ste-Foy, Jean Marois, âgé de 16 ans, est décédé, avant-hier, des suites des blessures infligées, vendredi dernier, dans un mouvement de routine au cheval-sautoir. Le jeune Marois s'était brisé le cou en exécutant un saut périlleux avant, au ''Peps'' de Québec. Il avait mérité une médaille d'argent aux Jeux d'hiver du Québec de Rimouski en 1975.

Même si les ''All Black'' de Nouvelle-Zélande, l'équipe de rugby que l'agence de presse Reuter qualifie de touristes en tournée en Afrique du Sud sont ''méchants'', il appert qu'ils sont paradoxalement bons comme en fait foi le résultat du dernier match qu'ils ont gagné par le pointage de 31-6 contre le ''Free State Country Districts''. Le match fut disputé devant 7,000 Blancs.

Les Yankees de New York de la Ligue américaine de baseball se sont vu imposer une amende dont le montant n'a pas été divulgué et vertement réprimandés par Lee MacPhail, le président de la LA, pour avoir utilisé leur tableau électronique afin de produire une réaction négative des spectateurs à l'endroit des arbitres, en remontrant les jeux serrés ayant tourné à leur désavantage. Après que Gene Locklear eût été déclaré retiré au premier but sur un jeu difficile à juger, les Yankees protestèrent en alléguant que Tony Muser avait jonglé avec la balle et que de toute façon son pied ne se trouvait pas sur le coussin. L'arbitre Bill Kunkel ne voulut pas démordre. On vit alors sur le tableau électronique une reprise du jeu et le nom de l'arbitre en question apparût aussitôt après. Ce qui provoqua une vive réaction des amateurs new-yorkais.

Les poumons du pilote autrichien Niki Lauda fonctionnent à nouveau parfaitement. Une première greffe de tissus destinée à effacer les brûlures ayant défiguré Lauda est prévue pour la semaine prochaine.

Jean-Claude Gosselin de Québec a défait Ian Brady, de Victoria, 4-6, 6-4 et 6-4, hier, lors de la deuxième journée des championnats canadiens de tennis junior disputés à Winnipeg. Eugène Lapierre, de Granby, a lui aussi gagné, 6-1 et 6-0 aux dépens de Terry Tuharsky, de Régina. Andrée Martin et Nicole Marois ont elles aussi toutes deux gagné leur match. 6-4 et 6-1 pour Andrée contre la Torontoise Diana Simmer, 6-0 et 6-1 pour Mlle Marois contre Terry Richards, de Winnipeg.

L'Américain Roscoe Tanner a battu son compatriote Stan Smith 6-4 et 7-6, lundi soir en finale du tournoi de Colombus. Tanner a reçu $16,000 et Smith a touché $8,000. Toujours dans le merveilleux monde du tennis, un autre Américain, Jimmy Connors, celui-là, a triomphé du Mexicain Raul Ramirez (maudit colonialiste!, s'écria celui-ci), en trois sets: 7-6, 4-6 et 6-3, pour empocher $16,000 plus une voiture estimée à $10,000. C'était la 10e fois que les deux joueurs s'affrontaient dans leur carrière et Connors compte huit victoires contre deux pour Ramirez.

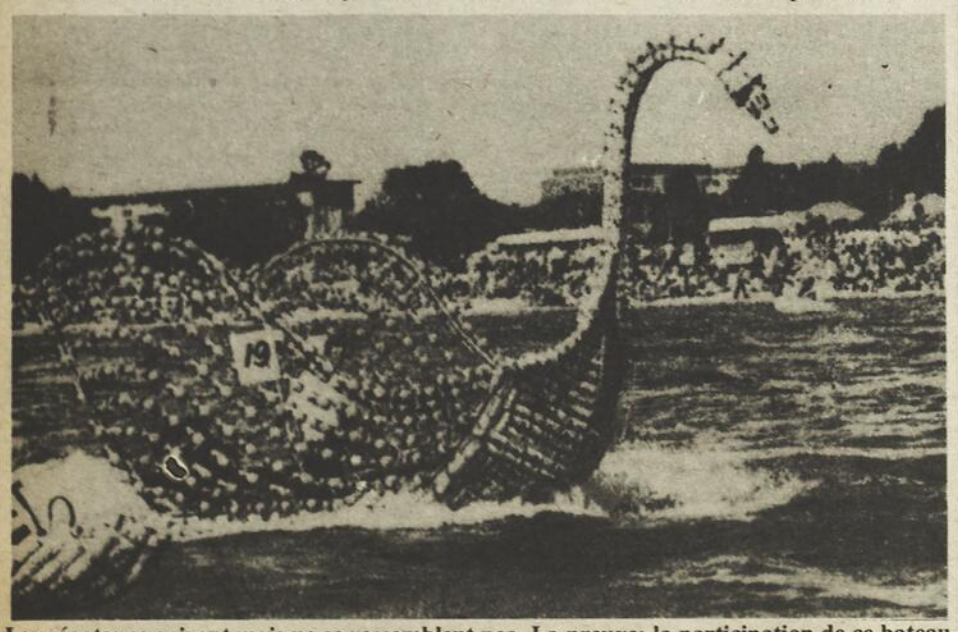

Les régates se suivent mais ne se ressemblent pas. La preuve: la participation de ce bateau-canard fait en bouteille de bière vides. Des ''canettes'' comme on dit. Est-il nécessaire d'ajouter que le commanditaire... Non, il n'est vraiment pas nécessaire.

Viren déçoit les siens
Drut et Davenport: égalité

STOCKHOLM (LE JOUR-Reuter) — Le Français Guy Drut, champion olympique du 110m-haies, a dû partager la première place avec l'Américain Willie Davenport, médaillé de bronze à Montréal, mardi soir au cours d'une réunion internationale d'athlétisme à Stockholm.

Drut avait un mètre d'avance sur son rival après 75 mètres de course, mais Davenport a réussi à refaire son retard et à franchir la ligue exactement en même temps que le Français. Les deux hommes ont été crédités du temps moyen de 13.57 secondes.

Dans les 3,000m-steeple, le Suédois Anders Gaerderud, lui aussi champion olympique et détenteur du record du monde, a été battu devant son public par le Polonais Bronislaw Malinowski, médaillé d'argent ici. Le Polonais a couvert la distance dans l'excellent temps de 8:12.23 minutes, à 4.20 secondes du record du monde.

Les autres gagnants de la journée furent: Ruth Fuchs (RDA) au javelot; le Guyanais James Jillkins au 200 mètres; Anita Weiss (RDA) au 800 mètres féminin; la Polonaise Irena Szewinska, qui a devancé l'Allemande de l'Ouest Annegret Richter pour remporter le 200 mètres; un autre Polonais, Tadeusz Slusarski, à la perche, devant Dan Ripley, un Américain.

Deux discoboles Américains, Mac Wilkins, le champion du monde, et John Powell ont terminé 1-2 au lancer du disque, pendant que les 5,000 mètres voyait la victoire surprise d'un autre Américain, Duncan MacDonald, devant le favori néo-zélandais Rod Dixon. MacDonald a gagné avec un chrono de 13:19.40 minutes, un nouveau record des Etats-Unis.

Les Européens sont gâtés me direz-vous, et bien c'est vrai puisqu'une autre rencontre se déroulait simultanément à Helsinki, où y participent aussi plusieurs vedettes des dernières Olympiades. Ainsi, le Britannique Brandan Foster a gagné le 5,000 mètres des ''Finnair Games'' en 13:26.34 minutes. Lasse Viren, médaillé d'or à Montréal du 5,000 et du 10,000 mètres, s'est contenté d'une septième place.

Le Kenyan Mike Boit, qui a quitté Stockholm pour Helsinki parce que des Néo-Zélandais participaient à la rencontre de la capitale suédoise, a pour sa part remporté le 800 mètres devantle Britannique Steve Ovet-L'Américain Rick Wolhuter, médaillé de bronze à Montréal, a disparu dans les oubliettes de l'épreuve, c'est-à-dire en sixième place.

Tandis que le Panaméen Guy Abraham gagnait le 100 mètres plat dans un temps médiocre de 10.5 secondes.

Olympiades des handicapés

Vic Cue est heureux de la tenue de son équipe

Vic Cue, entraîneur-chef de la délégation canadienne dans la catégorie des ''handicapés en chaises roulantes'' aux 5e Jeux olympiques pour handicapés physiques ne s'en fait pas outre mesure en ce qui a trait au nombre de médailles remportées par ses protégés. Ce dernier considère que les performances réalisées jusqu'à date sont extrêmement satisfaisantes et particulièrement celles de Peter Colistro de Vancouver, gagnant d'une médaille d'argent dans le 1500m et d'une médaille d'or au 800m. Le jeune homme de 22 ans a couvert la distance en un temps record de 2'49''.9, procurant au Canada sa première médaille d'or dans cette catégorie. ''Je suis vraiment fier de notre équipe'' déclarait Cue après l'exploit de son protégé. Puis il ajoutait: ''Il n'y a pas beaucoup de médailles, mais la plupart de nos membres ont réalisé des records personnels.'' Colistro, qui fut victime de la polio durant son enfance devient ainsi le premier vainqueur du 800m à ces Olympiques puisque c'est la première fois que cette distance y est inscrite. Cue soulignait au sujet de la performance de Colistro: ''C'est à cause de son conditionnement physique et de sa technique qu'il réussit si bien. Contrairement aux autres coureurs Colistro ce sert beaucoup de son poids pour négocier les tournants, ce qui lui fait gagner du temps alors que bon nombre y réduisent leur vitesse et s'éloignent un peu vers l'extérieur.''

Jeux et politiques

Pour l'entraîneur canadien, le gouvernement du pays a réalisé une erreur majeure lorsqu'il a retiré sa subvention de $500,000 dollars parce que les organisateurs ont invité des athlètes de l'Afrique du Sud. ''Le gouvernement fédéral nous donne de l'argent pour entraîner des athlètes mais nous l'enlève dès que nous en avons un besoin pressant'' a-t-il fait remarquer. Le Canada n'est pas seul à exprimer concrètement sa dénonciation de la présence sud-africaine. La Pologne, Cuba, L'Inde, la Hongrie, la Jamaïque, l'Ouganda et le Soudan ont décidé de ne pas y prendre part pour les mêmes raisons.

Le Canada a ajouté quelques médailles de plus à son palmarès grâce à Jeanne Paquette de Barrhead en Alberta, Lucille Baillargeon, de Lac Mégantic au Québec, et Joe Harrisson, de Saskatoon. Les trois ont remporté des médailles d'or au javelot. Une seule véritable déception depuis le début des Jeux: il s'agit de la défaite de l'équipe féminine de basket-ball au compte de 27-23 contre l'Argentine. Les chances de médaille d'or dans cette discipline sont maintenant complètement nulles.

Au classement général, après la sixième journée de compétition, les Etats-Unis ont maintenant accumulé un grand total de 94 médailles devançant la grande-Bretagne avec 89 médailles les Pays-Bas troisième avec 72 médailles. Le Canada se trouve au sixième rang, ayant amassé un grand total de 59 médailles dont 17 d'or.

alignement

lym inc.

alignement, freins et suspension
pour autos et camions
7010 St-Dominique, Mtl.
270-4244
prop. N. Lauzon

Pièces de suspension garanties à vie
"Aussi longtemps que vous serez propriétaire de votre voiture".

OYEZ – OYEZ

Québécois, Québécoise,

LE JOUR VOUS CONVIE À UNE

ÉPLUCHETTE NATIONALE

AU PROFIT DU JOURNAL

qui aura lieu au CAMPING DE L'ILE INC. de ROXTON FALLS

LE SAMEDI 14 AOÛT 1976

ACTIVITÉS SUR LE TERRAIN

Dans l'île tout l'après-midi:

—Pique-nique —Piscine
—Tennis —Volley-ball
—Moniteurs pour enfants

15h00: Parade de la fanfare d'Acton
15h15 Jazz des Années "30" par le Dixie Band
18h30 Epluchette nationale avec musique folklorique
21h00 Danse

PRIX: $5.00 adultes ● $1.00 enfants

Le théâtre de la Dame de Coeur présente

(à l'entrée du terrain)

En matinée: 14h00 Spectacle pour enfants:
— une création québécoise
"A LA QUEUE LEU LEU"

16h00: Comédie musicale québécoise de: Denis Chouinard "JACKPOT"

En soirée:
21h00: Reprise de: "Jackpot"

ENTRÉE: $3.00 adultes ● $0.50 enfants

À minuit: feu de joie

POUR LA SURVIE DU JOUR

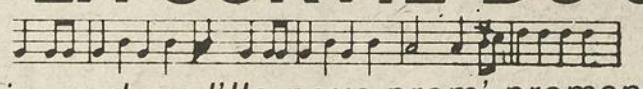

Nous irons dans l'Ile nous prom' promener...

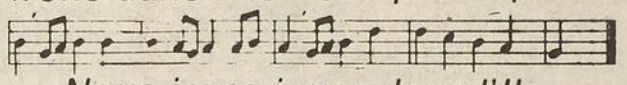

Nous irons jouer dans l'Ile...

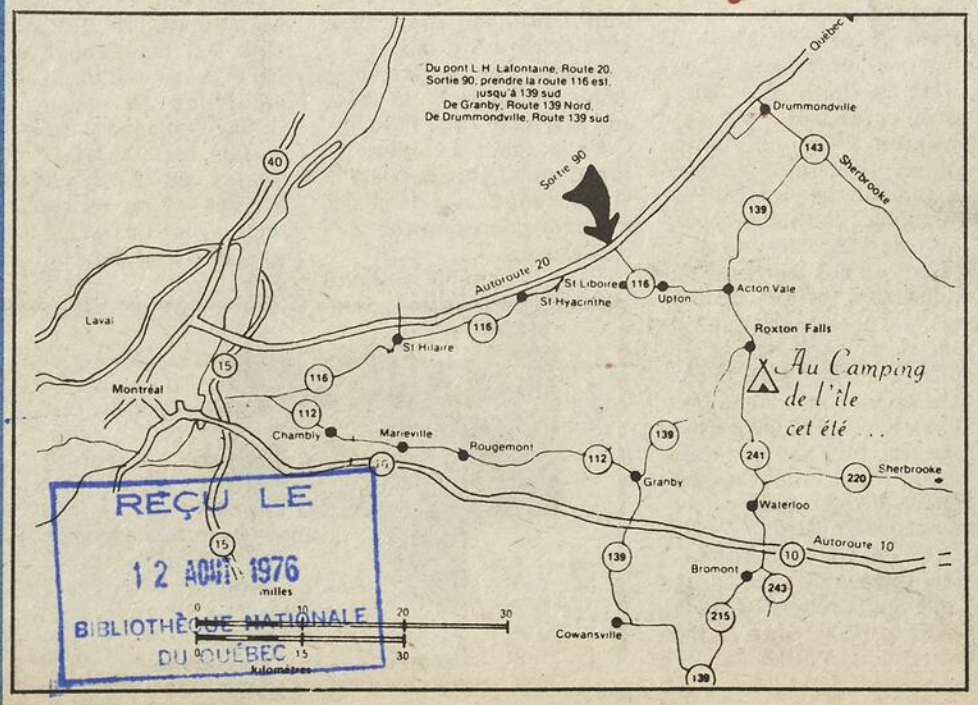

REÇU LE
12 AOÛT 1976
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC

CAMPING DE L'ILE INC.
ROXTON FALLS

"Cet été campez sur une île"
Camping, piscine, pique-nique, tennis, etc.
Pour réservations: (1) 548-2495

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR
ROXTON FALLS

"Jackpot" tous les jeudi, vendredi, samedi, et dimanche à 21h00 jusqu'au 29 août. - 548-2563

A Montréal: 467-2470

Journal Le Jour
387, boul. Lebeau
Ville St-Laurent

Ci-inclus la somme de _____

pour ..... billets adultes à $5.00

..... billets enfants à $1.00 (jusqu'à 15 ans)

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____